



*Isabelle Monforte*  
*Ovlej*

## **Centres de loisirs, mini-camps, colos : quand les parents et les adolescents font le choix du collectif**

# Table des matières

---

AVANT-PROPOS .....	4
INTRODUCTION .....	8
1 – Des attentes aux pratiques .....	8
2 – Méthodologie .....	11
2.1 – Une première phase d’entretiens .....	11
2.2 – Une enquête par questionnaire.....	12
PARTIE 1 – AU DEPART DU PROCESSUS DECISIONNEL DES PARENTS.....	15
1 – Faire garder son enfant et organiser son temps : le centre de loisirs .....	16
2 – Un premier départ proposé par le centre de loisirs : le mini-camp.....	17
3 – La demande de l’enfant et le rôle des prescripteurs : la colonie.....	18
4 – D’un accueil collectif à l’autre .....	22
PARTIE 2 – LES CRITERES DE CHOIX OU D’INFORMATION .....	26
1 – Pour le centre de loisirs.....	26
2 – Pour le mini-camp .....	28
3 – Pour la colonie .....	29
PARTIE 3 – ATTENTES ET MOTIVATIONS DES PARENTS .....	35
1 – Typologie des usagers des centres de loisirs .....	40
2 – Synthèse : un mode de garde éducatif et ludique .....	50
3 – Typologie des usagers des colonies de vacances .....	53
4 – Synthèse : de l’activité au contenu éducatif.....	64
5 – Du centre de loisirs à la colonie.....	67
5.1 – Rupture des parcours : l’impact de l’image des colonies .....	67
5.2 – De la fonction de garde aux attentes éducatives : l’impact de l’expérience et de la relation à l’enfant.....	68
5.3 – Continuité des attentes .....	69
5.4 – Synthèse.....	70
6 – Socialisation et mixité sociale .....	71
6.1 – Le public accueilli au centre de loisirs.....	71
6.2 – Une diversité de conceptions de la socialisation.....	76

PARTIE 4 – L'EXPERIENCE DES ADOLESCENTS.....	88
1 – Aller au centre de loisirs pour retrouver ses amis.....	88
2 – Partir en colo avec ses amis pour de nouvelles rencontres.....	92
3 – De la diversité aux styles.....	97
CONCLUSION .....	100
Des parcours éducatifs .....	100
BIBLIOGRAPHIE .....	103

Ce dossier d'étude ne reflète pas la position de la Cnaf et n'engage que leur(s) auteur-e-s

## Avant-Propos

---

Les loisirs et les vacances des enfants et des familles sont investis de longue date par la branche Famille, et demeurent inscrits dans les objectifs actuels, en tant que dispositif de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et en tant qu'occasion de rencontres d'autrui, de découvertes, de pratique sportive, etc.

Cette étude s'inscrit dans la continuité d'une précédente enquête subventionnée par la Cnaf et réalisée par l'Ovlej en 2011-2012. Celle-ci portait sur l'accès au départ et les pratiques de vacances des enfants et des adolescents, et plus spécifiquement sur leur fréquentation des colonies de vacances et des centres de loisirs. Il s'agit ici d'interroger les processus décisionnels qui conduisent à ces fréquentations et d'explorer les attentes éducatives et sociales à l'égard de ces accueils, du point de vue des parents, mais également de celui des adolescents. Cette enquête cherche également à dégager d'éventuels parcours éducatifs entre les différentes formes d'accueils collectifs et à comprendre comment se construisent ces parcours, dès la petite enfance.

L'étude repose sur une phase exploratoire qualitative et une phase quantitative. Pour le premier volet, neuf familles choisies pour constituer un échantillon contrasté, ont été rencontrées dans le cadre d'entretiens semi-directifs réalisés à leur domicile, avec un parent d'une part et un enfant d'autre part. Ces entretiens explorent les logiques à l'œuvre (motivation, apports, freins...) et permettent de dessiner des pistes pour le volet quantitatif : importance précoce des relations entre pairs dans le choix des pratiques collectives, de celle de l'image des accueils (y compris par l'expérience passée des parents ou des aînés) et de l'information, de l'évolution des attentes en fonction de l'âge.

Pour le second volet, 900 parents ont été interrogés par téléphone, dans le cadre d'un questionnaire d'une quinzaine de minutes, à la suite duquel 372 adolescents âgés de 11 à 17 ans ont également répondu à un questionnaire plus court. L'échantillon, constitué à partir de fichiers d'organisateur, est représentatif des usagers des accueils collectifs de mineurs parmi les familles ayant un enfant âgé de 11 à 17 ans<sup>1</sup>, sur la base des caractéristiques identifiées par l'enquête de 2011-2012.

Le Dossier d'étude présente les résultats en quatre parties. La première partie est centrée sur l'origine de la prise de décision de l'inscription au centre de loisirs, en mini-camp ou en colonie. Le processus décisionnel se poursuit à travers les choix opérés par les parents concernant la structure ou l'organisateur et le séjour, choix exposés dans la seconde partie. Ces décisions s'appuient sur les attentes des parents, analysées dans la troisième partie. L'expérience des jeunes est traitée dans la dernière partie du rapport.

---

<sup>1</sup> Notons toutefois une réserve quant à la répartition par âge (surreprésentation de ceux âgés de 11 ans au détriment de ceux âgés de 17 ans) et à l'absence d'usagers des sociétés commerciales.

La première partie explore les raisons qui conduisent les parents à inscrire leurs enfants dans des accueils collectifs. Elle souligne que les parents ayant inscrit leurs enfants en mini-camps, même s'ils sont relativement peu nombreux (15 %), les font ensuite partir deux fois plus souvent en colonie que les autres. L'inscription en centre de loisirs répond généralement à un besoin de garde (70% des parents) et, si elle constitue rarement un projet en germe pour le plus jeune enfant (6 %), elle est plus souvent envisagée par les parents dès l'entrée à l'école lorsque les enfants ont fréquenté une crèche (35 % contre 26 % en moyenne).

La fréquentation des mini-camps et colonies est davantage motivée par la volonté exprimée par l'enfant d'y aller, que celle concernant les centres de loisirs – ce qui ne surprend guère au regard de la durée, de l'éloignement du domicile et de l'âge des enfants concernés. Peu présent concernant le projet d'inscription au centre de loisirs (cité par 8 % des familles), le souhait de l'enfant intervient davantage dans le projet de départ en mini-camp (pour 16 % des familles) et plus fortement encore pour le départ en colonie : 30 % des parents répondent qu'il a été suscité par l'enfant, et pour 24 % d'entre eux, c'est le seul levier décisionnel. Cette place croissante de l'enfant dans les décisions familiales est liée à l'âge moyen auquel chacune de ces pratiques débute (5 ans pour la fréquentation du centre de loisirs, 7 ans pour le premier départ en mini-camp et 9 ans pour le premier séjour en colonie).

Confirmant les résultats de l'enquête réalisée en 2011, les prises de décisions s'inscrivent dans la continuité des pratiques précédentes. Ces parcours débutent dès la petite enfance avec la fréquentation des modes collectifs de garde, se poursuivent au centre de loisirs ou en colonie. Le départ en mini-camp favorise fortement le départ en colonie, quels que soient les caractéristiques et ressources de la famille.

La deuxième partie du rapport propose une typologie, en cinq groupes, des parents selon leur vision des centres de loisirs (attentes et motivations). Les deux tiers des parents expriment des attentes éducatives marquées dans le centre de loisirs, que ce soit à travers le projet éducatif, les activités pratiquées, la qualification des animateurs ou la diversité des enfants le fréquentant. Leur propre expérience passée, la demande de l'enfant et les activités proposées rapprochent ces parents quant à leur intérêt pour le centre de loisirs. On peut toutefois les distinguer sur d'autres aspects. Ainsi, un premier groupe de parents (37 %) soulignent plus particulièrement une socialisation précoce de l'enfant, le centre de loisirs prenant la relève de la crèche. Pour un second groupe (13 %), l'enfant fréquentait une halte-garderie, en complément d'une garde par les parents, pour des raisons d'organisation – cette fréquentation suscitant ultérieurement l'envie que leur enfant pratique des activités collectives, laissant « penser que c'est la pratique qui a permis aux parents de faire l'expérience de l'intérêt éducatif des accueils collectifs ». Pour un troisième groupe (14 %), le projet d'inscription de l'enfant au centre de loisirs est ancien, mais ne prolonge pas un accueil collectif pendant sa prime enfance ; la fréquentation du centre de loisirs est plus ponctuelle, liée au programme d'activités.

Les autres parents considèrent le centre de loisirs comme un mode de garde, sans attentes éducatives particulières. Un groupe de parents (14 %) voit les aspects pratiques, tandis qu'un groupe (24 %) s'en saisit comme une offre de loisirs par défaut devant l'absence d'alternatives à proximité de leur domicile.

Cette typologie quant à la conception des centres de loisirs par les parents est suivie d'une typologie similaire relative aux colonies de vacances, aux contours moins saillants (six groupes). Pour certains (27 %), elles permettent à l'enfant de partir en vacances avec ses copains tout en découvrant des lieux et des activités. Si leurs enfants sont moins fréquemment allés au centre de loisirs que les autres, ces parents s'appuient sur leur propre expérience des colonies de vacances, associée à des souvenirs positifs. Les parents du second groupe (15 %) soulignent aussi la découverte d'autres lieux, mais l'accompagnent d'une vision de vacances différentes de celles en famille. Les parents du troisième groupe (16 %) se distinguent particulièrement des autres par leur « attitude volontariste à l'égard des accueils collectifs », les colonies de vacances prenant la relève des centres de loisirs, dont la fréquentation a suivi celle de la crèche ou de la halte-garderie. Les parents du quatrième groupe (14 %) mettent plus particulièrement en avant la diversité des activités pratiquées en colonie ainsi que l'attrait pour les séjours à l'étranger. Pour les parents du cinquième groupe (16 %), les colonies constituent un mode de garde pendant les vacances, manifestant toutefois un intérêt certain vis-à-vis de l'accueil collectif. Les parents du dernier groupe (15 %) considèrent les colonies comme un mode de garde mais se démarquent du groupe précédent par l'absence d'intérêt pour les accueils collectifs.

Le croisement entre les deux typologies permet de comprendre la manière dont se construisent les passerelles entre le centre de loisirs et la colonie. En majorité, on observe une continuité des attentes des parents d'un accueil collectif à l'autre. Ces parcours résultent pour une minorité de parents d'intentions éducatives explicites présentes dès le plus jeune âge de l'enfant. Le plus souvent, ils se construisent au fur et à mesure des expériences et développent chez les parents une perception progressive des apports du collectif. Ils placent au premier rang la socialisation de leur enfant et son autonomie concrétisée par le départ en séjour. Le passage du centre de loisirs au départ en colonie est également facilité par la continuité de l'offre des collectivités locales ou les opportunités proposées par un comité d'entreprise. A contrario, l'image négative des colonies observée chez certains parents, en lien avec leur propre expérience, le manque d'informations et un niveau de ressources financières faible à moyen, contribuent à interrompre ces parcours.

La socialisation se situant au centre des attentes des parents à l'égard des accueils collectifs, l'étude regarde de plus près le contenu que lui donne les parents, et plus particulièrement leur rapport à la mixité sociale et culturelle. Celle-ci ne constitue pas une attente majeure, mais 44 % des parents considèrent que c'est un aspect important ou très important de leurs motivations à inscrire leur enfant au centre de loisirs et en colonie pour 48 % d'entre eux. Parmi ces parents, une majorité (35 % des usagers des centres de loisirs et 42 % des usagers des colonies) associe un intérêt pour la mixité sociale et culturelle à des attentes fortes concernant la socialisation de leur enfant et sa sociabilité amicale. Pour une minorité (9 % et 6 %), il s'agit davantage que les enfants observent les différences, se confrontent à celles-ci dans un objectif de connaissance de la société et de leur place au sein de celle-ci. Par ailleurs, un quart des parents (27 % des usagers des centres de loisirs et 22 % de ceux des colonies) envisage la socialisation au sein des accueils collectifs dans un entre soi, entre enfants issus de milieux sociaux et d'origines culturelles semblables. Enfin, une minorité de parents (21 % parmi les usagers des centres de loisirs et 9 % parmi ceux des colonies) n'exprime pas d'attentes particulières à l'égard de la socialisation.

La dernière partie du rapport présente les résultats du questionnaire passé auprès des adolescents. Pour les adolescents interrogés, l'expérience du centre de loisirs ou celle de la colonie a été très positive ; 86 % ont aimé aller au centre de loisirs quand ils étaient à l'école primaire, 81 % avaient envie de partir en colonie la première fois, et 78 % sont repartis après leur premier séjour. Pour 46 %, le premier départ est trop récent pour avoir pu être suivi d'un second, mais il le sera probablement. Pour 16 %, l'opportunité ne s'est pas présentée pour des questions d'offre, d'organisation familiale ou de places disponibles. On retrouve l'importance d'être avec les pairs, exprimée dans plusieurs autres études sur les loisirs des adolescents, dans la fréquentation du centre de loisirs, y compris chez les enfants qui ne le fréquentent pas ou plus. Ils arrêtent toutefois d'y aller lorsqu'ils s'y ennuiant (22 %) ou lorsqu'ils se sentent trop âgés (28 %), mais plus rarement parce qu'ils n'y ont plus d'amis (5 %). La fréquentation du centre de loisirs a donné envie d'aller en colonie de vacances à la moitié des enfants concernés ou d'organiser des activités avec leurs amis (la moitié aussi), de passer le Bafa (pour un quart) ou de devenir animateur (un peu plus d'un quart). L'envie de découvrir d'autres formes de vacances à travers les colonies apparaît le plus fréquemment comme la première motivation exprimée (40 %), l'attrait pour les activités venant en seconde position (33 % le citent comme première motivation, mais 69 % des adolescents le citent). Ce sont en revanche les deux critères majeurs de choix du séjour. Si partir avec des amis apparaît en retrait parmi les motivations exprimées ou les critères retenus par les adolescents, c'est pour nombre d'entre eux une condition indispensable au départ. Le projet de départ naît d'ailleurs souvent d'échanges entre pairs.

Comme chez leurs parents, on relève chez les adolescents un impact de leurs pratiques précédentes du collectif. Ceux qui ont fréquenté la crèche, le centre de loisirs, valorisent plus fortement les accueils collectifs comme des lieux de sociabilité amicale. L'expérience du centre de loisirs semble susciter plus spécifiquement le désir de partir en colonie pour faire de nouvelles rencontres et voyager. On peut faire l'hypothèse que cette expérience contribuant à l'apprentissage de la relation aux autres, dans un contexte familial, leur permet de se projeter plus facilement vers l'inconnu. Cet apprentissage se poursuit ensuite d'un séjour à l'autre : un tiers des adolescents ont répondu avoir souhaité partir en colonie pour rencontrer d'autres jeunes, cette proportion atteint près de 50 % pour le séjour suivant et 68 % quand ils ont fréquenté la crèche ou la halte-garderie, puis le centre de loisirs.

Interrogés comme leurs parents sur leur rapport à la mixité sociale et culturelle, les trois quarts des adolescents répondent qu'ils apprécient cette diversité en colonie et au centre de loisirs. Elle est plus présente de leur point de vue au sein des séjours (pour 45 % d'entre eux dans le cadre de leur premier départ) qu'au centre de loisirs (pour 34 % de ses usagers). Mais près de 40 % des adolescents répondent qu'ils ne se sont pas posé cette question. Cette diversité apparaît dans les réponses aux questions ouvertes ou dans les entretiens davantage liée à un large éventail de caractéristiques (rural/urbain, régions...) ou à des « styles de personnalité » qu'à des origines culturelles ou sociales spécifiées.

**Benoît Céroux**  
**Chargé de recherche et d'évaluation**  
Cnaf - Dser  
[benoit.ceroux@cnaf.fr](mailto:benoit.ceroux@cnaf.fr)

# Introduction

---

## 1 - Des attentes aux pratiques

Cette étude s'inscrit dans la continuité d'une précédente enquête réalisée en 2011-2012 par l'Ovlej-*Etudes et recherches de la JPA* sur l'accès au départ et les pratiques de vacances des enfants et des adolescents, et plus spécifiquement sur leur fréquentation des colonies de vacances et des centres de loisirs<sup>2</sup>. Réalisée avec le soutien financier et la collaboration de la Caisse nationale d'Allocations familiales et des acteurs du secteur des séjours collectifs<sup>3</sup>, elle visait à mesurer l'évolution des taux de départ en vacances des enfants et des jeunes, de leurs modes de séjour et des conditions de leur accès à ces pratiques. Depuis la dernière enquête vacances réalisée par l'Insee en 2004, on ne disposait pas de données concernant les enfants. Les chiffres de la statistique publique sont issus des enquêtes du Crédoc ou de l'enquête Suivi de la Demande Touristique (SDT) conduites pour la Direction Générale des Entreprises (DGE) en charge du Tourisme. Celles-ci interrogent les plus de 18 ans pour celles du Crédoc, et les plus de 15 ans pour le SDT.

Outre ce premier objectif d'évaluation de l'accès au départ, l'enquête a permis de dégager des modes d'organisation des vacances de la population âgée de 5 à 19 ans, entre départ et non départ, temps en famille ou chez des amis, expériences de vie collective avec des pairs, au centre de loisirs ou en mini-camps et colonies, et pour les plus âgés départs en autonomie.

Les résultats ont montré une stabilité du taux de départ en vacances masquant des inégalités croissantes dans l'accès au départ et aux différentes pratiques.

Les vacances avec les parents se sont généralisées, mais les contraintes financières réduisant le nombre de séjours dans l'année, elles constituent la seule forme de vacances pour une proportion croissante d'enfants et d'adolescents. Le modèle des vacances « entre soi », avec les parents, et pour certains, les grands-parents, prédomine, particulièrement pour les plus jeunes. Les inégalités se creusent à l'adolescence. Pour les adolescents des familles les plus aisées, ce modèle n'est pas exclusif. Ils bénéficient en effet d'une diversité d'expériences, en famille, chez des amis et en séjour collectif. En revanche, les jeunes de familles à faible revenu sont de plus en plus nombreux à rester chez eux.

Les inégalités observées, sociales et économiques, sont également éducatives. La diversité des expériences de vacances contribue à la socialisation, l'apprentissage de l'autonomie et de la mobilité des jeunes. Si les vacances en famille permettent de renforcer un lien qui peut sembler malmené, les séjours collectifs, mini-camps ou colonies, offrent selon les parents usagers interrogés, l'apprentissage aux jeunes à vivre avec d'autres jeunes, et la découverte de manières de vivre différentes.

---

<sup>2</sup> Les résultats de cette enquête conduite auprès d'un échantillon représentatif national de plus de 2 500 familles ayant au moins un enfant âgé de 5 à 19 ans, ont été publiés dans le cadre d'un précédent dossier d'étude (Monforte 2013), un article dans la revue Informations Sociales (Monforte 2014) et de plusieurs bulletins de l'Ovlej (n° 41, 42 et 43 disponibles sur [www.ovlej.fr](http://www.ovlej.fr)).

<sup>3</sup> Avéa-La Poste, Education Plein Air Finances (Epaif), la Fédération des Aroéven et Temps Jeunes.



L'enquête montrait en effet des attentes éducatives fortes des parents à l'égard de ces séjours, et une continuité des pratiques, du centre de loisirs au mini-camp puis à la colo. Elle a plus globalement mis en exergue la question de la plus value éducative et sociale des séjours et accueils collectifs. Cette plus value s'est avérée être à la fois perçue positivement et souhaitée par une majorité de familles et mise à mal par la tendance à la fragmentation du secteur relevée par cette enquête. Le statut de l'organisateur, association, comité d'entreprise, collectivité locale ou société commerciale, ou plus exactement l'accès à son offre, tendrait à différencier des types de publics et de séjours.

De plus, la question de la mixité sociale est apparue au centre de tensions entre une adhésion de principe à celle-ci, l'expression d'attentes générales des parents concernant la socialisation de leur enfant et les modalités de sa mise en œuvre. Au vu des typologies de public dégagées par l'analyse des données, on peut en effet faire l'hypothèse d'un évitement, ou de stratégies de contournement de la mixité sociale par certaines catégories de familles comme on l'observe pour la scolarité (Merle 2010, Van Zanten 2003).

Les résultats de cette enquête, réalisée en 2011-2012, interrogeait ainsi la mise en œuvre des attentes générales, le passage d'une perception consensuelle, générale et positive de la plus value éducative et sociale de ces séjours et accueils collectifs à leur fréquentation. Si l'on dispose d'études portant d'une part sur la perception et les attentes des familles (Crépin, Céroux 2011, CSA/Francas 2000, JPA / Université de Bretagne Occidentale 2010, Mediaprism / Francas 2012, Ovlej 2005) et d'autre part sur les pratiques des enfants et des adolescents (Crédoc 2000, Ovlej 2006, 2010 et 2013), les travaux permettant d'appréhender les processus qui conduisent de l'image et des attentes aux pratiques effectives font défaut.

Ce sont ces processus que nous avons souhaités interroger, et plus particulièrement les décisions ou processus décisionnels qui conduisent à la fréquentation du centre de loisirs au départ en mini-camp ou en colonie. Les théories de la décision (Klein 2008, Lebraty 2007) s'accordent en effet pour considérer que prendre une décision, comme celle d'inscrire son enfant à ces accueils ou séjours, c'est en effet mettre en œuvre un processus.

Les travaux les plus récents soulignent le caractère non linéaire de ces processus, le rôle de l'intuition et des émotions dans la prise de décision ou son évaluation, le poids des valeurs et des représentations sociales dans le traitement des informations (Lebraty 2007, Van Hoorebeke 2008, Klein 2008, Bigot, Hoiban 2015). La compréhension de la situation dans son contexte et des expériences déjà vécues devient ainsi centrale dans l'analyse. Ces travaux montrent que les décisions s'appuient moins sur une comparaison des options possibles que sur une compréhension synthétique de la situation. L'analyse « *se déplace donc, de la fin du processus décisionnel (proposition et analyse de solutions potentielles), au tout début de ce même processus (compréhension de la situation problématique)* » (Lebraty 2007).

Dans cette perspective compréhensive, nous nous sommes intéressés aux différents facteurs définissant le contexte de la décision et pouvant intervenir sur celle-ci : les caractéristiques de la famille, ses conceptions et attentes éducatives, concernant notamment le rôle du collectif et de la mixité sociale, mais également les expériences de vie collective des parents et de l'enfant.

Les travaux récents sur la prise de décision soulignent en effet l'impact des expériences vécues sur celle-ci. Notre précédente enquête avait ainsi montré une continuité des pratiques, du centre de loisirs, au mini-camp puis à colonie. Cette continuité pouvant débiter dès la petite enfance, nous avons intégré les modes de garde collectif dans le champ de l'enquête.

L'objectif était de dégager d'éventuels parcours éducatifs qui conduiraient du centre de loisirs, voire de la crèche, au mini-camp puis à la colo et de comprendre les processus décisionnels qui les construisent. Première hypothèse, ces parcours procèdent d'un choix des familles qui privilégieraient le collectif pour leur enfant, ou seconde hypothèse, ils résultent d'un apprentissage progressif du collectif de la crèche au centre de loisirs puis du départ, en mini-camp avec ses camarades et enfin en colonie, avec d'autres qu'on ne connaît pas encore.

Enfin, si nous avons souhaité analyser ces processus décisionnels du point de vue des parents, nous nous sommes également intéressés à celui des enfants. De nombreux travaux, notamment dans le champ des loisirs (Crépin, Céroux 2011, Détérez 2014, Glévarec 2009, Octobre 2006,) ou de la consommation (Gollety et Guichard 2006) montrent l'autonomie précoce dont bénéficient les enfants dans leurs choix de loisirs, voire relèvent leur rôle de prescripteur. L'enquête précédente avait en effet mis en évidence l'importance accordée par les parents au souhait ou au refus de leur enfant, particulièrement à partir de 11 ans.

Comme la précédente enquête, cette étude est le fruit d'un travail collectif conduit avec les membres de l'Ovlej - *Etudes et recherches de La JPA*, représentants de La Jeunesse au Plein Air et de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air, et des partenaires extérieurs. Le projet d'étude est notamment issu d'un séminaire organisé en Avril 2013 réunissant des chercheurs, des représentants d'associations, de comités d'entreprises, et de collectivités locales autour de la thématique de la plus value éducative et sociale des accueils collectifs pour mineurs. Ce travail s'est ensuite poursuivi avec les partenaires qui se sont associés à la réalisation de cette étude.

Celle-ci a été réalisée avec le soutien financier de la Caisse nationale des Allocations familiales, la contribution d'Aludéo, du Comité Central d'Entreprise SNCF, de la Fédération Générale des PEP, d'Odcvl, de Temps Jeunes et de Vacances Voyages Loisirs (VVL), ainsi que de la Fédération des Aroéven pour la communication. Ces partenaires ont également contribué activement au comité de pilotage qui a suivi les différentes étapes de la réalisation de l'étude et de l'analyse de ses résultats. Enfin, La réalisation de l'étude a été conduite en collaboration avec TMO-régions.

## 2 - Méthodologie

### 2.1 – Une première phase d'entretiens

Afin d'explorer les logiques à l'œuvre et d'affiner les hypothèses concernant les facteurs intervenant dans les processus de décision, une phase exploratoire sous la forme d'entretiens semi-directifs a été réalisée auprès de parents d'une part, et d'adolescents d'autre part, usagers des différentes pratiques collectives ciblées. Ils ont été conduits auprès d'un échantillon contrasté de neuf familles, choisies à partir des critères suivants : âge de l'enfant, milieu rural/urbain, profession et catégorie socioculturelle des parent (PCS), profil de pratiques (séjour collectif et centre de loisirs). Ces familles résidaient en Ile-de-France ou dans les régions Pays de la Loire et Bretagne, ces régions ont été choisies pour diversifier les territoires et pour des raisons de faisabilité.

Cet échantillon était constitué de :

- ▶ 4 familles résidant en Ile-de-France, dans l'est et le sud de Paris : trois ménages de catégories sociales aisées ou diplômées (cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions indépendantes) et une famille de catégorie populaire (employé ou ouvrier) ; une fille et trois garçons ont été interrogés, ils étaient âgés de 10 ans, 12 ans, 13 ans et 17 ans ; deux d'entre eux avaient fréquenté un centre de loisirs et les quatre étaient partis en colonie.
- ▶ 5 familles résidant en Pays de la Loire ou en Bretagne : trois ménages résidant en milieu rural, deux en milieu urbain, une famille de catégories aisées ou diplômées, deux familles de catégories intermédiaires, deux familles de milieux populaires ; trois filles et deux garçons ont été interrogés, deux d'entre eux étaient âgés de 12 ans, deux autres de 13 ans et le cinquième avait 17 ans ; l'un d'entre eux avait fréquenté uniquement un centre de loisirs, un deuxième avait fréquenté un centre de loisirs et un mini-camp, deux jeunes étaient uniquement partis en colonie, et le cinquième avait fréquenté une colonie et ponctuellement un centre de loisirs.

Tableau 1 – Echantillon de la phase d’entretiens

	Ile-de-France	Bretagne ou Pays de la Loire	Total
Zone rurale	-	3	3
Zone urbaine	4	2	6
Catégorie sociale aisée et diplômée	3	1	4
Catégorie sociale intermédiaire		2	2
Catégorie sociale populaire	1	2	3
Fréquentation du centre de loisirs uniquement	2	1	3
Départ en colonie uniquement	-	2	2
Multi-pratiquant	2	2	4
Fille	1	3	4
Garçon	3	2	5

Ces entretiens ont été conduits au domicile des familles à partir d’une grille cherchant à explorer les différentes thématiques de l’enquête : le contexte et les motivations des prises de décisions relatives aux trois pratiques observées (centre de loisirs, mini-camp, colonie) et aux modes de garde dans la petite enfance, la spécificité de ces pratiques par rapport à d’autres pratiques (mode de garde non collectif, vacances ou loisirs en famille, loisirs non collectifs...), l’expérience passée des parents concernant la vie collective, le vécu des enfants et des parents concernant les pratiques observées et plus particulièrement sur la mixité sociale.

Ces entretiens ont permis de recueillir l’expression des populations concernées pour construire un questionnaire, qui avait pour objectif d’interroger un échantillon représentatif d’usagers. Nous en citerons des extraits à titre d’illustration, les prénoms ont été modifiés pour des raisons de confidentialité.

## 2.2 – Une enquête par questionnaire

Étant donné la distribution de ces pratiques dans la population générale, particulièrement pour ce qui concerne les séjours collectifs, la réalisation de cette enquête nécessitait l’utilisation de fichiers d’usagers d’organisateur d’accueils collectifs, avec ou sans hébergement. Outre les partenaires cités ci-dessus, les Francas, de la Ligue de l’enseignement, les PEP 28, la commune de Vitry-sur-seine et Wakanga ont contribué à la réalisation de l’enquête en nous fournissant leurs fichiers d’usagers.

A partir des 15 000 coordonnées ainsi réunies, nous avons constitué une base de sondage de 9 372 familles en minorant le poids des coordonnées issues d'un même comité d'entreprise. Un courrier a été adressé à ces familles le 19 mars pour leur présenter l'enquête et leur donner la possibilité de refuser d'y participer. Un second envoi a été effectué le 24 mars en direction d'un fichier complémentaire de 1 000 familles.

L'enquête a été réalisée par téléphone entre le 4 avril et le 9 mai 2014 par TMO-régions, auprès de 900 familles ayant un enfant dont l'âge était compris entre 11 et 17 ans. Au sein de ces familles, 372 préadolescents et adolescents âgés de 11 à 17 ans ont également été interrogés.

Afin de restituer la diversité des pratiques et des représentations des familles, le plan de sondage s'est attaché à prendre en compte : d'une part, le prescripteur des séjours pour les départs en colonie (villes, familles, comités d'entreprises, opérateurs, Caf, Conseil Général), d'autre part, le type de pratique du collectif (fréquentation des centres de loisirs uniquement, fréquentation des colonies uniquement, fréquentation des centres de loisirs et/ou des colonies et/ou des mini-camps). La conception du plan de sondage s'est appuyée sur les résultats de l'enquête 2011 réalisée par l'Ovlej-*Etudes et recherches de La JPA*<sup>4</sup>.

L'échantillon a ensuite été redressé afin de s'approcher de la structure réelle des pratiques identifiée dans le cadre de l'enquête réalisée en 2011 pour la population âgée de 11 à 17 ans : 45 % sont uniquement usagers des centres de loisirs, 21 % uniquement des colonies, 35 % ont une pratique de plusieurs types d'accueil, centres de loisirs, colonies et mini-camps.

Une pondération a également été mise en place concernant la taille de la commune de résidence et la PCS de la personne de référence du ménage. Si l'on considère d'autres variables que celles utilisées pour le plan de sondage et le redressement, la composition de l'échantillon rejoint également celle des usagers des centres de loisirs ou des colonies de vacances dans l'enquête 2011 du point de vue de la répartition des niveaux de revenus, de diplômes et de l'âge des parents.

En revanche, la répartition par âge des jeunes concernés diffère : les préadolescents de 11 ans sont plus nombreux dans le cadre de l'enquête 2014 (24 %) qu'ils ne l'étaient dans la population de référence de 2011 (13 %) et les jeunes de 17 ans sont moins représentés (16 % en 2011, 5 % en 2014). A l'exception de ces deux catégories, les autres âges sont présents de manière équilibrée et comparable. Cet écart aux deux extrémités de notre population est probablement lié à la constitution de l'échantillon 2014. Les plus âgés étaient peu représentés dans les fichiers sources, datant, pour les plus anciens, de deux ans.

---

<sup>4</sup> Enquête sur l'accès au départ et les pratiques des enfants et des adolescents, réalisée en 2011 par téléphone auprès de 2 551 familles ayant un enfant de 5 à 19 ans, échantillon représentatif national selon des critères d'âge de l'enfant, de CSP, de profil de famille, et de territoires.

Par ailleurs, l'échantillon 2014 sur-représente la proportion de garçons (59 %). Cet écart peut être lié à la répartition par âge et au type de pratique. Les résultats de l'enquête 2011 avaient en effet montré que les garçons étaient plus nombreux que les filles à partir en colonie<sup>5</sup>.

Enfin, la répartition par type de prescripteur ou mode d'inscription en colonie est comparable sur nos deux échantillons. Si les fichiers sources utilisés en 2014 proviennent soit d'organismes de séjours à statut associatif ou assimilés comité d'entreprise, soit d'organismes de centres de loisirs, certaines familles avaient eu recours à une société commerciale pour le premier séjour de leur enfant, en proportion comparable à celle observée en 2011.

Ce rapport présente les résultats de cette enquête en quatre parties.

A l'instar des travaux déjà cités mettant l'accent sur le début du processus décisionnel et la compréhension des situations plutôt que sur l'analyse des options possibles, nous avons demandé aux familles d'identifier l'origine de leur prise de décision (1-Au départ du processus décisionnel des parents). Le processus se poursuit à travers le choix de la structure, de l'organisateur, du séjour (2-Les critères de choix ou d'informations). Ces décisions s'appuient sur des attentes à l'égard des centres de loisirs, mini-camps, colonies, attentes des parents (3-Attentes et motivations des parents) et des jeunes (4-L'expérience des adolescents).

---

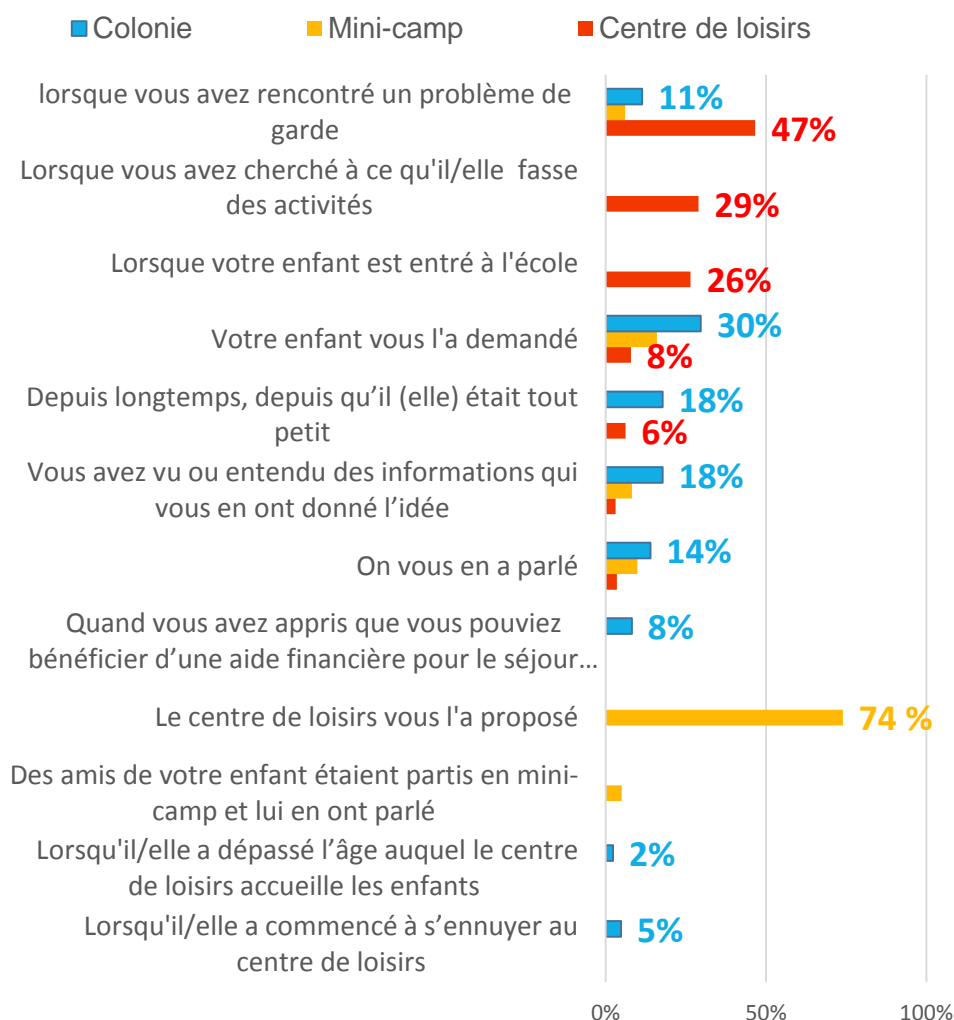
<sup>5</sup> Au 31 décembre 2012, la population âgée de 11 à 17 ans était constituée à 51 % de garçons et 49 % de filles. La répartition par genre des usagers des accueils collectifs identifiés dans le cadre de l'enquête 2011 était comparable à celle de la population générale.

# Partie 1

## AU DEPART DU PROCESSUS DECISIONNEL DES PARENTS

Quelles situations ou expériences, quels éléments ou acteurs ont suscité l'idée d'inscrire l'enfant au centre de loisirs ou de le faire partir en mini-camp ou en colonie ?

Graphique 1 - A quel moment avez-vous pensé inscrire votre enfant pour la première fois en centre de loisirs, mini-camp ou colonie ? - % de répondants



## 1 – Faire garder son enfant et organiser son temps : le centre de loisirs

Pour près de la moitié des familles, le projet de l'inscription au centre de loisirs est lié à la question de la garde de l'enfant (cf. graphique 1), Un quart d'entre elles l'associe à l'entrée à l'école.

Au total, **pour près de 70 %<sup>6</sup> des parents** particulièrement pour les plus diplômés<sup>7</sup>, la fréquentation du centre de loisirs contribue à leur organisation du temps, et notamment à son réaménagement au début de la scolarisation de l'enfant. Cette étape est plus souvent évoquée quand l'enfant fréquentait la crèche<sup>8</sup>, le centre de loisirs est alors pensé dans la continuité de celle-ci.

**Pour un tiers des familles, c'est le souhait que l'enfant pratique des activités** qui suscite le projet d'inscrire l'enfant au centre de loisirs (pour 29 % des usagers, cf. graphique 1). Le plus souvent (pour 86 % des enfants concernés), le mode de garde, avant l'entrée en primaire, n'était pas collectif. Le centre de loisirs constitue pour ces familles, disposant de faibles revenus pour la moitié d'entre elles<sup>9</sup>, une opportunité pour que leur enfant accède à des loisirs.

Ainsi, la mère de Flore explique que c'est l'information sur les activités proposées qui a suscité l'inscription de sa fille.

*C'est par l'intermédiaire de l'école que nous avons connu le centre de loisirs, ils mettent des petits papiers dans les petits carnets de liaison quand ils sont en maternelle, donc on a ce qu'ils font : les horaires, ce qu'ils proposent. C'est comme ça qu'on a vu qu'ils proposaient des mini-camps ou des sorties. Même pas forcément des sorties parce qu'ils proposent aussi des activités dans l'enceinte du centre aéré. Ils proposent pas mal de choses. (...) Comme moi je travaille à la maison et que je ne peux pas bouger, c'était plus pour l'occuper. Ca n'était pas un moyen de garde, c'était vraiment pour l'occuper, pour ses loisirs à elle.*

(Famille B., assistante maternelle et ouvrier, milieu rural, deux enfants, Flore 12 ans)

Le plus souvent, ces informations sont connues des familles : seuls 5 % des usagers répondent qu'ils ont initié le projet d'inscription au centre de loisirs, plus souvent pour les familles peu aisées<sup>10</sup>. Quand elle intervient, l'information émane en majorité de la mairie (pour plus de la moitié de ces usagers), d'associations (un tiers) ou d'animateurs (un quart), plus rarement des écoles ou des enseignants (6 %).

<sup>6</sup> 20 % répondent qu'elles ont pensé inscrire leur enfant au centre de loisirs à la fois pour un besoin de garde et lorsque leur enfant a été scolarisé.

<sup>7</sup> Pour 85 % des familles dont le niveau d'études du répondant est équivalent ou supérieur à trois années après le baccalauréat.

<sup>8</sup> 35 % des usagers de la crèche répondent avoir pensé inscrire leur enfant à l'entrée à l'école (26 % en moyenne), 54 % que le projet de pratique du centre de loisirs a été suscité par un besoin de garde (47 % en moyenne).

<sup>9</sup> 43 % des familles disposant d'un revenu mensuel inférieur à 1 500 € mensuels répondent qu'elles ont pensé inscrire leur enfant au centre de loisirs pour qu'il pratique des activités.

<sup>10</sup> 8 % quand le revenu est inférieur à 1 500 € mensuels, 10 % quand il est compris entre 1 500 € et 2 500 €.



Pour une minorité de familles (6 %), le projet de l'inscription au centre de loisirs est présent dès la petite enfance. Ces parents<sup>11</sup>, ayant eu eux-mêmes l'expérience des accueils collectifs<sup>12</sup>, avaient inscrit auparavant leur enfant à la halte-garderie avec l'objectif qu'il soit socialisé dès son plus jeune âge<sup>13</sup>.

Par ailleurs, l'âge moyen d'entrée au centre de loisirs étant de 5 ans (enquête Ovlej 2011), on comprend que la demande de l'enfant soit peu présente dans les réponses des parents, elle est toutefois plus fréquente pour les usagers de la halte-garderie.

## 2 – Un premier départ proposé par le centre de loisirs : le mini-camp

Le premier mini-camp a lieu en moyenne à 7 ans (enquête Ovlej 2011) et le souhait de l'enfant est effectivement plus présent : pour 16 % des familles, il est à l'origine du projet. Le plus souvent, il s'est concerté au préalable avec ses amis : les parents qui ont répondu que leur enfant était à l'origine du projet de mini-séjour ont également cité ses camarades (pour 89 % d'entre eux). Au total, pour 15 % des parents concernés, c'est leur enfant qui leur a demandé de partir en mini-camp, avec ses camarades, après en avoir parlé avec eux.

Toutefois, c'est essentiellement la proposition du centre de loisirs qui initie le projet de départ (pour 74 % des familles), plus particulièrement pour les usagers de cet accueil. Pour les autres, l'information sur ces mini-séjours joue un rôle moteur : pour 60 % de celles dont l'enfant ne fréquente pas le centre de loisirs (17 % de l'ensemble des familles), elle est à l'origine du projet. Cette information est délivrée par la mairie pour la majorité d'entre elles (pour 56 %), par la Caf (pour 19 %), elle émane de l'entourage (19 %) ou des enseignants (12 %).

Pour les familles dont l'enfant ne fréquente pas le centre de loisirs, l'information donnée, notamment par l'entourage, et la présence de camarades favorisent ce premier départ en collectif dans un cadre « connu ». C'est ce que souligne la mère de Paul.

*On a une grosse structure sur la ville qui gère tous les centres de loisirs. Ce sont des amis qui mettaient leur enfant donc du coup j'ai profité de l'occasion pour qu'il soit quand même en terrain connu, avec des enfants qu'il connaissait déjà et qui y allaient. Une séparation, mais pas trop dure dans la mesure où je savais que mon fils allait se retrouver avec des amis, des enfants qu'il connaissait d'avant.*

(Famille E., auxiliaire petite enfance, veuve, milieu urbain, deux enfants, Paul 13 ans)

<sup>11</sup> 49 % d'entre eux ont un niveau Bac+ 1 ou 2 (27 % de l'ensemble des usagers ont le même niveau d'études).

<sup>12</sup> Pour 67 % de ces familles, au moins un des deux parents a fréquenté un centre de loisirs, et pour 61 % une colonie. La même situation concerne respectivement 44 % et 41 % de l'ensemble des familles interrogées.

<sup>13</sup> 38 % des familles qui ont répondu avoir pensé inscrire leur enfant au centre de loisirs depuis qu'il est tout petit l'avaient également inscrit à la halte-garderie car elles estimaient important qu'il soit avec d'autres enfants (100 % de ces usagers de la halte-garderie ont exprimé ce projet).

Par ailleurs, le besoin de faire garder l'enfant est à l'origine du départ en mini-camp pour seulement 6 % des familles. Proposé par le centre de loisirs à ses usagers<sup>14</sup>, ce départ semblerait s'inscrire dans le cadre de la fréquentation habituelle du centre de loisirs.

### 3 – La demande de l'enfant et le rôle des prescripteurs : la colonie

En revanche, la garde de l'enfant est plus souvent que pour le mini-camp un élément moteur du projet de départ en colonie (pour 11 % des usagers), notamment en raison de l'arrêt de la fréquentation du centre de loisirs (pour 7 % des familles et 27 % de celles qui évoquent la question de la garde)<sup>15</sup>. Le séjour en colonie fait alors suite à la pratique du centre de loisirs.

Pour 18 % des parents, le projet de faire partir ses enfants en colonie est ancien et lié à leur propre expérience : 82 % de ceux qui ont répondu avoir eu le souhait que leur enfant parte en colonie depuis sa petite enfance<sup>16</sup> sont eux-mêmes partis et pour plus de 90 %, ils en ont gardé un bon souvenir. Le désir de transmettre cette expérience à leur enfant semble à l'origine du projet.

*Moi-même j'étais allé en colo, j'avais apprécié. J'en avais de bons souvenirs, j'avais voulu que mes enfants vivent la même chose. Moi j'ai un souvenir fantastique de la colo c'est essentiellement pour ça que j'y ai inscrit mes enfants.*

(Famille L., chef d'entreprise et chef de chantier, milieu urbain, trois enfants, Louis 17 ans)

Outre l'effet du parcours de l'enfant ou de celui des parents, les deux leviers principaux au départ en colonie sont d'une part la demande de l'enfant (citée par 30 % des parents) ou l'information reçue (pour 30 % également des usagers).

La demande de l'enfant est favorisée par ses précédentes expériences des accueils collectifs, elle est plus fréquemment exprimée parmi ceux qui ont fréquenté la crèche<sup>17</sup>. En revanche, on n'observe pas d'effet du centre de loisirs, probablement parce que les parents répondent alors que c'est l'arrêt de sa fréquentation qui a initié l'idée du départ en colonie.

Par ailleurs, le souhait de l'enfant est d'autant plus mis en avant par les parents pour décrire l'origine du projet qu'ils n'en avaient pas eux-mêmes. Seuls 5 % de ceux qui ont répondu que c'était à la demande de l'enfant répondent également qu'ils y avaient pensé depuis sa petite enfance et celle-ci est en effet très peu associée aux autres éléments proposés.

---

<sup>14</sup> 95 % des enfants partis en mini-camp fréquentaient ou avaient fréquenté le centre de loisirs.

<sup>15</sup> Quelles que soient les caractéristiques de la famille.

<sup>16</sup> Pour au moins un des deux parents, la même situation concerne 65 % des usagers des colonies.

<sup>17</sup> Pour 38 % des anciens usagers de la crèche, c'est la demande de l'enfant qui suscite l'idée du départ en colonie.

On peut donc faire l'hypothèse que cette demande de l'enfant est sans doute présente pour une proportion plus importante encore de familles. Les études (Gouta 2007, El Aoud, Khira 2013)<sup>18</sup> conduites sur les prises de décision au sein des familles ou des couples montrent ainsi que chacun tend à sur-estimer sa place dans ces décisions au détriment de celle des autres protagonistes.

Interviewés séparément, Gaspard et son père expriment ainsi chacun leur propre version de l'origine du projet de départ en colonie.

**Père de Gaspard :** *les enfants sont partis en colonie, parce que jusqu'à présent, je travaillais pour X. et le comité d'entreprise m'a permis d'envoyer les enfants en colonie de vacances (...) J'avais fait de la colo, j'en avais gardé un bon souvenir (...) C'était plutôt pas mal pour leur développement personnel. (...) (Vous aviez l'idée que vos enfants partiraient en colo un jour ?) Oui, parce que moi j'en avais eu l'expérience. Le fait qu'on m'ait fait la proposition, je n'ai pas hésité.*

**Gaspard :** *un copain qui part souvent en colo m'en parlé, il aime bien ça. J'ai eu envie de tester. Et mon père a trouvé par le comité d'entreprise de son travail.*

(Famille C., juriste et graphiste, milieu urbain, trois enfants, Gaspard 12 ans)

Le père de Gaspard souligne également le rôle majeur du prescripteur, ici le comité d'entreprise, dans la mise en œuvre de ce qui était certes son souhait, faire vivre à ses enfants l'expérience des colos, mais qui serait resté à l'état de spéculation sans la « proposition » du comité d'entreprise.

*Quand vous avez un comité d'entreprise qui paye plus des deux tiers de la colo, ce n'est quand même pas négligeable. Donc c'est l'opportunité. Avant on s'est toujours débrouillé autrement, pour prendre des vacances décalées, pour les envoyer chez les grands-parents ou chez les copains. Là effectivement, le fait d'avoir une offre intéressante de colonie de vacances qui en gros, ne demande quasiment aucun effort aux parents, si ce n'est de se tenir au courant auprès du comité d'entreprise, c'est quand même une facilité de prise de décision, d'organisation. Et puis après j'ai demandé à mes collègues de travail qui m'ont dit « oui c'est super ». C'est aussi l'avantage des comités d'entreprises, c'est qu'il y a une histoire avec les organismes et en général vous savez pourquoi ils ont été sollicités. Il y a une espèce de confiance qui s'établit.*  
(Famille C., juriste et graphiste, milieu urbain, trois enfants, Gaspard 12 ans)

L'intervention du comité d'entreprise se situe pour le père de Gaspard à trois niveaux : une aide financière, une relation de confiance avec l'organisateur et un accès facilité à une offre « qui ne demande quasiment aucun effort aux parents », « c'est quand même une facilité de prise de décision » souligne-t-il. Il n'a pas cherché l'information pour savoir comment concrétiser son souhait de faire partir ses enfants en colonie, celle-ci lui a été apportée par le comité d'entreprise qui lui a « fait la proposition ». Cette proposition a déclenché la prise de décision.

<sup>18</sup> Les données recueillies auprès des jeunes, dans le cadre des entretiens ou du questionnaire, sont présentées partie 4.

Les résultats de l'enquête par questionnaire montrent que ce type de situation est largement répandu : 30 % des familles répondent que ce sont des conseils (14 %) ou des informations reçues (18 %) qui ont initié le départ en colonie, et pour 25 % à l'exclusion de tout autre élément. En effet, seules 5 % de ces familles citent également la demande de l'enfant ou le fait d'avoir appris qu'elles pouvaient bénéficier d'une aide. Cet impact des informations extérieures est d'autant plus important que les parents n'ont pas d'expérience des colonies<sup>19</sup>. Il s'observe pour un éventail assez large de population : les parents concernés se caractérisent par un niveau d'études inférieur à deux années après le baccalauréat (pour 34 % d'entre elles), un revenu mensuel familial inférieur à 3 500 € (37 %), 44 % d'entre eux exercent une profession indépendante, un tiers une profession intermédiaire et une proportion comparable un métier ouvrier.

Ces informations, déterminantes pour de nombreux parents, émanent principalement des prescripteurs, comités d'entreprises et collectivités locales, (graphique 2). En première intention, puisqu'il s'agit ici de l'émergence du projet de départ, Internet ou la presse ont peu d'impact. En revanche, le rôle de l'entourage est tout aussi essentiel, que celui des prescripteurs.

Le père de Gaspard se fait ainsi confirmer par ses collègues la qualité des séjours proposés par le comité d'entreprise (cf. ci-dessus). Pour la mère de Flore, c'est une conversation avec une collègue de son mari qui a initié l'idée du départ en colonie de celle-ci.

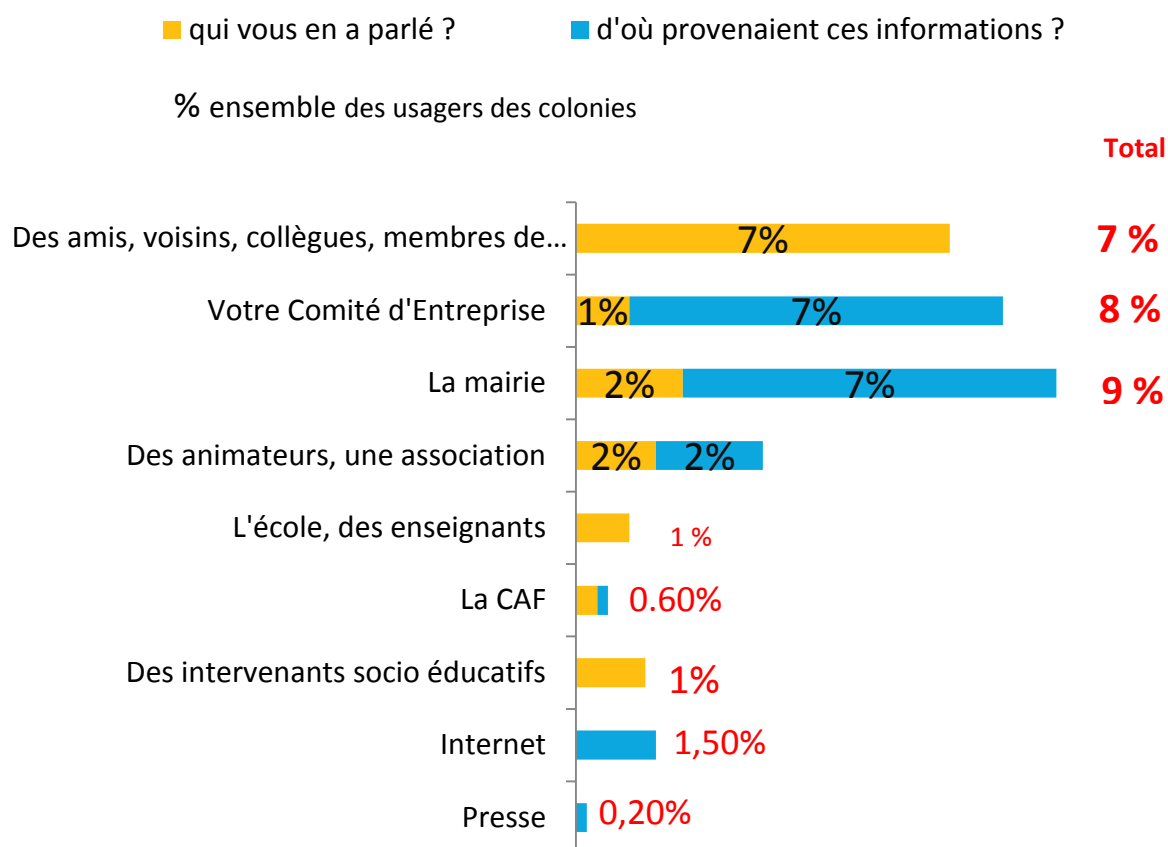
*Mon conjoint a des propositions de colonies de vacances (...) J'en ai entendu parler par une collègue de mon mari, qui a des enfants plus grands et qui les envoyait et qui m'en a fait vraiment des éloges. Donc ça donne envie quand quelqu'un nous en parle.*

(Famille B., assistante maternelle et ouvrier, milieu rural, deux enfants, Flore 12 ans)

---

<sup>19</sup> Pour seulement 58 % des familles, au moins un des deux parents est parti en colonie, 65 % en moyenne.

Graphique 2 - Vous avez eu l'idée de l'inscrire car vous avez eu des informations délivrées par... Car on vous en a parlé... - % de répondants



Seuls 8 % de l'ensemble des usagers répondent avoir eu l'idée de ce départ quand ils ont appris pouvoir recevoir une aide. Mais cette proportion atteint 25 % pour ceux qui ont pu bénéficier de la participation financière d'une collectivité locale ou d'un comité d'entreprise pour payer le séjour. De manière générale, l'aide est plus souvent que les autres éléments citée en second (pour 47 % des familles) et associée à l'information reçue.

Ainsi, près de 40 % des familles interrogées ont répondu avoir bénéficié d'une aide financière directe pour le premier départ de leur enfant. L'enquête réalisée en 2011 auprès des familles ayant fait partir leur enfant au cours de l'année, qu'il s'agisse ou non d'un premier départ, relevait 18 % de bénéficiaires d'une aide directe. Cette comparaison met en évidence le rôle moteur de ce financement pour les premiers départs, mais également l'importance de l'information aux familles, voire de leur accompagnement.

De manière plus générale, ces résultats soulignent l'importance de la relation à l'entourage ou à des prescripteurs pour susciter le projet de départ en colonie, avec une double fonction d'information et de réassurance.

On retrouve cette double fonction de manière plus marquée encore concernant le séjour en mini-camp à travers le lien au centre de loisirs, organisateur du séjour, proposant à ses usagers un premier départ en collectif, dans un contexte familial. Connaître les animateurs, les camarades de l'enfant, facilite la séparation. De plus, l'expérience d'un type d'accueil collectif suscite le désir de poursuivre celle-ci sous d'autres formes. Les données recueillies mettent en effet en évidence une continuité des pratiques entre les différents types d'accueils collectifs.

#### **4 – D'un accueil collectif à l'autre**

Cette continuité avait déjà été relevée par l'enquête conduite en 2011. Les données recueillies auprès d'un échantillon représentatif national de plus de 2 500 familles montraient une relation entre la fréquentation des centres de loisirs et celle des colonies, renforcée par le départ en mini-camps (Monforte 2013). L'enquête conduite en 2014 s'est appuyée sur ces résultats pour s'attacher à identifier d'éventuels parcours éducatifs, qui conduiraient du centre de loisirs, voire de la crèche, au mini-camp, puis à la colo, et à comprendre la manière dont ils se construisent.

La continuité des pratiques observée par l'enquête 2011 se trouve non seulement confirmée par les résultats de notre enquête 2014, mais elle débiterait dès la petite enfance.

L'échantillon représentatif des usagers des centres de loisirs et des colonies constitué pour cette enquête se caractérise en effet par un taux de fréquentation des modes de garde collectifs supérieur à la moyenne de la population : 22 % des enfants des familles interrogées ont été accueilli en crèche, 14 % de la population générale selon le dernier Baromètre Cnaf petite enfance<sup>20</sup>, 12 % des premiers ont fréquenté une halte-garderie contre 1 % selon les données nationales.

Les usagers des crèches et des haltes garderies deviendraient donc plus souvent que les autres familles, usagers des centres de loisirs. L'inscription au centre de loisirs intervient alors dans la continuité de la fréquentation de la crèche au moment de l'entrée à l'école.

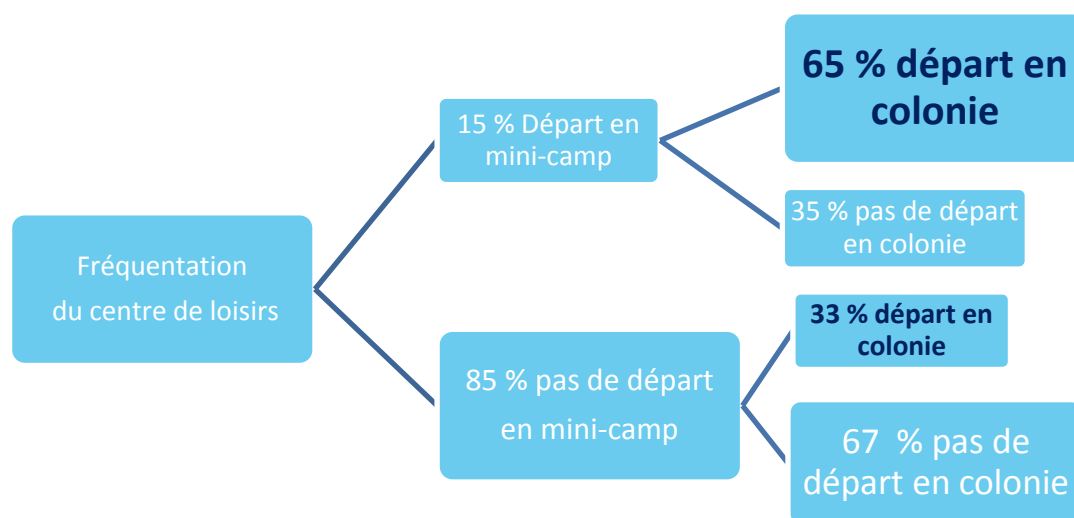
Par ailleurs, la fréquentation de la halte-garderie apparaît favoriser le départ en colonie : 51 % de ceux qui avaient fréquenté une halte-garderie sont partis en colonie et 36 % de ceux qui n'avaient pas l'expérience de ce type d'accueil. En revanche, on n'observe pas d'impact significatif de la pratique de la crèche.

Enfin, l'impact du séjour en mini-camp sur le départ en colonie relevé dans l'enquête de 2011 est également vérifié, dans les mêmes proportions que celles observées par l'enquête 2011 (schéma 1).

---

<sup>20</sup> Crépin, Guillaudeux, Boyer, Pélamourgues, 2013.

Schéma 1 - Impact du départ en mini-camp sur la fréquentation des séjours collectifs



Ainsi, parmi les usagers des centres de loisirs, ceux qui sont partis au moins une fois en mini-camp sont deux fois plus nombreux que les autres à avoir par la suite fréquenté une colonie.

Les différentes caractéristiques ou ressources de la famille (niveaux d'études et de revenu, profession, type d'agglomération ou milieu rural, expérience parentale des colonies) contribuent également à favoriser ou à entraver le départ en colonie. Mais indépendamment de ces caractéristiques, la fréquentation de la halte-garderie augmente la probabilité de partir en colonie (+ 13 points par rapport à la situation de référence), le départ en mini-camp plus fortement encore (+ 22 points)<sup>21</sup>. A titre de comparaison, disposer d'un niveau de revenu familial supérieur à 4 500 € par mois augmente de 28 points la fréquence des départs en colonie par rapport à un revenu mensuel familial situé entre 2 500 € et 3 500 €. Le taux de départ atteint 83 % pour les usagers du centre de loisirs qui cumulent les deux expériences, halte-garderie et mini-camps.

Ces parcours concernent la majorité des usagers des centres de loisirs et des colonies : 64 % de notre échantillon d'usagers des accueils collectifs de mineurs ont en effet fréquenté plusieurs formes d'accueils ou modes de garde collectifs. Mais seulement 12 % de ces usagers ont successivement fait l'expérience des trois types de pratiques observées dans notre enquête : crèche ou halte-garderie, centre de loisirs, puis séjour collectif<sup>22</sup>.

<sup>21</sup> Il s'agit des résultats d'une régression logistique, analyse statistique qui permet d'isoler l'effet de chaque variable ou facteur indépendamment de celui des autres.

<sup>22</sup> Le départ en mini-camp est le plus souvent associé à la fréquentation du centre de loisirs.

Ces parcours s'avèrent ainsi le plus souvent constitués d'étapes et de détours, et se construisent au fur et à mesure des opportunités et des expériences. Ils se déroulent moins fréquemment de manière linéaire, et orienté par un objectif éducatif explicite.

Les parents de Marielle, aujourd'hui âgée de 13 ans, illustrent ce second type de parcours, linéaire et volontariste, orienté par la socialisation de leur fille.

Leur activité professionnelle leur a permis de s'occuper de celle-ci depuis sa petite enfance, néanmoins ils ne pouvaient être totalement disponibles. En complément, ils ont donc choisi qu'elle fréquente à temps partiel une halte-garderie associative avant d'obtenir une place en crèche. Ce choix est motivé par des raisons financières et « *pour qu'elle soit tout de suite sociabilisée* ». Elle était d'ailleurs elle-même « *très en demande* ».

Cette intention se poursuit avec la fréquentation « épisodique » du centre de loisirs sur les périodes de vacances, puis des colonies de la commune. Ces pratiques ont à la fois pour eux une fonction de garde sur des temps pour lesquels ils ne sont pas disponibles pour leur fille, et une fonction de socialisation, différente de celle de l'école.

Le public accueilli au centre de loisirs du quartier et dans les colonies de la ville, est selon eux, issu « *de milieux socialement plus défavorisés* » (*qu'à l'école*), « *de familles qui ne partent pas en vacances* » et les projets mis en place favorisent d'autres modes de relations. Alors qu'à l'école, « *elle va plutôt se faire des amis avec des gens d'un milieu social proche* », le centre de loisirs ou la colo offrent une ouverture. « *On trouvait ça bien qu'elle voit d'autres enfants, qu'elle fasse avec, qu'elle arrive à jouer avec eux, à avoir des relations avec eux. C'était pas mal, et c'était autre chose que l'école, ce n'est pas un truc scolaire, avec les mêmes règles de vie en collectivité, c'est intéressant.* » explique son père.

Pour les parents de Marielle, le départ en colonie prolonge la fréquentation du centre de loisirs, avec les mêmes objectifs de socialisation auxquels s'ajoute l'expérience particulière de vacances entre pairs.

« *Comme il n'y avait plus de centre de loisirs l'été, pour elle, on s'est dit que c'était une occasion pour elle d'être avec des amis. (...) C'est vraiment vivre avec des copains, partager un moment, il n'y a pas beaucoup d'occasions de faire ça* ».

(Famille D., au foyer et dessinateur, milieu urbain, un enfant, Marielle 13 ans)

Le parcours de Théo, 10 ans, est significatif du premier type de cheminement, progressant d'une expérience à l'autre. Sa fréquentation de la crèche, du centre de loisirs, puis des colonies résulte non pas d'un choix initial, mais de « *compromis* » successifs de ses parents, entre leurs souhaits et leurs réalités.



*Suite au non-renouvellement du congé parental du père et à une expérience négative avec une assistante maternelle, Théo fréquente une crèche en attendant de pouvoir être scolarisé.*

*Comme la famille ne peut pas partir en vacances, le centre aéré apparaît comme « un bon compromis » pour que Théo ne s'ennuie pas. Le mercredi, il s'y rend à sa demande « parce qu'il avait des copains qui y allaient parce qu'ils étaient obligés. Il avait envie de faire comme eux. » Il arrête de fréquenter le centre de loisirs suite à un incident mal géré par les animateurs. Puis, il part pour quelques jours dans le cadre d'un séjour proposé par une association médicalisée contactée suite à ses problèmes de santé.*

*Ce cadre rassure ses parents et lève leurs réticences liées à la séparation avec leur fils. Cette expérience, positive, leur donne ensuite l'idée de l'inscrire aux séjours organisés par la commune (séjour de 10 jours pour le premier, puis trois semaines pour le second pendant l'été).*

*(Famille M., inactif et sans emploi, milieu urbain, deux enfants, Théo 10 ans)*

Pour Marielle comme pour Théo, la prise de décision prend la forme du passage d'une pratique à une autre. Cette transition est facilitée par la relation des parents à l'association qui propose le séjour, pour le premier départ de Théo. Elle s'effectue d'autant plus naturellement pour Marielle que le centre de loisirs et les colonies sont tous les deux proposés par la commune, l'offre de séjour est ainsi facilement accessible et peu onéreuse.

L'impact de cette continuité des pratiques sur les décisions parentales s'observe pour les trois types d'accueils, centre de loisirs, mini-camp et colonie. L'expérience acquise dans le cadre d'un accueil collectif tendrait à favoriser le souhait de poursuivre celle-ci dans un autre cadre, l'analyse des attentes des parents le montre (partie 3).

L'entrée en primaire et la nécessité d'aménager le temps de l'enfant, de le faire garder sont à l'origine du projet d'inscription au centre de loisirs pour la majorité des familles, plus particulièrement quand l'enfant a fait l'expérience d'un mode de garde collectif dans sa petite enfance. Plus minoritaire à cette étape du processus décisionnel, le souhait que l'enfant pratique des activités intervient néanmoins pour un tiers des familles, plus souvent quand le mode de garde au cours de la petite enfance n'était pas collectif. C'est alors la recherche d'activités pour l'enfant qui suscite le début des pratiques collectives.

Outre l'inscription dans un parcours, trois types de leviers interviennent pour initier le projet de départ en colonie : le souhait des parents de transmettre à leurs enfants une expérience qu'ils ont appréciée, la demande de l'enfant et la relation à un prescripteur ou à des personnes proches, avec une double fonction d'information et de réassurance.

Concernant le projet de départ en mini-camp, cette double fonction est portée par le centre de loisirs, organisateur du séjour. Une fois la décision prise, sur quels éléments s'appuient les parents pour concrétiser le projet ?

## Partie 2

---

### LES CRITERES DE CHOIX OU D'INFORMATION

---

Selon les pratiques et les conditions de celles-ci - inscription via un prescripteur ou directement par la famille – les choix des parents sont plus ou moins contraints.

Les familles ont en effet rarement le choix du centre de loisirs, celui-ci étant le plus souvent implanté sur un quartier pour la population qui y réside. Elles ne sélectionnent pas non plus l'organisateur quand elles inscrivent leur enfant en colonie via un prescripteur, comité d'entreprise ou collectivité locale, mais posent des options sur un ou plusieurs séjours. Il en est de même pour les mini-camps.

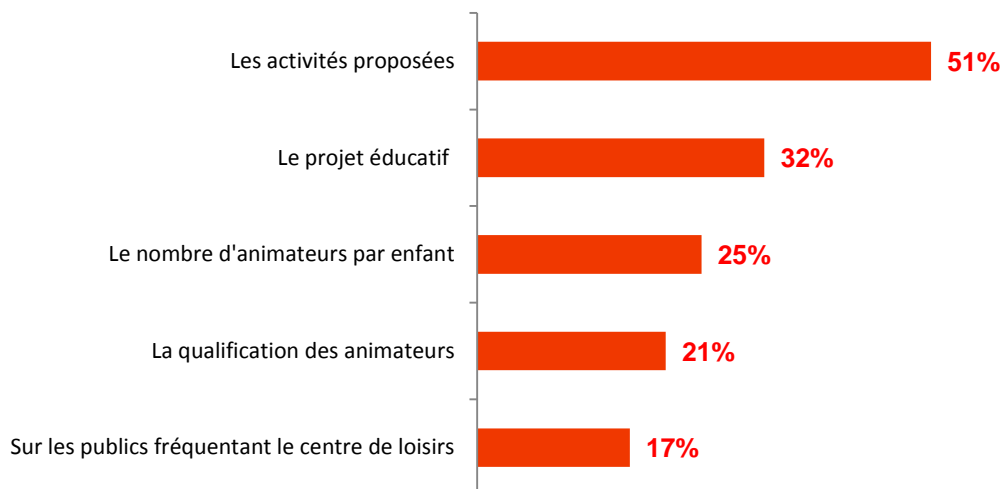
Nous avons donc interrogé les familles, selon les situations, sur leur source d'information, sur les critères intervenant dans leur choix, d'organisateur et de séjour, ou sur les éléments sur lesquels elles se sont renseignées avant d'inscrire leur enfant. Nous souhaitons ainsi évaluer l'attention portée aux caractéristiques du séjour ou de l'accueil proposés, l'hypothèse étant que même dans une situation de « choix contraint », les parents, ou tout au moins certains, s'assurent que la proposition leur convient.

#### 1 – Pour le centre de loisirs

Plus de la moitié des familles (54 %) a répondu s'être informée sur au moins un des cinq critères proposés avant d'inscrire leur enfant au centre de loisirs.

La quasi-totalité s'est renseignée sur les activités proposées (51 % du total, cf. graphique 3), et 60 % d'entre elles (32 % du total) sur le projet éducatif de la structure. Le taux d'encadrement, la qualification des animateurs, et plus encore les publics fréquentant le centre de loisirs semblent présenter moins d'intérêt pour les familles.

*Graphique 3 - Avant d'inscrire votre enfant au centre de loisirs, vous vous êtes renseignés sur... - % total usagers des centres de loisirs pour chaque critère proposé*



L'attention portée au projet éducatif varie avec le niveau de diplôme. A caractéristiques comparables, les parents qui ont arrêté leurs études à la fin du collège se sont moins fréquemment informés sur ce projet<sup>23</sup> (18 % seulement).

Pour les autres critères, c'est le type de territoire qui s'avère plus déterminant. Les habitants des communes rurales, voire ceux des petites agglomérations (2 500 à 10 000 habitants) s'informent plus souvent que les autres : sur les activités (pour 55 % des premiers, 59 % les seconds<sup>24</sup>), la qualification des animateurs (pour 24 % et 26 %<sup>25</sup>), le taux d'encadrement (pour 26 % et 36 %)<sup>26</sup>, et le public accueilli (20 % pour les habitants de petites agglomérations)<sup>27</sup>.

Par ailleurs, on relève un effet de l'expérience de la halte-garderie. Les anciens usagers sont les plus attentifs aux cinq critères proposés : 76 % se sont informés sur les activités proposées, 61 % sur le projet éducatif, 40 % pour le taux d'encadrement, 29 % sur la qualification des animateurs et 34 % sur les publics accueillis<sup>28</sup>.

<sup>23</sup> Selon les résultats des régressions logistiques réalisées pour chacun des critères proposés par le questionnaire. Ces modèles statistiques permettent d'isoler l'impact spécifique de chacune des caractéristiques de la famille et de l'enfant, ici sur la réponse des parents à l'information prise sur le projet éducatif. Avoir un niveau d'études inférieur ou égal au Brevet des collèges réduit de 24 points la probabilité de s'être informé sur le projet éducatif par rapport à la situation de référence (avoir le niveau baccalauréat). Le R2 rend compte du pourcentage de la variance expliquée par le modèle, ici 13 %, le test de Hosmer et Lemeshow, ici .977, indique l'ajustement du modèle aux données (avec un maximum HL=1). Nous avons réalisé des modèles de régression avec une méthode ascendante pas à pas. Ce type de méthode est approprié quand les variables sont nombreuses, elle permet d'introduire progressivement les différentes variables. Nous avons retenu le modèle le plus explicatif (R2) et le mieux ajusté aux données (HL) (Desjardins 2007, Howell 2004).

<sup>24</sup> +21 points et +19 points par rapport à la situation de référence (10 000 à moins de 100 000 habitants) selon les résultats de la régression logistique (R2=.100 et HL=.844).

<sup>25</sup> +10 points et + 8 points (R2=.3 et HL=.787).

<sup>26</sup> +13 points et +10 points (R2=.088 HL=.624).

<sup>27</sup> +10 points les communes rurales et les petites agglomérations (R2=7 % et HL=.478).

<sup>28</sup> A situation comparable, l'expérience de la halte-garderie augmente la probabilité (par rapport aux non usagers) de s'être informé sur le projet de 52 points, sur les activités de 35 points, sur la qualification des animateurs de 9 points, le taux de d'encadrement de 14 points et sur les publics de 15 points (R2=.153 HL=.840).

Enfin, quand l'inscription au centre de loisirs a été suscitée par la demande de l'enfant (soit 8 % des familles), les parents s'informent davantage sur l'ensemble des critères : les activités (88 % d'entre eux), le taux d'encadrement (36 %), la qualification des animateurs (50 %), le projet (55 %), et le public accueilli (45 %).

Parmi les familles qui n'ont pris aucune information, le besoin de garde est fréquemment à l'origine de l'inscription de l'enfant au centre de loisirs (pour 55 % d'entre elles, 47 % en moyenne). Ce sont également plutôt des familles à faibles revenus, peu diplômées, ou résidant dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants<sup>29</sup>.

## 2 – Pour le mini-camp

Concernant le mini-camp, 30 % des familles répondent avoir eu le choix entre plusieurs propositions de séjours. Elles se montrent moins impliquées dans ce choix que les familles interrogées sur l'inscription de leur enfant en colonie, le départ en mini-camp s'inscrivant dans la continuité de la fréquentation du centre de loisirs, dans une relation de confiance avec la structure<sup>30</sup>. La proportion de celles qui répondent « très important » aux différents critères proposés est en effet plus faible, et ce de manière plus marquée, pour le mode d'hébergement, le temps et le mode de transport (cf. graphiques 4 et 8). La durée du séjour et sa proximité pour nombre de ces mini-séjours relativisent probablement l'importance de ces aspects pour les familles.

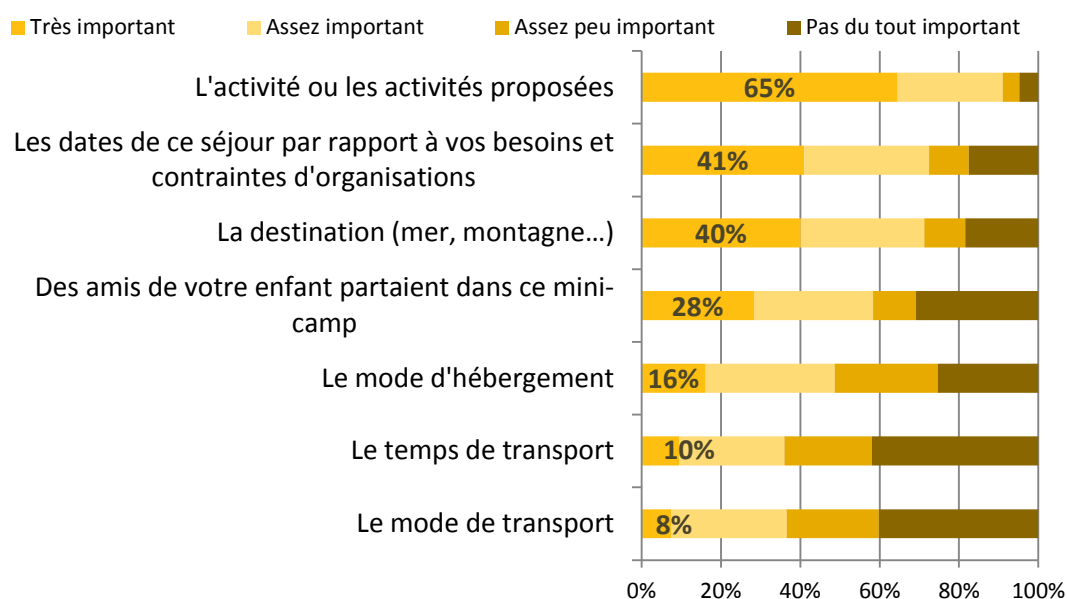
Les activités proposées orientent en premier le choix, suivies par les dates et la destination. La possibilité que l'enfant puisse partir avec des amis intervient au troisième rang, à cette étape. Elle intervient plutôt en amont, au départ de la prise de décision, comme nous l'avons souligné.

---

<sup>29</sup> 28 % des répondant ont un niveau d'études inférieur ou égal au CAP (19 % en moyenne), 23 % de ces familles disposent d'un revenu mensuel inférieur à 1 500 € (17 % en moyenne,  $p=0.05$ ), 44 % d'entre elles vivent dans une agglomération de plus de 10 000 habitants (37 % en moyenne).

<sup>30</sup> L'importance relative accordée à ces critères ne varie pas selon les caractéristiques de la famille, l'expérience de l'enfant ou celle de ses parents. Seules les membres des professions indépendantes et les cadres accordent plus d'importance à la date du séjour que les autres. Sur une échelle de 1, pour très important, à 4, pour pas du tout important, les notes moyennes attribuées par ces catégories sont égales à 1.48 et 1.50, contre 2.07 pour l'ensemble des usagers.

Graphique 4 - Les critères suivants ont-ils été très, assez, assez peu ou peu importants pour vous lors du choix de ce mini-camp en particulier ?  
% total usagers des mini-camps pour chaque critère proposé



### 3 – Pour la colonie

#### Quelles sources d'information ?

Quand il s'agit de trouver un séjour et un organisateur pour les familles qui inscrivent directement leur enfant (graphique 5), 36 % d'entre elles recherchent sur Internet. Mais près d'un quart reste attaché à la consultation de brochures papiers ou de catalogues. On retrouve le rôle de l'entourage, consulté à ce stade par 20 % des familles.

Les familles étaient interrogées sur le premier départ de l'enfant, celui-ci a eu lieu pour 40 % d'entre elles il y a 5 à 10 ans<sup>31</sup>. Aujourd'hui, la recherche sur Internet occupe probablement une place plus importante. Mais celles qui y ont recours sont probablement toujours aujourd'hui comme l'enquête l'observe, plutôt des familles aisées<sup>32</sup>, fortes utilisatrices d'Internet<sup>33</sup>.

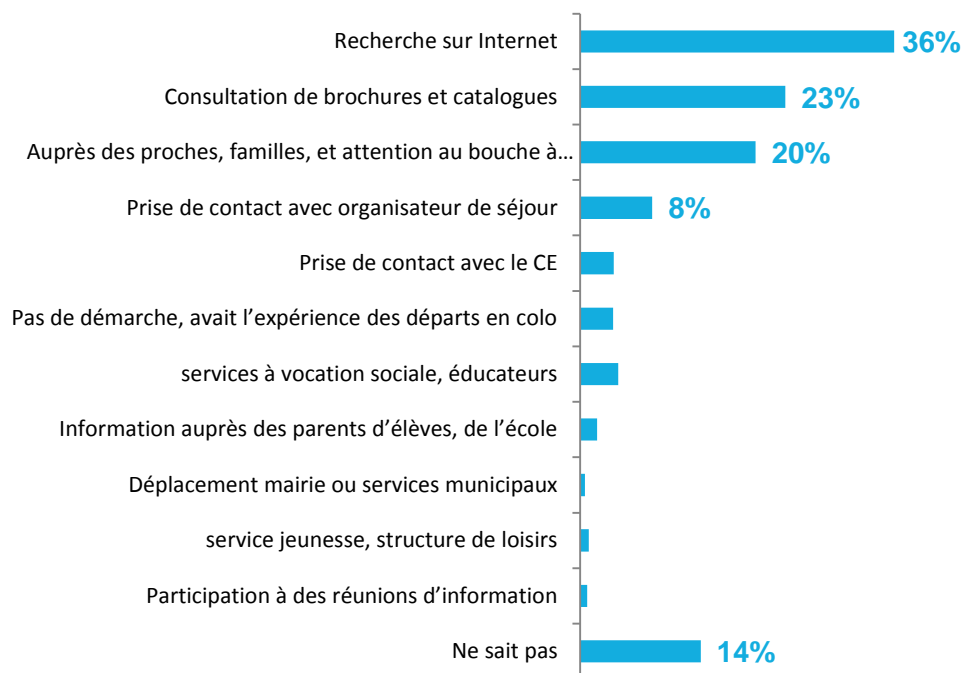
<sup>31</sup> Pour 20 % des familles interrogées, ce premier départ a eu lieu l'année précédente de l'enquête, pour 38 % entre deux et quatre ans avant, et pour 2 %, il y a plus de 10 ans.

<sup>32</sup> 50 % des familles disposant d'un revenu supérieur à 2 500 € mensuels ont recherché des informations sur Internet et 45 % des cadres.

<sup>33</sup> C'est ce que constate la dernière enquête du Crédoc sur le sujet : « plus une personne est diplômée et plus son niveau de vie est élevé, plus elle a de chances de faire des achats sur Internet : 81 % des plus diplômés (contre 19 % des non-diplômés), et 72 % des hauts revenus (contre 41 % des bas revenus) sont concernés ». Bigot R., Crouette P., « La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française », Crédoc, Conseil Général de l'Economie, de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies (CGE) et de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), nov. 2014.

Quant aux familles les plus attachées aux brochures, ce sont souvent les moins aisées<sup>34</sup>, ou celles faisant partir leur enfant à sa demande (pour 34 % d'entre elles) ou suite à l'information sur les aides dont elles pouvaient bénéficier (6 % d'entre elles).

*Graphique 5 - Pour choisir le séjour et l'organisateur, comment avez-vous eu ou cherché des informations ? - Familles en inscription directe – question ouverte*



### Quels critères ?

On retrouve pour les colonies l'attention portée par les parents au projet éducatif du centre de loisirs et aux activités proposées. Près de 70 % des familles ayant inscrit directement leur enfant auprès de l'organisateur répondent en effet avoir choisi celui-ci à partir de son projet éducatif.

L'importance accordée aux autres critères proposés varie ensuite selon que la famille a choisi d'abord l'organisateur, puis le séjour (50 % des usagers) ou le séjour avant l'organisateur (50 % également).

Quand le choix de l'organisateur précède celui du séjour, c'est la réputation de celui-ci qui prévaut (graphique 6), puis son projet éducatif et au troisième rang son expérience. Les autres caractéristiques de l'organisme proposées par le questionnaire sont également davantage prises en compte.

<sup>34</sup> 30 % d'entre elles bénéficient d'un revenu inférieur à 2 500 € mensuels, la même tranche de revenu concerne 18 % des familles ayant inscrit directement leur enfant en séjour collectif. 25 % d'entre elles sont des familles monoparentales (15 % en moyenne).

Comment avez-vous choisi l'organisateur ? *De toute façon, il n'y en a pas 36, je crois (...). On a fait quelques organismes. On a fait ceux qui sont près du quartier X, maintenant ils sont rue Z., c'est une association laïque, un truc connu, ils sont connus. Moi, j'allais en colo, je connaissais les grands opérateurs (...). Déjà c'est un vieil organisme, c'est une tradition, je crois que j'étais déjà sortie avec eux, donc ça m'avait tiltée. J'avais un regard plutôt bienveillant sur eux.*

(Famille L., chef d'entreprise et chef de chantier, milieu urbain, trois enfants, Louis 17 ans)

De manière générale, quel que soit l'ordre dans lequel les choix sont effectués, 62 % des familles prennent en compte la réputation de l'organisme, 48 % son expérience, 37 % son statut (association ou société commerciale). Ces critères sont d'autant plus fortement valorisés que les parents ont l'expérience des colonies (pour 70 % d'entre eux)<sup>35</sup>.

L'importance accordée à l'ancienneté de l'organisme varie selon le type de territoire, les habitants des zones rurales ou ceux des grandes agglomérations sont les plus attachés à ce critère<sup>36</sup>. Quant à l'attention portée au projet éducatif, il varie comme nous l'avons observé pour le centre de loisirs, avec le niveau d'études, particulièrement pour ceux qui ont choisi l'organisme en premier. Les parents qui ont poursuivi leurs études un an ou deux après le baccalauréat sont les moins attachés à ce critère<sup>37</sup>.

Par ailleurs, si la possibilité d'une rencontre physique (l'organisateur ayant un bureau ou une boutique), s'avère moins déterminante que les autres critères, 25 % des usagers ayant choisi en premier l'organisme adhèrent à cette proposition.

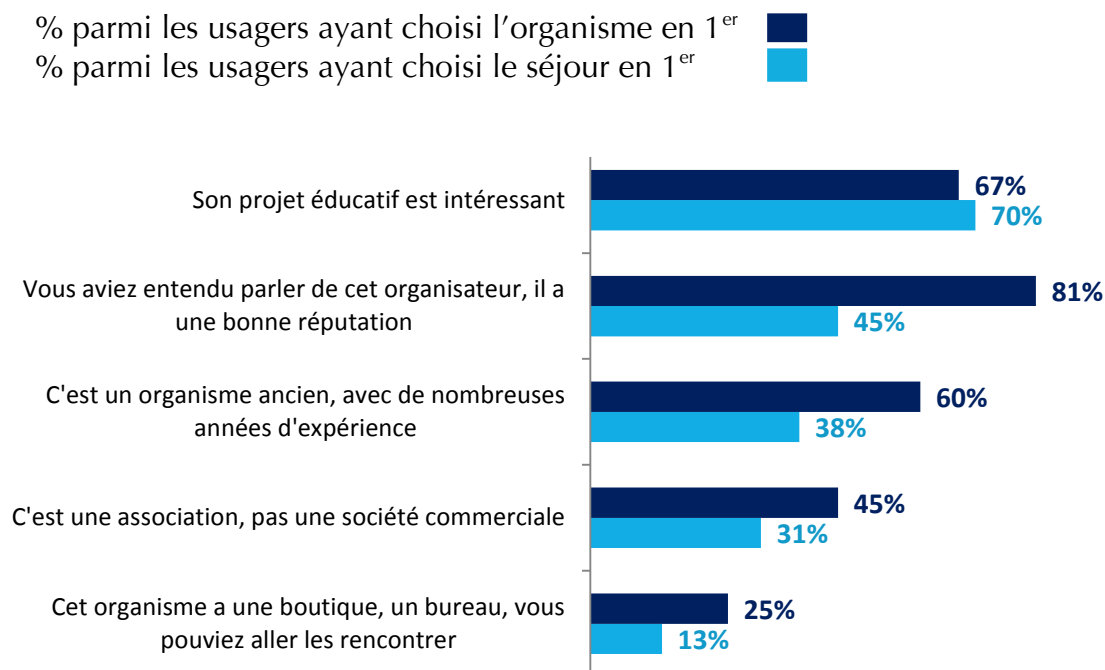
---

<sup>35</sup> 68 % des parents partis en colonie ont pris en compte la réputation de l'organisme, 43 % le statut et 55 % l'expérience. Les résultats de la régression logistique réalisée montrent un impact de l'expérience des parents sur la prise en compte du statut (+18 points R2=.094 HL=.758), sur la réputation (+19 points, R2=.117, HL=.598), sur l'ancienneté (+21 points, R2=.145, HL=.904).

<sup>36</sup> +22 points pour les premiers et +30 points pour les seconds par rapport à ceux des communes de 10 000 à 99 999 habitants (R2=.145, HL=.904).

<sup>37</sup> -35 points par rapport à un niveau baccalauréat, R2=.204, HL=1.

*Graphique 6 - Pour choisir l'organisme, ces critères ont-ils joué pour vous ?  
% usagers des colonies – Inscription directe auprès de l'organisateur*



Quant au choix du séjour, il est en premier lieu orienté par les activités proposées, puis de manière comparable par les dates et la destination (graphique 7). L'importance relative des différents critères varie peu en fonction des caractéristiques des familles.

On note en revanche des différences selon que l'inscription ait été directe ou que les familles aient été en relation avec un prescripteur. Parmi ces dernières, 89 % des familles répondent avoir effectivement eu le choix du séjour, que celui-ci ait été proposé par un comité d'entreprise ou une collectivité locale.

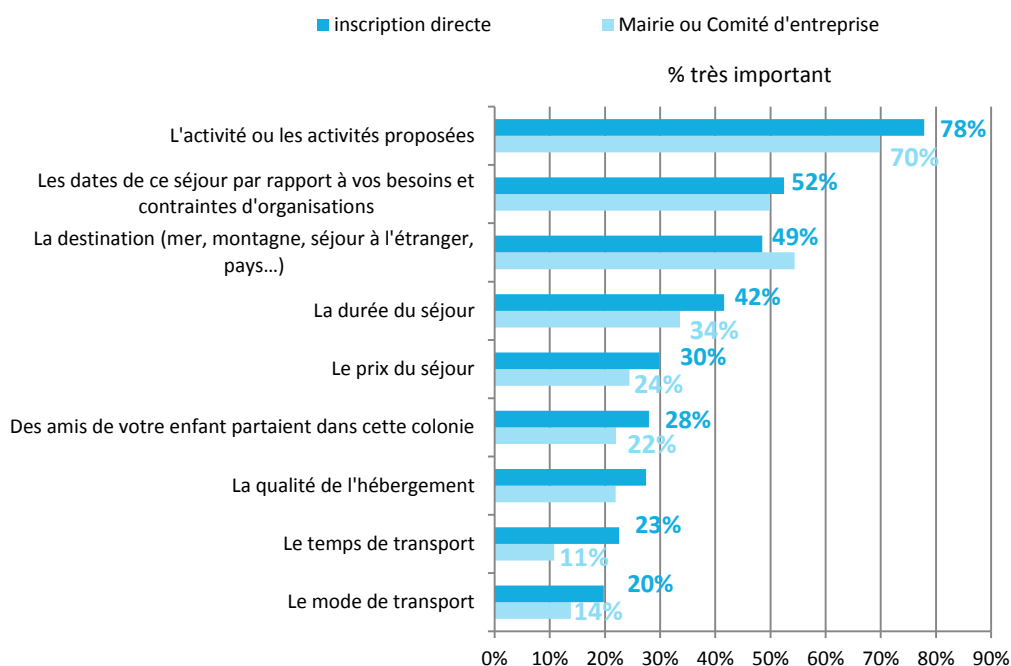
Les familles ayant inscrit leur enfant auprès de l'organisateur sont plus attentives à l'ensemble des critères proposés, à l'exception de la destination. Les offres de séjour des prescripteurs, en particulier des comités d'entreprises, sont en effet très diversifiées à cet égard.

La différence la plus marquée entre l'inscription directe et celle via un prescripteur, s'observe pour le temps de transport et la durée du séjour, deux critères que l'on peut rapprocher du prix. On peut comprendre que les familles inscrivant leur enfant et payant leur séjour directement auprès d'un organisateur et sans une prise en charge partielle du coût du séjour par un comité d'entreprise ou une collectivité locale soient les plus sensibles à ce critère.



Enfin, quand c'est le séjour qui a été choisi avant l'organisme, on peut penser que c'est en raison des dates, ce critère est en effet davantage mis en avant. De manière générale, pour l'ensemble des usagers, il est plus important pour les familles les plus aisées<sup>38</sup>.

*Graphique 7 - Pour choisir le séjour, les critères suivants ont été très, assez, assez peu, ou pas du tout importants ? - % usagers des colonies*



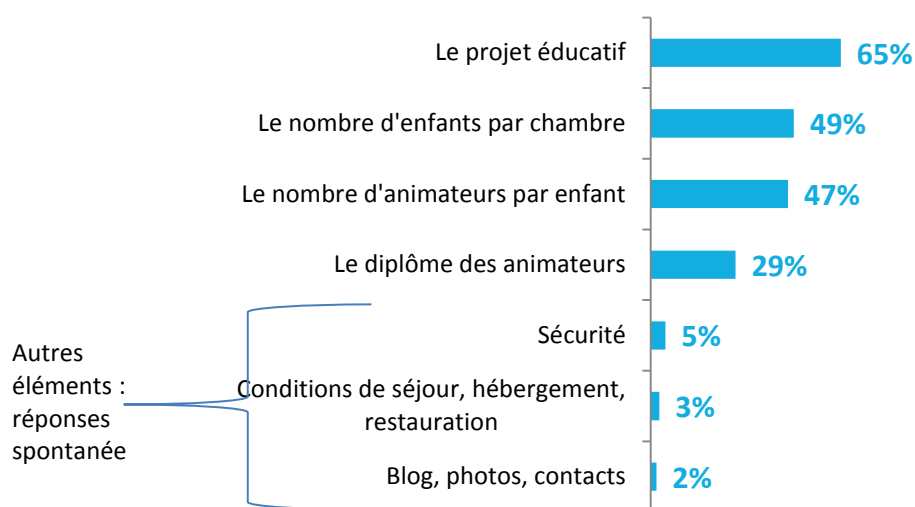
Après le choix du séjour et de l'organisme, on a interrogé les familles en inscription directe sur les caractéristiques du séjour ayant pu peser dans leur décision, et sur lesquelles elles s'étaient informées (graphique 8).

Au total, 68 % de ces familles s'étaient informées sur au moins un des quatre critères proposés, au premier rang desquels on retrouve à nouveau le projet éducatif, avec un score comparable à celui observé pour le choix de l'organisateur. Intervient en second le nombre d'enfants par chambre et la qualification des animateurs. L'attention portée à ces critères se trouve partagée par un éventail assez large de la population des usagers, caractérisé par un niveau d'études équivalent ou supérieur au baccalauréat.

<sup>38</sup> Via un prescripteur, le critère de date est plus important pour les cadres et les ménages disposant d'un revenu supérieur à 4 500 € mensuels (note moyenne sur une échelle de 1, pour très important, à 4, pour pas du tout, 1.58 et 1.34, 1.91 pour l'ensemble). Pour les familles en inscription directe, pour les cadres, employés, ouvriers et professions intermédiaires (notes moyennes de 1.71 à 1.73, 2.02 pour l'ensemble), et revenus situés entre 2 500 € et 3 500 € (1.44/2.02).

C'est en effet le niveau de diplôme qui distingue les familles les plus attentives à l'encadrement et au projet éducatif<sup>39</sup>. Quant à l'attitude à l'égard du nombre d'enfants par chambre, elle varie selon les milieux sociaux, décrits par les professions et catégories socioculturelles (PCS) : les cadres, professions indépendantes et les employés se montrent les plus préoccupés par ce critère (pour 54 %, 58 % et 64 % d'entre eux)<sup>40</sup>. Enfin, à caractéristiques et expériences comparables, les parents répondent avoir été plus attentifs au taux d'encadrement (56 %), au projet éducatif (80 %), au nombre d'enfants par chambre (67 %) quand l'enfant concerné est une fille<sup>41</sup>.

*Graphique 8 - Pour choisir le séjour, les critères suivants ont été très, assez, assez peu, ou pas du tout, importants ? - % usagers des colonies – Inscription directe*



Le questionnaire proposait aux parents interrogés d'ajouter des critères supplémentaires s'ils le souhaitaient. Ces réponses spontanées faisaient référence à trois aspects : la sécurité, les conditions de séjour et la communication avec la famille au cours du séjour.

Quel que soit le type d'accueil, centre de loisirs, mini-camp ou colonie, les activités se situent au premier rang des critères de choix ou d'information. Les caractéristiques pédagogiques de la structure ou du séjour, en termes de projet et d'encadrement, interviennent en second, et sont prises en compte par une majorité de parents. Leur intérêt pour ces caractéristiques varie avec leur niveau d'études, mais également, pour le centre de loisirs, avec leur proximité avec la structure quand elle se situe en milieu rural ou dans de petites agglomérations. Ces critères de choix et d'information sont à mettre en relation avec les attentes des parents.

<sup>39</sup> 48 % des répondants de niveau baccalauréat se sont informés sur le diplôme des animateurs, 65 % sur le taux d'encadrement, 75 % sur le projet éducatif. Ces proportions s'élèvent à 68 %, 70 %, et 75 % quand les parents ont suivi des études supérieures au-delà de trois années après le baccalauréat ; les résultats des régressions logistiques réalisées montrent un impact du niveau de diplôme indépendamment des autres caractéristiques de la famille pour la qualification des animateurs ( $R^2=0.159$   $HL=1$ ), le projet éducatif ( $R^2=0.158$   $HL=0.987$ ), et le taux d'encadrement ( $R^2=0.148$   $HL=0.695$ ).

<sup>40</sup>  $R^2=0.263$   $HL=0.959$ , +30 points pour les cadres, +32 points pour les professions indépendantes, +42 points pour les employés par rapport aux professions intermédiaires.

<sup>41</sup> Toujours selon les résultats des régressions logistiques.

## Partie 3

---

### ATTENTES ET MOTIVATIONS DES PARENTS

---

Quel que soit le type d'accueil, l'attente première des parents (cf. graphiques 9, 10 et 11) est que leur enfant s'amuse à travers la découverte d'activités diversifiées. Cette dimension ludique caractérise plus fortement les séjours, mini-camp et colonie (très importante pour 86 % et 81 % des parents), que le centre de loisirs (68 %)<sup>42</sup>. Il en est de même pour la diversité des activités : très importante pour 63 % et 62 % des usagers des séjours, 52 % ceux du centre de loisirs.

La fréquentation du centre de loisirs répond fortement, nous l'avons observé au départ du processus de décision, à un besoin de garde (très important pour 61 % des parents). Ce besoin apparaît peu marqué pour les séjours. A l'âge des premiers départs en collectif, et de l'arrêt du centre de loisirs, rester seul à la maison devient en effet possible. La nécessité de faire garder son enfant est alors moins présente, ou elle prend une autre forme : le départ en mini-camp ou en colonie permet plutôt « *qu'il ne reste pas à la maison sans rien faire* », ce qui motive plus fortement ce départ (très important pour 55 % et 54 % des usagers) que la fréquentation du centre de loisirs (pour 41 % d'entre eux).

Si le besoin de garde est davantage affiché pour ce dernier, il apparaît exprimé de manière différente, mais reste tout aussi présent pour les séjours.

Après la dimension ludique associée à la diversité des activités et le besoin de garde auquel répond le centre de loisirs, les parents relèvent son rôle éducatif. Ils mettent plus particulièrement en avant la socialisation et le développement des compétences. La fonction éducative du centre de loisirs est ainsi explicitement présente dans les motivations des parents.

Pour le mini-camp, la confiance accordée au centre de loisirs qui organise le séjour permet ainsi ce départ, cette relation de confiance est placée au second rang des motivations des parents (graphique 10).

Pour les colonies, l'accès à des activités différentes de ce que les parents peuvent proposer ou que l'enfant avait envie de pratiquer, la mobilité et la découverte de nouveaux espaces suivent l'importance accordée à la dimension ludique. Les usagers des mini-camps leur portent une attention comparable<sup>43</sup>. Ces séjours offrent ainsi pour ces parents une ouverture vers d'autres territoires ou d'autres pratiques que celles vécues au quotidien, pratiques d'activités mais plus globalement pratiques de vacances. Faire partir leur enfant en colonie ou mini-camp, c'est lui donner ainsi l'opportunité de vivre une autre forme de vacances que les vacances en famille.

---

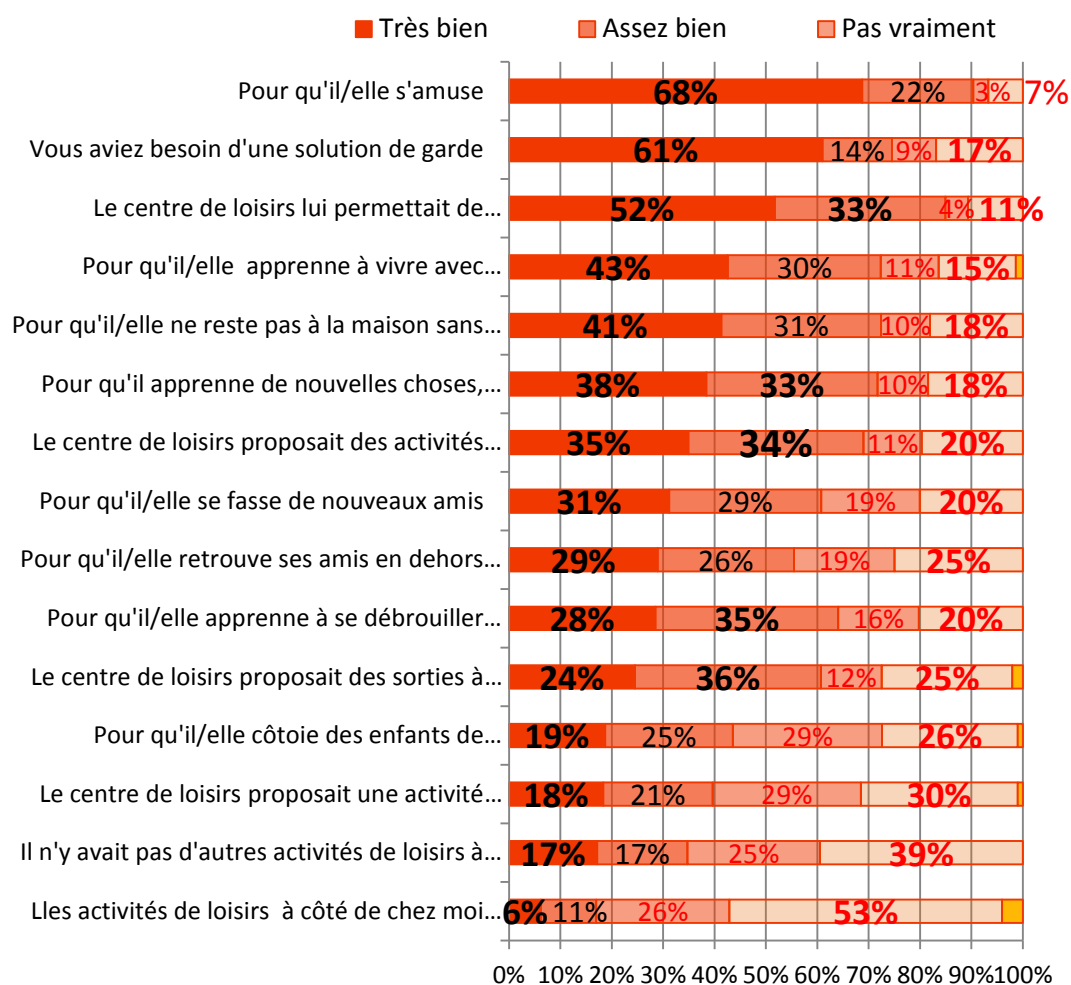
<sup>42</sup> La différence est statistiquement significative à  $p < .001$ . Il en est de même pour les comparaisons suivantes.

<sup>43</sup> Pour ces items, les réponses des parents concernant le départ de leur enfant en mini-camp ou en colonie ne sont pas statistiquement différentes.

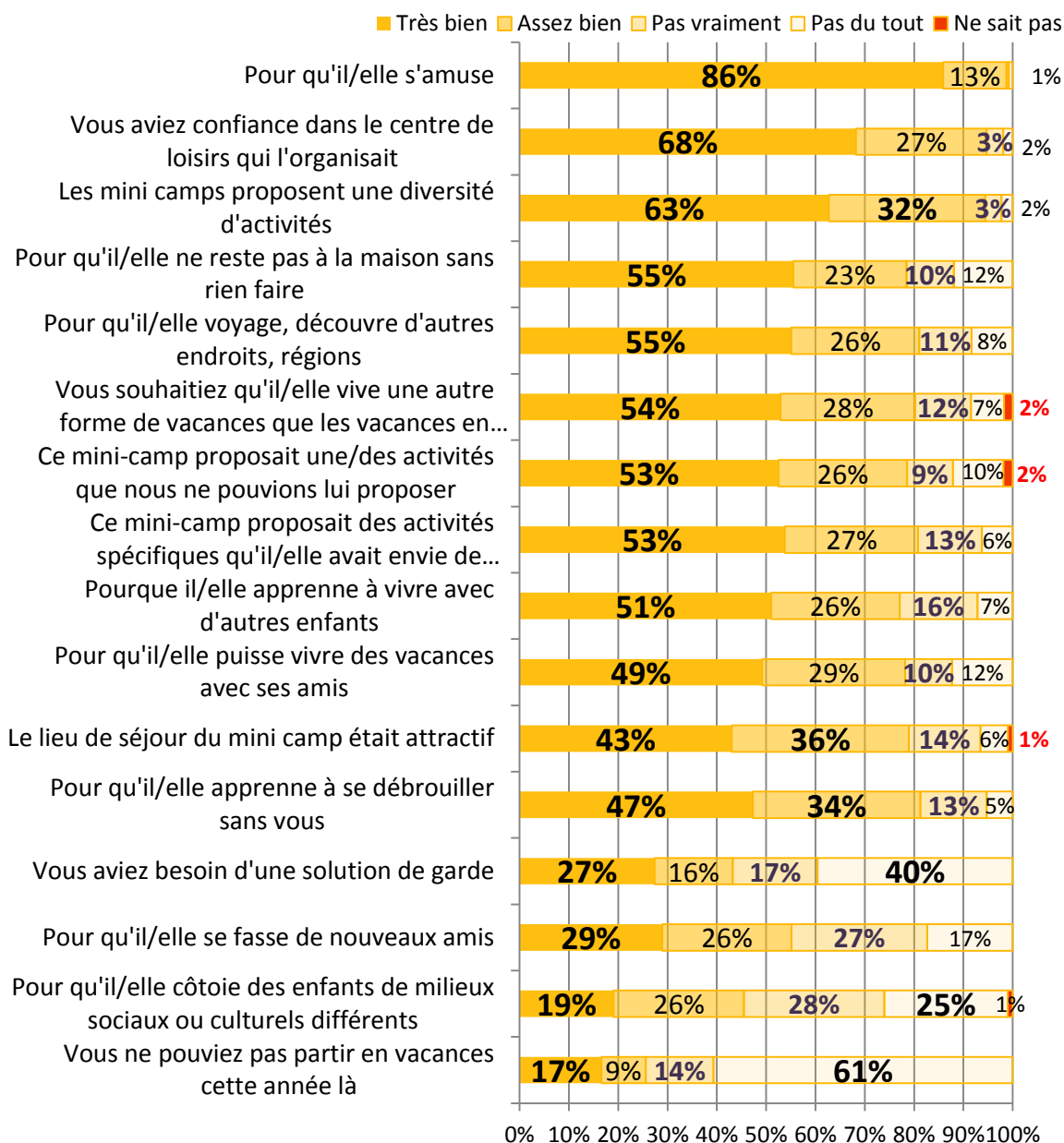
Les dimensions explicitement éducatives proposées par le questionnaire (« pour qu'il/elle apprenne à vivre avec d'autres enfants », « pour qu'il/elle apprenne à se débrouiller sans vous », « pour qu'il/elle apprenne de nouvelles choses, acquiert de nouvelles compétences ») apparaissent plus mineures dans les motivations des parents, mais cette ouverture à d'autres pratiques, territoires ou relations n'en est pas moins éducative.

Parmi les apports éducatifs, la mixité sociale (« pour qu'il/elle côtoie des enfants de milieux sociaux et culturels différents ») se situe en retrait pour les trois types d'accueils. Mais cette position moyenne pour l'ensemble des usagers recouvre en fait une diversité d'attitudes. C'est la seule proposition qui divise les parents en quatre groupes de taille égale selon leur degré d'adhésion (très bien, assez bien, pas vraiment, pas du tout) à celle-ci. Nous nous proposons donc d'analyser plus en détail la diversité de ces attitudes en relation avec les autres items relatifs à la socialisation ou aux relations amicales (3.4 - Socialisation et mixité sociale).

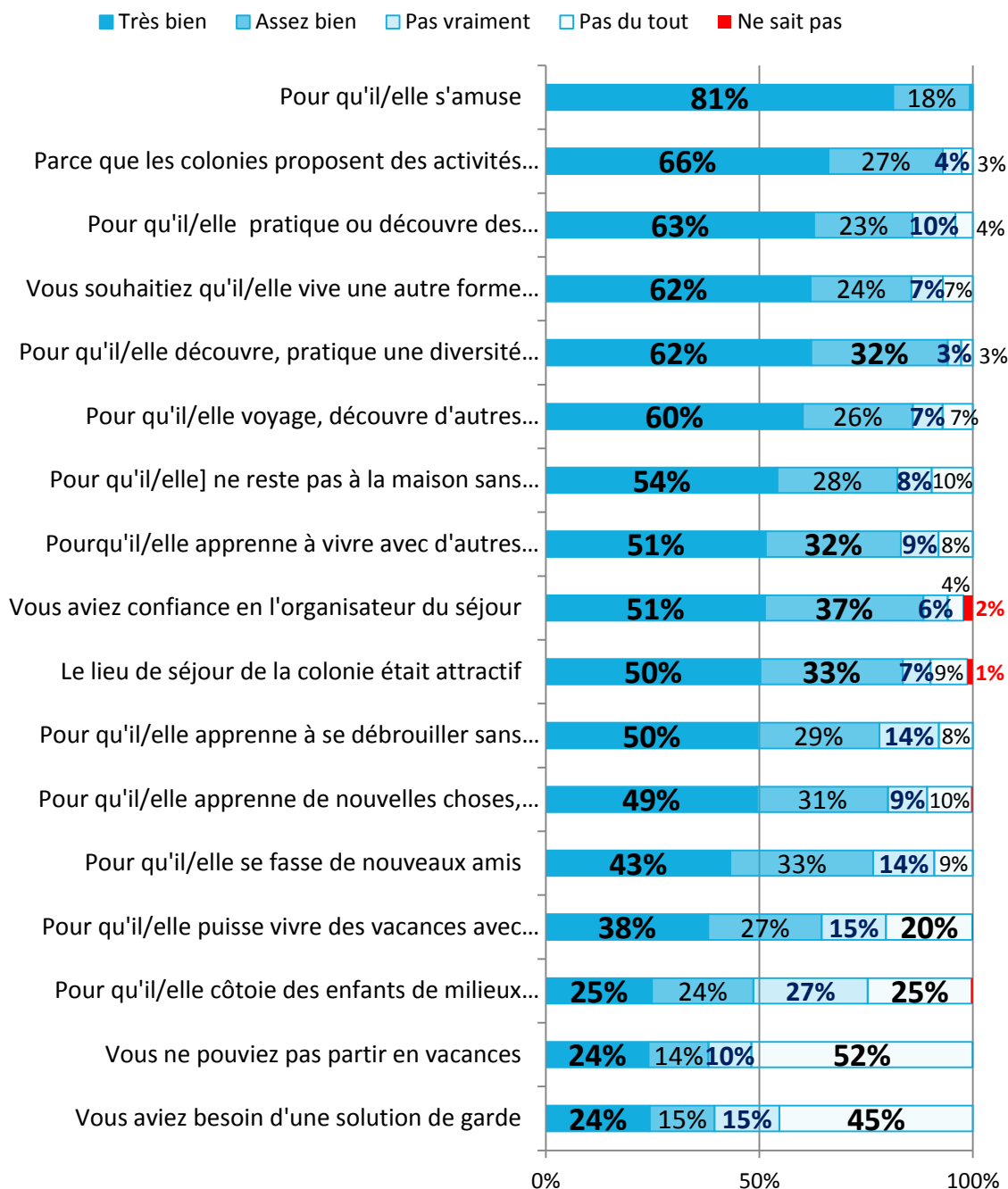
*Graphique 9 - Pour quelles raisons avez-vous inscrit votre enfant au centre de loisirs ? Dites-moi si les raisons suivantes expliquent très bien, assez bien, pas vraiment, ou pas du tout les raisons pour lesquelles vous avez inscrit votre enfant ? % usagers des centres de loisirs - Notes moyennes*



Graphique 10 - Pour quelles raisons avez-vous inscrit votre enfant en mini-camp ?  
 Dites-moi si les raisons suivantes expliquent très bien, assez bien, pas vraiment, ou pas du tout les raisons pour lesquelles vous avez inscrit votre enfant (la première fois et les fois suivantes) ? - % usagers des mini-camps



*Graphique 11 - Pour quelles raisons avez-vous inscrit votre enfant en colonie ?  
Dites-moi si les raisons suivantes expliquent très bien, assez bien, pas vraiment, ou pas du tout les raisons pour lesquelles vous avez inscrit votre enfant la première fois et les fois suivantes ? - % usagers des colonies*



Au-delà de cette photographie générale des attentes des parents, on observe des différences liées aux caractéristiques socioculturelles et socioéconomiques des familles ou à leurs expériences précédentes des accueils collectifs. Les typologies réalisées et présentées ci-dessous synthétisent ces variations, en dégageant des groupes de parents, homogènes au regard de leurs motivations concernant les pratiques collectives, centre de loisirs et colonie de leur enfant. Chaque groupe est ainsi constitué des parents qui ont les motivations les plus proches et qui se distinguent de celles des parents des autres groupes.

Etant donné le grand nombre d'items proposés par le questionnaire pour caractériser les motivations des parents à inscrire leur enfant en centre de loisirs, mini-camp et colonie (cf. graphiques 9, 10, 11), nous avons effectué au préalable une analyse factorielle pour chaque type d'accueil. Ce type d'analyse vise à dégager les dimensions structurant l'ensemble des items, ici les motivations des parents, et permet ainsi de les synthétiser. Ces dimensions ou axes dessinent un espace dans lequel les parents sont positionnés en fonction de la relative proximité ou distance de leurs réponses avec ces axes. Les classifications<sup>44</sup> réalisées permettent ensuite de regrouper les parents selon leur position sur ces différentes dimensions pour dégager les typologies présentées ci-dessous. Chaque groupe ou profil type est enfin décrit à travers les variables qui le caractérisent de manière significative et le distinguent par rapport aux autres.

Concernant le départ en mini-camp, on observe peu de variations des motivations des parents, que ce soit en fonction des caractéristiques socioculturelles, socioéconomiques de la famille ou de son expérience des accueils collectifs. La typologie obtenue n'était donc pas pertinente.

Parmi les quelques variations observées, les plus importantes<sup>45</sup> concernent la confiance dans le centre de loisirs qui organisait le mini-camp et surtout la motivation à faire partir l'enfant en vacances parce que les parents ne partent pas. L'importance accordée à cette relation varie avec le niveau d'études des parents, celle-ci constitue un levier au départ en mini-camp plus particulièrement pour les parents bacheliers ou qui ont suivi des études supérieures<sup>46</sup>. Par ailleurs, on fera d'autant plus partir son enfant en mini-camp parce qu'on ne peut pas partir en vacances, ou que son revenu est faible à moyen<sup>47</sup>. Cette motivation est plus marquée chez les parents les moins aisés jusqu'à 2 500 € de revenu mensuel et décroît avec le revenu<sup>48</sup>.

---

<sup>44</sup> Nous avons réalisé une classification (nuées dynamiques) à partir des coordonnées sur les axes dégagés par l'analyse factorielle (ACP).

<sup>45</sup> Pour ces deux items, l'Eta carré qui mesure l'intensité de la relation est plus élevé ( $E2=.084$  et  $E2=.161$ ) que pour les autres items.

<sup>46</sup> Le questionnaire proposait aux parents de noter chaque raison proposée sur une échelle de 1 à 4, de 1 si elle leur convenait très bien à 4 si elle ne leur convenait pas du tout. Pour l'item « *vous aviez confiance dans le centre de loisirs qui organisait le mini-camp* », la moyenne des notes attribuées par l'ensemble des usagers est 1.39. La note moyenne est 1.19 pour les parents titulaires du baccalauréat, elle est égale à 1.23 pour les parents qui ont suivi des études au-delà de bac+3, 1.41 pour les titulaires d'un diplôme de niveau bac+1 à 2, 1.45 pour ceux qui n'ont pas poursuivi après le BEPC, 1.67 pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

<sup>47</sup> Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, les plus diplômés ne sont pas toujours bénéficiaires de hauts revenus.

<sup>48</sup> Pour l'item « *vous ne pouviez pas partir en vacances cette année-là* » la note moyenne est de 3.19. Elle s'élève à 3.52 pour les parents dont le revenu mensuel est supérieur à 4 500 €/mois, 3.64 entre 3 500 € et 4 500 €, 3.28 entre 2 500 € et 3 500 €, 2.86 entre 1 500 € et 2 500 €, 2.25 entre 1 000 € et 1 500 €, 2.27 en dessous de 1 000 €.

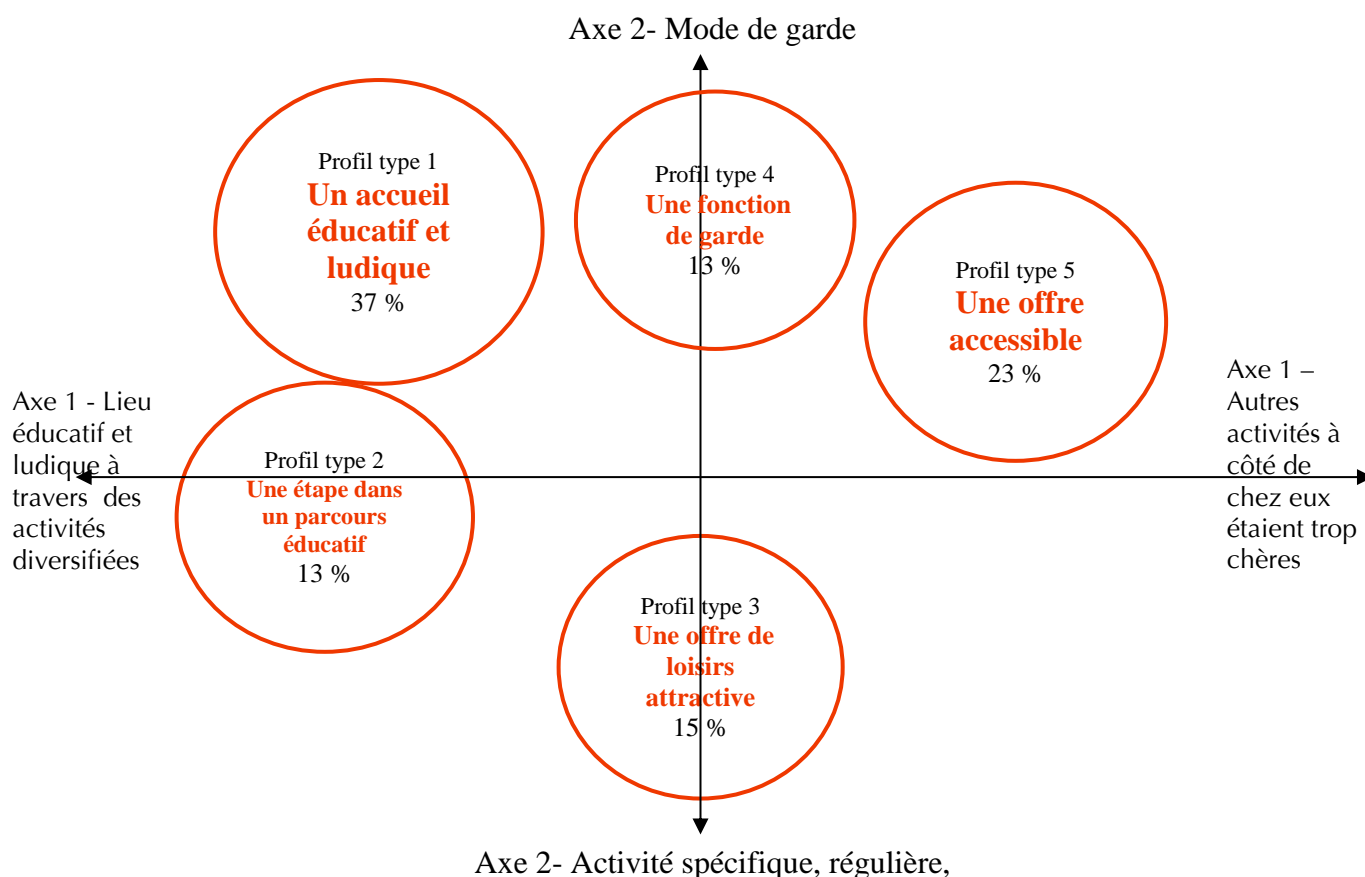
Par ailleurs, quand les parents ont eux-mêmes fréquenté un centre de loisirs pendant leur enfance, ils valorisent plus que les autres la confiance en celui-ci. L'inscription de leur enfant en mini-camp est également plus fortement motivée par le voyage qu'il propose et sa destination, l'apprentissage de la socialisation et de l'autonomie que permet le séjour<sup>49</sup>.

Enfin, quand l'inscription en mini-camp fait suite à la proposition du centre de loisirs, elle est moins motivée par la pratique d'activités spécifiques, mais davantage par la possibilité de vivre une autre forme de vacances que les vacances en famille<sup>50</sup>.

## 1 – Typologie des usagers des centres de loisirs

Cinq groupes ou profils types se distinguent parmi les usagers des centres de loisirs.

**Schéma 2 – Attentes et motivations des usagers des centres de loisirs – Axes et profils types**



<sup>49</sup> Pour les parents qui ont fréquenté un centre de loisirs, les notes moyennes à « vous aviez confiance dans le centre de loisirs », « pour qu'il voyage », « le lieu était attractif », « pour qu'il apprenne à vivre avec d'autres », « pour qu'il apprenne à se débrouiller sans vous » sont respectivement de 1.20, 1.48, 1.63, 1.51 et 1.55. Pour les parents qui n'ont pas eux cette expérience, les notes moyennes pour les mêmes items sont : 1.53, 1.91, 1.93, 2, 1.93.

<sup>50</sup> Quand l'inscription fait suite à la proposition du mini-camp, les notes moyenne attribuées à « ce mini-camp proposait des activités spécifiques que votre enfant avait envie de pratiquer » et « vous souhaitiez qu'il vive une autre forme de vacances que les vacances en famille » sont respectivement de 1.85 et 1.44, 1.35 et 1.81 dans les autres situations.



### ↳ Profil type 1 - Un accueil éducatif et ludique – 37 % des familles

*Souhait mode de garde collectif et pratique halte-garderie - Inscription au centre de loisirs au moment de l'entrée de l'école – Attention au projet éducatif – Agglomérations moyennes – Une forte fréquentation*

Le premier rassemble la plus forte proportion de familles. Pour celles-ci, le centre de loisirs est à la fois un mode de garde ainsi qu'un espace éducatif et ludique, caractérisé par la diversité des activités proposées. Cette double motivation apparaît avoir été présente dès la petite enfance. Près d'un tiers de ces familles aurait souhaité que leur enfant fréquente la crèche (tableau 1) mais nombre d'entre eux a finalement été accueilli par une assistante maternelle (38 % de ceux qui souhaitaient la crèche), par ses grands-parents (14 %), ou ses parents (22 %). Pour certains d'entre eux, plus nombreux que parmi l'ensemble des parents interrogés, la fréquentation de la halte-garderie a pu répondre au projet de socialisation exprimé à travers le souhait de la crèche. Ce projet se poursuit par l'inscription de l'enfant au centre de loisirs au moment de l'entrée à l'école<sup>51</sup>. Ces parents sont en effet nombreux à s'être informés sur le projet éducatif de la structure, le public accueilli, les activités proposées (tableau 2). L'attention portée au public fréquentant la structure est à mettre en relation avec sa composition qui leur apparaît diversifiée pour 80 % d'entre eux (tableau 4). Cette perception apparaît cohérente avec leur lieu de résidence (34 % vivent dans une agglomération de 10 000 à 100 000 habitants, tableau 3). Les enfants de ce groupe se caractérisent par la plus forte fréquentation sur l'ensemble des périodes interrogées : 67 % vont au centre de loisirs le mercredi, 85 % pendant les petites vacances, 75 % pendant l'été et 3 % le samedi (tableau 5).

Les deux groupes suivants sont proches du précédent mais mettent en avant pour l'un, les motivations éducatives, et pour l'autre, la fonction de garde.

### ↳ Profil type 2 - Une étape dans un parcours éducatif – 13 % des familles

*Garde parentale et halte-garderie – Inscription au centre de loisirs pour les activités ou à la demande de l'enfant – Les plus attentifs au projet éducatif – Expérience du centre de loisirs par les parents – Professions indépendantes et employés – Une fréquentation ciblée selon la possibilité pour l'enfant de retrouver ses amis ou selon le programme d'activités*

Ce groupe, le plus motivé par les dimensions éducatives et ludiques du centre de loisirs se caractérise par un investissement personnel des parents dans la garde de leur enfant lorsqu'il était petit, associé à sa fréquentation d'une halte-garderie pour des raisons d'organisation. Celle-ci initie la pratique des accueils collectifs, dans un parcours qui se poursuit au centre de loisirs et se prolonge par le départ en colonie de vacances.

---

<sup>51</sup> Pour 34 % des familles de ce groupe, l'entrée à l'école est à l'origine du projet d'inscription au centre de loisirs (26 % en moyenne).

Les parents de ce groupe sont nombreux à avoir gardé eux-mêmes leur enfant dans sa petite enfance, car ils le souhaitent pour son confort, le respect de son rythme de vie mais également pour des raisons économiques. Leur enfant fréquentait la halte-garderie pour 25 % d'entre eux, principalement en complément de la garde parentale. Ils ont ainsi allié leur désir de s'occuper eux-mêmes de leur enfant et la fréquentation d'un accueil collectif, plus fortement pour des raisons pratiques<sup>52</sup> que pour favoriser sa socialisation<sup>53</sup> (tableau 1).

La pratique de la halte-garderie se poursuit par l'inscription au centre de loisirs, suscitée par le souhait que leur enfant pratique des activités<sup>54</sup> ou à la demande de celui-ci<sup>55</sup>. Ils ont eux-mêmes expérimenté ce type d'accueil dans leur enfance. Si la fréquentation de la halte-garderie apparaissait peu motivée au départ par une intention éducative spécifique, celle-ci s'avère davantage présente au moment de l'inscription au centre de loisirs et s'exprime par une forte attention portée au projet de la structure et à son organisation (tableau 2). Les parents de ce groupe sont en effet les plus nombreux à s'être renseignés sur le projet éducatif du centre de loisirs, sur le taux d'encadrement, et les activités proposées. Cette attention est encore plus marquée pour ceux dont l'enfant a fréquenté la halte-garderie : 82 % d'entre eux se sont informés sur le projet éducatif, 71 % sur le taux d'encadrement et 95 % sur les activités. Ces familles se distinguent également par des motivations plus fortes concernant les dimensions éducatives du centre de loisirs (autonomie et socialisation) et les activités proposées<sup>56</sup>. La fréquentation de la halte-garderie n'était pas majoritairement un souhait initial des parents<sup>57</sup> et elle était peu motivée par un projet de socialisation précoce de l'enfant. On peut donc penser que c'est la pratique qui a permis aux parents de faire l'expérience de l'intérêt éducatif des accueils collectifs et du rôle des activités dans ces apports.

C'est cet intérêt éducatif qui motive ces familles ne semblant pas avoir par ailleurs de besoins de mode de garde. L'enfant fréquente le centre de loisirs plutôt pendant les périodes de congés scolaires (73 % pendant les petites vacances et 79 % en été) et plus rarement le mercredi (31 %, tableau 5).

La fréquentation est relativement irrégulière et motivée par le souhait de l'enfant d'y retrouver ses amis (36 % pour les petites vacances, 18 % pour le mercredi, 14 % pour l'été, 10 %, 9 % et 6 % en moyenne) ou par les activités (45 % le mercredi, 31 % en moyenne).

---

<sup>52</sup> Pour 86 % des parents de ce groupe qui souhaitent que leur enfant fréquente la halte-garderie, cette proportion est de 50 % en moyenne pour l'ensemble des usagers.

<sup>53</sup> Pour 57 % des parents de ce groupe souhaitant un accueil en halte-garderie, l'objectif de socialisation est mis en avant par 90 % de l'ensemble des parents souhaitant ce type d'accueil.

<sup>54</sup> Pour 63 % des parents de ce groupe, 29 % en moyenne.

<sup>55</sup> Pour 25 % des parents de ce groupe, 8 % pour l'ensemble des usagers.

<sup>56</sup> Quand l'enfant a fréquenté une halte-garderie, les parents adhèrent plus fortement ( $p < .05$ ) aux motivations suivantes pour le centre de loisirs : « pour qu'il se fasse de nouveaux amis » (note moyenne 1.36, 1.94 pour l'ensemble du groupe), « pour qu'il apprenne à vivre avec d'autres enfants » (1.29/1.69), « pour qu'il apprenne à se débrouiller sans vous » (1.24/1.81), « pour qu'il côtoie des enfants de milieux sociaux et culturels différents » (1.77/2.44  $p = .001$ ), « pour découvrir des activités diversifiées » (1.08/1.34), « parce que le centre de loisirs proposait des sorties à la journée » (1.94/2.35), « parce que le centre de loisirs proposait une activité régulière que l'enfant avait envie de pratiquer » (2.57/2.95).

<sup>57</sup> Pour l'ensemble des usagers, seuls 64 % des familles dont l'enfant a fréquenté une halte-garderie le souhaitent. La halte-garderie qui ne peut être que ponctuelle et complémentaire à un autre mode de garde, apparaît donc relativement peu comme un projet des parents. (La situation est inverse à celle observée pour la crèche : pour 68 % des familles désirant que leur enfant fréquente la crèche, celui-ci a été accueilli dans ce type de structure, 32 % n'ont pu ou finalement voulu, réaliser leur souhait de départ).

Les professions indépendantes sont fortement représentées dans ce groupe, l'organisation du temps de travail de ces catégories socioprofessionnelles leur permettait sans doute de disposer de temps pour garder leur enfant eux-mêmes en le complétant par un autre mode de garde. Les niveaux de revenus et d'étude de ces parents sont variés.

### ↳ Profil type 3 - Une offre de loisirs attractive – 14 % des familles

*Garde parentale – Inscription au centre de loisirs suite à la demande de l'enfant ou projet ancien lié à l'expérience des parents – Attention au projet éducatif – Niveau d'études faible ou élevé – Petites agglomérations – Une fréquentation plutôt faible dépendant du programme d'activités*

Pour ce groupe, c'est l'offre d'activités spécifiques, régulières ou les sorties organisées par le centre de loisirs qui ont plus particulièrement motivé l'inscription. Celle-ci intervient fréquemment à la demande de l'enfant (18 %) ou à la suite d'informations délivrées par la mairie, l'école ou une association (9 %<sup>58</sup>). Mais pour nombre de ces familles (13 %<sup>59</sup>), le projet d'inscrire leur enfant au centre de loisirs est ancien. Probablement parce qu'ils l'ont vécu quand ils étaient enfant, pour 41 % d'entre eux (tableau 3).

Mais, ce projet ne vient pas prolonger la pratique d'un mode de garde collectif pendant la petite enfance, peu présente dans ce groupe. Il marque au contraire une nouvelle étape dans l'éducation de leur enfant.

Pour près de deux tiers de ces familles, la garde a été prise en charge par les parents pendant la petite enfance. Ces derniers le souhaitaient et estimaient important de s'occuper eux-mêmes de leur enfant (tableau 1).

Ils n'en sont pas moins attentifs aux dimensions éducatives du centre de loisirs que l'ensemble des usagers : ils sont en effet proportionnellement plus nombreux qu'en moyenne à s'être informés sur les activités, mais également sur le projet de la structure (tableau 2). De plus, ils portent une plus grande attention que les autres à l'encadrement.

Ces enfants fréquentent moins que les autres le centre de loisirs le mercredi, pendant les petites vacances mais de manière équivalente l'été (tableau 5). Néanmoins, parmi ceux qui sont allés au centre de l'été, 20 % d'entre eux y sont allés une seule année et seulement 53 % tous les ans. La pratique du centre de loisirs par les enfants de ce groupe s'avère donc plutôt faible et liée au programme d'activité quand elle est irrégulière : pour 71 % des usagers des petites vacances (38 % en moyenne), 93 % pour ceux de l'été (44 %) et 53 % pour le mercredi (31 %).

Ces familles sont le plus souvent peu diplômées (absence de diplôme au CAP pour près de 50 % d'entre elles (tableau 3) avec des niveaux de revenus faibles à moyens. Un tiers d'entre elles réside dans de petites agglomérations de 2 500 à 10 000 habitants, ce qui peut contribuer à expliquer qu'elles estiment, plus fréquemment que les autres, que le public accueilli au centre de loisirs est socialement et culturellement homogène (tableau 4).

---

<sup>58</sup> 5 % en moyenne.

<sup>59</sup> 6 % en moyenne.

#### ↳ Profil type 4 - Une fonction de garde – 15 % des familles

*Souhait mode de garde collectif pour des raisons pratiques – Inscription au centre de loisirs quand problème de garde – Pas d’attention au projet éducatif - Pas d’expérience du centre de loisirs par les parents – Catégories sociales moyennes à supérieures – Agglomérations moyennes et grandes*

Les motivations du quatrième groupe sont centrées sur la fonction sociale de garde du centre de loisirs, c’est d’ailleurs celle-ci qui suscite l’idée de l’inscription (pour 65 % des parents de ce groupe). Une forte proportion de ces familles a souhaité que leur enfant fréquente la crèche au cours de sa petite enfance, ou soit accueilli par une assistante maternelle, ce dernier mode de garde étant finalement le plus fréquent dans ce groupe (tableau 1). En cohérence avec la fonction sociale qu’elles attribuent au centre de loisirs, ce sont les dimensions pratiques des modes de garde qu’elles mettent en avant dans leurs choix, plus faiblement toutefois pour la crèche<sup>60</sup>. Si la socialisation précoce de leur enfant est le premier argument avancé par les familles qui auraient souhaité que leur enfant fréquente la crèche (par 77 % de ces parents), il est moins exprimé que par les autres groupes comme toutes les autres raisons proposées (sécurité, coût, tranquillité).

De même, les caractéristiques de la structure (activités, projet, public, encadrements) les intéressent peu (tableau 2). Elles répondent fréquemment qu’elles ne connaissent pas la composition du public (tableau 4). Pour 67 % d’entre elles, les deux parents n’ont pas fréquenté de centre de loisirs dans leur enfance.

Leurs enfants sont les moins nombreux à se rendre au centre de loisirs pendant l’été (tableau 5). Pendant les petites vacances et le mercredi, leur fréquentation est comparable à la moyenne. Les usagers du mercredi et des petites vacances sont réguliers. Quand la fréquentation est irrégulière, elle est fortement motivée par des problèmes de garde : 71 % pour le mercredi, 83 % pour les petites vacances et 73 % pour l’été<sup>61</sup>.

Les cadres et membres des professions intermédiaires sont fortement représentés dans ce groupe (tableau 3), avec des niveaux d’étude équivalents ou supérieurs au baccalauréat, et des revenus correspondant. Plus d’un tiers de ces familles a refusé d’indiquer leur niveau de revenu lors de l’enquête. Ces familles vivent en milieu urbain : un tiers d’entre elles réside dans des agglomérations de 10 000 à 100 000 habitants et un quart dans des villes de 100 000 habitants.

#### ↳ Profil type 5 - Une offre de loisirs accessible – 24 % des familles

*Fréquentation de la crèche - Inscription au centre de loisirs quand problème de garde - Pas d’expérience du centre de loisirs par les parents – Faible attention au projet éducatif – Zone rurale – revenus faibles*

Pour le cinquième groupe, le centre de loisirs permet l’accès à une offre de loisirs sans que des motivations éducatives exprimées y soient associées. Celles-ci sont en effet tout aussi peu présentes que pour le groupe précédent. Comme pour celui-ci, les raisons pratiques des modes de garde dans la petite enfance sont valorisées mais beaucoup moins fortement concernant la crèche (par 45 % des usagers de la crèche de ce groupe, 55 % en moyenne).

<sup>60</sup> Pour 45 % des usagers de la crèche de ce groupe, 55 % en moyenne.

<sup>61</sup> 61 %, 49 % et 2 % en moyenne.

Ces familles ont souhaité en proportion comparable à celle observée pour le groupe précédent, et comme l'ensemble des usagers que leur enfant fréquente ce type d'accueil pour favoriser la socialisation de leur enfant, mais plus souvent que les autres pour son confort, sa sécurité et le moindre coût pour eux. Pour un tiers d'entre elles, soit deux fois plus souvent que pour le groupe précédent, elles ont pu passer de l'intention à la pratique. Pour la moitié des familles de ce groupe, l'enfant a été accueilli par une assistante maternelle.

Comme ceux du groupe précédent, une faible proportion de ces parents ont une expérience du centre de loisirs dans leur enfance (tableau 3) et le besoin de garde suscite tout autant l'inscription de leur enfant.

Mais à la différence des précédentes, c'est l'offre d'activités du centre de loisirs qui intéresse ces familles, faute d'autres propositions existantes ou financièrement accessibles. Ces familles vivent en effet en milieu rural pour près de la moitié d'entre elles (tableau 3). Les familles monoparentales et les faibles revenus sont fréquents dans ce groupe.

Leurs enfants fréquentent le centre de loisirs le mercredi plus souvent qu'en moyenne et de manière régulière (tableau 5). Ceux qui s'y rendent pendant les périodes de congés (en proportion comparable à l'ensemble de la population) sont également des usagers réguliers. Quand leur fréquentation est ponctuelle, le mercredi ou petites vacances, elle est motivée par des problèmes de garde (pour 78 % et 68 % d'entre eux<sup>62</sup>). L'intérêt pour des activités programmées intervient davantage l'été (39 %) que pour les autres périodes (27 % pour les petites vacances et 17 % pour le mercredi) mais de manière comparable aux autres familles.

De plus, si elles se sont informées en proportion comparable avec l'ensemble des usagers sur le projet, le taux d'encadrement ou la qualification des animateurs, une faible proportion d'entre elles s'est renseignée avant l'inscription sur les activités (tableau 2).

Les attentes de ces familles apparaissent donc porter davantage sur les possibilités ouvertes par la structure que sur les activités précises.

Ces parents ne connaissent pas non plus la composition du public ou considèrent celui-ci comme étant homogène.

---

<sup>62</sup> 61 % et 49 % en moyenne.

Tableau 1 - Typologie des usagers des centres de loisirs, départ en colonie et mode de garde pendant la petite enfance

	Profil type 1 <b>Un accueil éducatif et ludique</b>	Profil type 2 <b>Une étape dans un parcours éducatif</b>	Profil type 3 <b>Une offre de loisirs attractive</b>	Profil type 4 <b>Une fonction de garde</b>	Profil type 5 <b>Une offre de loisirs accessible</b>	Total
Départ en colonie	35 %	46 %	25 %	52 %	35 %	37 % V=.166*

#### Mode de garde petite enfance

Fréquentation de la crèche	29 %	13 %	16 %	16 %	31 %	24 % V=.170
Accueil par une assistante maternelle	48 %	27 %	24 %	64 %	52 %	45 % V=.255
Fréquentation Halte-garderie	17 %	25 %	3 %	7 %	11 %	13 % V=.189
Garde par les grands-parents	22 %	18 %	10 %	9 %	11 %	15 % v=.153
Garde parentale	35 %	63 %	64 %	28 %	28 %	40 % V=.298

#### Si vous aviez eu le choix, vous auriez souhaité...

Souhait place en crèche	31 %	14 %	17 %	36 %	32 %	28 % V=.171
Souhait garde parentale	35 %	61 %	61 %	24 %	18 %	36 % V=.337
Souhait garde grands parents	3 %	8 %	8 %	1 %	2 %	4 % V=.136
Souhait accueil assistante maternelle	34 %	22 %	26 %	38 %	41 %	33 % V=.133

#### Pour quelles raisons auriez-vous souhaité ces solutions de garde ?

Parmi crèche ou halte-garderie parce qu'il était important pour vous que les enfants apprennent très tôt à être avec d'autres	93 %	73 %	100 %	79 %	93 %	90 % V=.238
Garde parentale parce qu'il était important pour vous de vous occuper vous-même de votre enfant	72 %	82 %	84 %	87 %	62 %	77 % V=.189
Pour le confort, la tranquillité et la qualité de vie de l'enfant	65 %	82 %	58 %	68 %	68 %	67 % v=.140
Parce que c'était moins onéreux	37 %	66 %	27 %	34 %	46 %	41 % v=.233
Parce que c'était plus pratique compte tenu de vos horaires de travail	53 %	52 %	61 %	64 %	64 %	58 % p=.08** V=.112

\* Seules les variables qui distinguent de manière statistiquement significative (selon le test du chi-deux et du V de Cramer à p=.001) les différents groupes sont présentées. La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

\*\* Pour cette variable, p=.08, la différence observée entre les groupes n'est que tendanciellement significative.

Tableau 2 - Typologie des usagers des centres de loisirs et critères d'information

	Profil type 1 <b>Un accueil éducatif et ludique</b>	Profil type 2 <b>Une étape dans un parcours éducatif</b>	Profil type 3 <b>Une offre de loisirs attractive</b>	Profil type 4 <b>Une fonction de garde</b>	Profil type 5 <b>Une offre de loisirs accessible</b>	Total
<b>Avant d'inscrire votre enfant au centre de loisirs vous vous êtes renseignés sur...</b>						
Les activités proposées	56%	67 %	59 %	33 %	41 %	51 % v=.218*
La qualification des animateurs	23 %	27 %	24 %	8 %	19 %	21 % v=.135
Le nombre d'animateurs d'enfant	23 %	39%	31 %	10 %	22 %	25 % V=.178
Le projet éducatif	39 %	45 %	38 %	9 %	28 %	33 %V=.231
Les publics fréquentant le centre de loisirs	22 %	20 %	21 %	2 %	13 %	17 % V=.173

\* Seules les variables qui distinguent de manière statistiquement significative (selon le test du chi-deux et du V de Cramer à p=.001) les différents groupes sont présentées. La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

Tableau 3 - Typologie des usagers des centres de loisirs et caractéristiques des familles

	Profil type 1 <b>Un accueil éducatif et ludique</b>	Profil type 2 <b>Une étape dans un parcours éducatif</b>	Profil type 3 <b>Une offre de loisirs attractive</b>	Profil type 4 <b>Une fonction de garde</b>	Profil type 5 <b>Une offre de loisirs accessible</b>	Total
<b>Situation familiale</b>						V=. 181*
Famille monoparentale	21 %	7 %	9 %	17 %	27 %	19 %
Couple	79 %	93 %	91 %	83 %	73 %	81 %
<b>PCS de la personne de référence</b>						V=.133
Professions indépendantes (artisans, commerçants, chefs d'entreprise)	9 %	19 %	7 %	6 %	7 %	9 %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	16 %	13 %	13 %	26 %	13 %	16 %
Professions intermédiaires	26 %	18 %	26 %	32 %	27 %	26 %
Employés	19 %	20 %	10 %	14 %	15 %	16 %
Ouvriers	21 %	15 %	19 %	18 %	20 %	19 %
Ne travaille pas	9 %	15 %	26 %	5 %	18 %	14 %
<b>Niveau d'études de la personne de référence</b>						V=.141
Aucun diplôme à BEPC	12 %	16 %	19 %	5 %	20 %	14 %
CAB/BEP	25 %	31 %	30 %	24 %	15 %	24 %
BAC/Brevet professionnel	16 %	16 %	17 %	26 %	24 %	19 %
BAC + 1 à +2	23 %	22 %	12 %	14 %	28 %	21 %
Bac+ et +	25 %	14 %	22 %	31 %	13 %	21 %
<b>Revenus mensuels nets du foyer</b>						V=.156
< 1 499 €	15 %	17 %	17 %	6 %	24 %	17 %
1 500 € à 2 499 €	17 %	22 %	29 %	20 %	18 %	20 %
2 500 à 3 499 €	20 %	24 %	11 %	21 %	21 %	20 %
3 500 € à 4 499 €	18 %	23 %	12 %	9 %	15 %	16 %
> 4 500 €	5 %	6 %	4 %	9 %	6 %	6 %
refus	25 %	7 %	27 %	35 %	15 %	22 %
<b>Type d'agglomération</b>						V=.188
Commune rurale	33 %	59 %	37 %	29 %	47 %	40 %
appartenant à une unité urbaine de 2 500 à 9 999 habitants	21 %	23 %	34 %	28 %	22 %	24 %
appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 99 999 habitants	34 %	9 %	6 %	33 %	15 %	22 %
appartenant à une unité urbaine de 100 000 habitants et plus	12 %	8 %	24 %	9 %	15 %	13 %
Expérience du centre de loisirs par au moins un des parents	44 %	54 %	40 %	34 %	32 %	41 % V=.149

\* Seules les variables qui distinguent de manière statistiquement significative (selon le test du chi-deux et du V de Cramer à p=.001) les différents groupes sont présentées. La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.



Tableau 4 - Typologie des usagers des centres de loisirs et perception du public du centre de loisirs

	Profil type 1 <b>Un accueil éducatif et ludique</b>	Profil type 2 <b>Une étape dans un parcours éducatif</b>	Profil type 3 <b>Une offre de loisirs attractive</b>	Profil type 4 <b>Une fonction de garde</b>	Profil type 5 <b>Une offre de loisirs accessible</b>	Total
<b>Avez-vous le sentiment que les enfants qui fréquentent ce centre de loisirs sont...</b>						V=.173*
D'origines culturelles ET de milieux sociaux différents	59 %	49 %	60 %	51 %	33 %	51 %
D'origines culturelles différentes OU de milieux sociaux différents	20 %	26 %	11 %	7 %	26 %	19 %
De la même origine culturelle et du même milieu social	12 %	9 %	21 %	18 %	24 %	16 %
Ne sait pas	9 %	15 %	8 %	25 %	17 %	13 %

\* Seules les variables qui distinguent de manière statistiquement significative (selon le test du chi-deux et du V de Cramer à  $p=.001$ ) les différents groupes sont présentées. La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

Tableau 5 - Typologie des usagers des centres de loisirs et type de fréquentation

	Profil type 1 Un accueil éducatif et ludique	Profil type 2 Une étape dans un parcours éducatif	Profil type 3 Une offre de loisirs attractive	Profil type 4 Une fonction de garde	Profil type 5 Une offre de loisirs accessible	Total
<b>Fréquentation du centre de loisirs</b>						
Le mercredi	67 %	31 %	43 %	51 %	65 %	56 % v=.265*
Le samedi	3 %	1 %	0 %	0 %	0 %	1 % v=.122
Pendant les petites vacances scolaires	85 %	73 %	67 %	74 %	72 %	76 % V=.160
Pendant les grandes vacances scolaires	75 %	79 %	67 %	56 %	63 %	69 % V=.166
<b>Fréquence pour les vacances scolaires d'été</b>						<b>V=.184</b>
Tous les ans	72 %	72 %	53 %	79 %	81 %	72 %
Moins souvent	24 %	18 %	27 %	15 %	17 %	21 %
Un seul été	4 %	2 %	20 %	6 %	1 %	7 %
Tous les ans						
<b>Fréquence le mercredi</b>						<b>V=.153</b>
Tous les mercredis ou presque	61 %	60 %	61 %	84 %	76 %	68 %
1 à 2 mercredis par mois	20 %	28 %	20 %	11 %	18 %	19 %
Moins souvent	8 %	12 %	18 %	4 %	6 %	13 %

\* Seules les variables qui distinguent de manière statistiquement significative (selon le test du chi-deux et du V de Cramer à p=.001) les différents groupes sont présentées. La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

## 2 - Synthèse : un mode de garde éducatif et ludique

Les résultats de cette typologie confirment l'importance pour une majorité de familles de la dimension éducative des centres de loisirs : 37 % des familles interrogées considèrent ces structures comme un mode de garde éducatif et ludique (profil type 1) ; 13 % soulignent plus fortement encore ses apports éducatifs, en termes de socialisation, de développement de l'autonomie et de compétences ; la fréquentation du centre de loisirs s'inscrit pour eux dans un parcours qui conduit de la crèche, mais surtout de la halte-garderie à la colonie (profil type 2).

De manière plus générale, les attentes éducatives les plus marquées vont de pair avec la pratique des accueils collectifs dès la petite enfance. Celle-ci répond pour le premier groupe au projet parental d'une socialisation précoce de l'enfant.

Pour le second (profil type 2), elle permet aux parents de concilier leur désir de s'occuper eux-mêmes de leur enfant avec leurs contraintes d'organisation. Cette première expérience d'un accueil collectif, principalement ici la halte-garderie, se prolonge par l'inscription au centre de loisirs, puis en colonie de vacances.

Les intentions éducatives qui apparaissaient peu prégnantes au départ pour ces familles semblent s'être construites ou développées à partir de cette première expérience et autour de la demande d'activités (Ovlej 2015)<sup>63</sup>. C'est en effet suite à la demande de l'enfant et lorsqu'ils ont « souhaité qu'il fasse des activités » que naît le projet de l'inscription au centre de loisirs. Celui-ci s'appuie également sur le souvenir positif des parents quant à leur propre expérience.

Le plus souvent, la fréquentation d'un accueil collectif, dans la petite enfance, répond à un projet parental de socialisation de l'enfant qui se poursuit en primaire, par l'inscription au centre de loisirs.

De manière plus minoritaire, ce projet se construit à partir de l'expérience d'une structure collective dès le plus jeune âge. Pour la crèche, c'est la fonction de garde qui est alors réinvestie plus fortement dans les attentes à l'égard du centre de loisirs, dans une moindre mesure, la possibilité pour l'enfant de pratiquer une diversité d'activités, puis d'apprendre à vivre avec d'autres et à devenir autonome<sup>64</sup>.

En effet, quand l'enfant a fréquenté la crèche, quel que soit le projet initial de la famille, celle-ci met davantage en avant que les autres la fonction de garde du centre de loisirs et le fait que l'enfant s'y amuse. Parmi les familles qui n'avaient pas souhaité initialement la crèche comme mode de garde, l'impact de cette expérience apparaît plus fortement<sup>65</sup>.

Quant à la pratique de la halte-garderie, elle induit plus largement des attentes plus fortes des parents concernant les activités proposées (diverses ou spécifiques) par le centre de loisirs et ses apports éducatifs (socialisation, mixité sociale, autonomie, développement des compétences), et ce quel que soit leur projet initial<sup>66</sup>.

---

<sup>63</sup> Cette question est développée dans le bulletin n° 44 de l'Ovlej.

<sup>64</sup> Parmi les familles qui n'avaient pas souhaité la crèche, celles dont l'enfant l'a finalement fréquenté valorisent plus que celles qui ont utilisé d'autres modes de garde les raisons suivantes : « *parce que vous aviez besoin d'une solution de garde* » (note moyenne 1.19 pour les premières/1.96 pour les secondes), « *parce que le centre de loisirs lui permettait de découvrir des activités diversifiées* » (1.33/1.69), « *pour qu'il apprenne à se débrouiller sans vous* » (1.96/2.29,  $p=.09$ ) « *pour que mon enfant apprenne à vivre avec les autres* » (1.67/1.99,  $p=.088$ ). Pour les deux derniers items, on observe seulement une tendance, mais la différence est plus forte pour « *apprendre à vivre avec les autres* » si l'on compare les notes attribuées par les familles dont l'enfant a fréquenté la crèche sans qu'elles l'aient souhaité, et celles qui l'auraient souhaité mais dont l'enfant n'a pas été accueilli dans ce type de structure (1.67/2.15,  $p<0.05$ ).

<sup>65</sup> Elles attribuent une note moyenne supérieure à « *vous l'avez inscrit au centre de loisirs parce que vous aviez besoin d'une solution de garde* » (1.47, 1.92 en moyenne), « *pour qu'il s'amuse* » (1.32 et 1.52  $p<0.05$ ), à l'inverse, elles sont plus en retrait sur « *pour qu'il ne reste pas à la maison sans rien faire* » (2.21 et 1.99).

<sup>66</sup> Les seuls items pour lesquels la fréquentation de la halte-garderie n'a pas d'impact sont « *vous aviez besoin d'une solution de garde* », « *il n'y avait pas d'autres activités de loisirs à côté de chez moi* », « *des activités que vous ne pouviez pas lui proposer* », ou celles « *proposées à côté de chez moi étaient trop chères* ». On observe seulement une tendance pour « *s'amuser* » ( $p=.077$ ). Si l'on compare les familles dont l'enfant a fréquenté la halte-garderie sans qu'elles l'aient souhaité en amont et celles qui en avaient l'intention mais ne l'ont pas réalisé, les premières attendent davantage du centre de loisirs que les secondes le développement de l'autonomie de leur enfant, qu'il côtoie des enfants de milieux sociaux et culturels différents, qu'il ne reste pas à la maison sans rien faire, et qu'il pratique des activités qu'ils ne pourraient lui proposer.

Pour les familles les plus motivées par l'offre d'activités spécifiques (14 % profil type 3), la fréquentation du centre de loisirs ne prolonge pas les modes de garde de la petite enfance. Outre l'attrait des activités spécifiques et des sorties proposées par le centre de loisirs, c'est la demande de l'enfant, associée au souvenir des parents qui constituent les moteurs de la décision.

Si ces familles expriment moins d'attentes relatives à la socialisation, l'autonomie ou aux apprentissages, elles portent une attention particulière au projet éducatif et aux autres caractéristiques de la structure, attention comparable à celle du premier groupe.

Les autres parents, caractérisés par de faibles motivations éducatives et une expérience du centre de loisirs plus rare, investissent essentiellement ce type d'accueil comme un mode de garde pour les uns (profil type 4, 15 %) ou comme une offre de loisirs accessible pour les autres (profil type 5, 24 %).

Pour ces derniers, disposant de faibles revenus ou résidant en zone rurale, le centre de loisirs favorise la pratique de loisirs. Pour les familles du profil type 4, plutôt aisées ou vivant en milieu urbain, le centre de loisirs constitue pour elles un mode de garde pratique.

Ces dernières se situent d'ailleurs dans une relation instrumentale aux différents modes de garde, quels qu'ils soient, et en valorisent les aspects pratiques, fonctionnels. Le centre de loisirs s'inscrit pour elles dans la même logique.

De manière générale, ces résultats mettent en évidence les différentes modalités de la relation entre pratique des modes de garde collectif et les attentes des familles à l'égard du centre de loisirs.

Enfin, les résultats de la typologie montrent que les familles associent demande d'activités et attentes éducatives.

Ainsi, les familles du profil type 3, centrées sur l'offre d'activités spécifiques et les sorties proposées par le centre de loisirs, sont tout aussi attentives au projet éducatif de la structure que les autres.

De manière plus générale, les parents qui répondent avoir eu l'idée d'inscrire leur enfant au centre de loisirs quand ils ont souhaité qu'il pratique des activités (29 % des usagers) ne s'informent pas plus que les autres sur le programme proposé. En revanche, ils expriment des attentes plus fortes concernant la socialisation et l'autonomie de leur enfant et se montrent plus faiblement motivés par un besoin de garde<sup>67</sup>. Ces résultats confirment sur l'ensemble des usagers ceux observés pour les familles du groupe caractérisé par le parcours éducatif de l'enfant (profil type 2).

L'activité apparaît ainsi non pas comme une fin en soi mais prend un contenu éducatif.

---

<sup>67</sup> « Parce que vous aviez besoin d'une solution de garde » (2.39), « quand les parents ont pensé l'inscrire pour qu'il fasse des activités ». (1.81 en moyenne), « pour qu'il se fasse de nouveaux amis » (2.11/2.28), « pour qu'il s'amuse » (1.39/1.48, p=0.07), « pour qu'il apprenne à vivre avec d'autres » (1.79/1.99), « pour qu'il apprenne à se débrouiller sans vous » (2.06/2.28).

C'est également ce qui est observé pour les familles les plus centrées sur les activités. Pour celles-ci, soit 3 % des usagers interrogés, le projet d'inscription naît du souhait que l'enfant pratique des activités, l'inscription est très fortement motivée par la proposition d'une ou plusieurs activités régulières<sup>68</sup> et les parents se sont informés préalablement sur le programme. Ces familles se différencient par des motivations plus fortes concernant la diversité des activités proposées, mais également concernant la socialisation de leur enfant, ses apprentissages et son amusement<sup>69</sup>.

Plus l'intérêt pour les activités est marqué, plus les attentes concernant la socialisation s'expriment donc fortement. Pour la minorité la plus motivée et attentive aux activités, la mixité sociale et le développement des compétences sont encore plus valorisés.

### 3 – Typologie des usagers des colonies de vacances

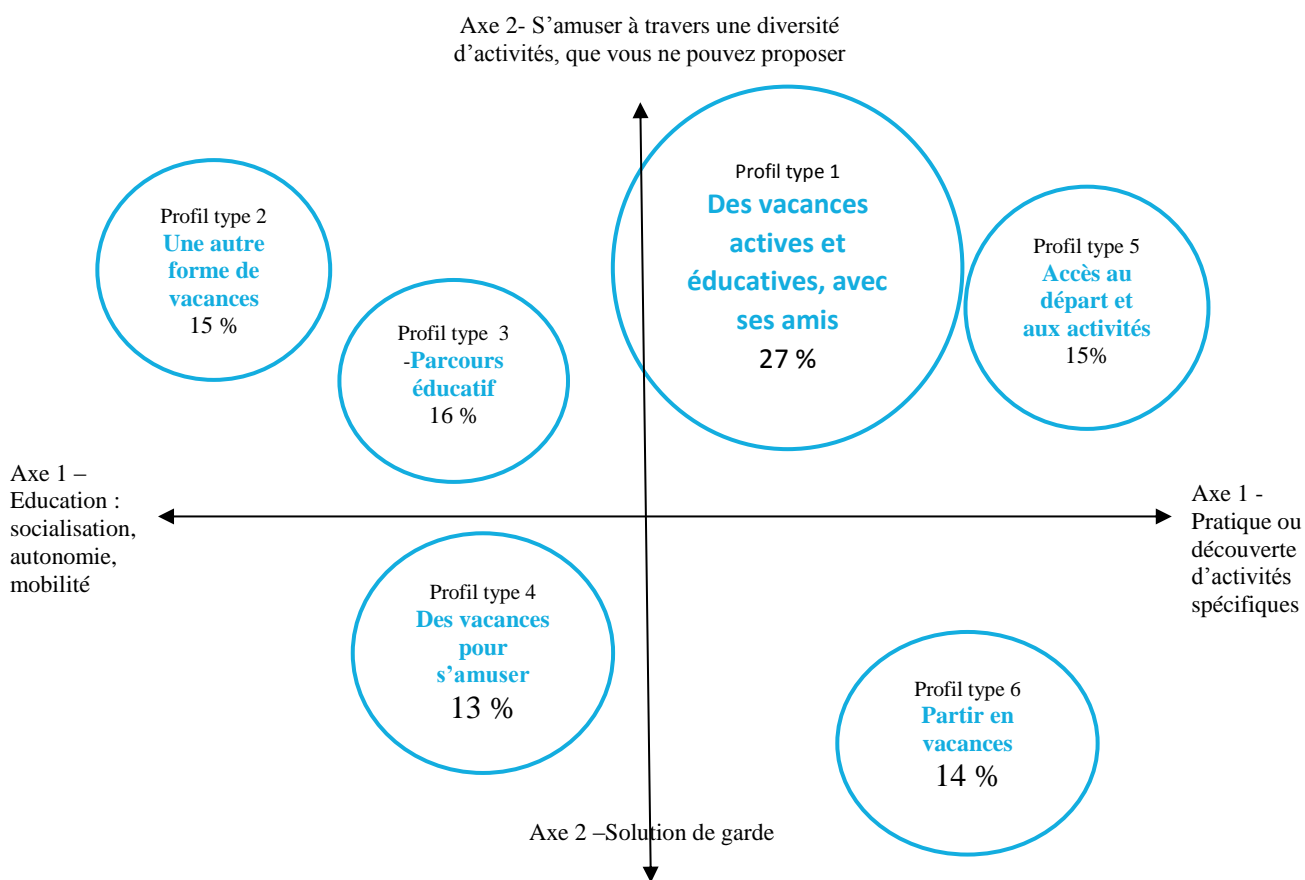
Six groupes ou profils types se distinguent parmi les usagers des colonies, représentés comme pour les usagers des centres de loisirs sur le schéma ci-dessous en fonction de leur relative distance ou proximité avec les axes ou logiques qui structurent les motivations.

---

<sup>68</sup> Les parents ont répondu très important à cet item.

<sup>69</sup> Ces familles attribuent des notes moyennes supérieures à celles des autres parents aux items suivants « *pour qu'il se fasse de nouveaux amis* » (1.5 en moyenne pour ce groupe /2.28 pour l'ensemble des usagers), « *pour qu'il apprenne de nouvelles choses, acquiert de nouvelles compétences* » (1.51/2) « *pour qu'il côtoie des enfants des milieux sociaux et culturels différents* » (p=0.65, la différence est seulement tendancielle, 2.22 pour ce groupe/2.64 pour l'ensemble des usagers, « *pour qu'il s'amuse* » (1.11/1.48), « *parce que le centre de loisirs lui permettait de découvrir des activités diversifiées* » (1.26/1.74), « *parce qu'il n'y avait pas d'autres activités de loisirs à côté de chez moi* » (1.68/2.39), « *parce que le centre de loisirs proposait des activités que vous ne pouviez lui proposer* » (p=0.8, la différence est tendancielle, 1.75/2.16), « *pour qu'il ne reste pas à la maison sans rien faire* » (1.46 /2) ; A l'opposé, le centre de loisirs répond plus faiblement pour eux à un besoin de garde (2.8/1.81).

### Schéma 3 - Attentes et motivations des usagers des colonies – Axes et profils types



#### ⇒ Profil type 1 - Des vacances actives et éducatives, avec ses amis, – 27 % des familles

*Expérience très fréquente des colonies par les parents - Inscription directe auprès d'une association ou d'une société commerciale - Attention au projet éducatif et à l'expérience de l'organisme - Importance des critères de choix du séjour (temps de transport et qualité de l'hébergement) - Séjour de proximité pour le premier départ avec une thématique dominante - Professions indépendantes et cadres - Revenus élevés ou plus faibles via un prescripteur - Faible fréquentation du centre de loisirs*

Pour le groupe le plus nombreux, les familles ont inscrit leur enfant en colonie à la fois pour qu'il découvre et pratique des activités qui lui plaisaient et qu'il vive des vacances avec ses copains dans un lieu attractif. C'est en effet la destination du séjour qui intéresse ces familles plus que le voyage ou la découverte de nouveaux territoires<sup>70</sup>. Ce sont également des vacances éducatives, au cours desquelles il nouera de nouvelles amitiés, avec des enfants d'origines sociales et culturelles diversifiées et développera ses compétences et connaissances.

<sup>70</sup> Nous avons croisé les résultats de la typologie réalisée sur l'ensemble des motivations avec celle effectuée sur les seuls items relatifs à la destination et à la mobilité. Parmi les quatre groupes qui se dégagent de cette dernière, celui pour lequel seule la destination motive les familles (9 % des usagers) est plus fortement représenté (16 %, p=0.05) dans ce groupe.

Près de 60 % des enfants de ce groupe n'avaient pas fréquenté de centre de loisirs (tableau 6), principalement et plus fortement que pour les autres groupes, car les parents avaient d'autres solutions de garde<sup>71</sup>. En revanche, les parents ont l'expérience des colonies. Pour 75 % de ces familles, au moins un des deux parents est parti en colonie quand il était enfant. Leur expérience a probablement favorisé le projet de départ de leur enfant et influé sur leurs motivations.

Celles-ci apparaissent en effet allier le plaisir de vacances entre amis autour d'activités, sans doute ancré dans les souvenirs d'enfance des parents, et des attentes éducatives fortes relatives à la socialisation ou au développement des compétences de leur enfant. Ce type d'attentes relève plutôt de projets parentaux, souvent présentés comme caractéristique des catégories sociales élevées. Ce groupe se caractérise en effet par une proportion importante de familles à revenu relativement élevé, de professions indépendantes, et dans une moindre mesure de cadres (tableau 13).

En cohérence avec ces attentes, les parents ayant inscrit directement leur enfant ont été particulièrement attentifs au projet éducatif de l'organisme pour faire leur choix ainsi qu'à l'expérience de celui-ci (tableau 9).

Plus de la moitié des enfants (tableau 11) de ces familles sont partis la première fois avec des amis, pour un séjour avec une thématique dominante et fréquemment dans leur région de résidence. Cette proximité n'étant pas liée de manière significative à l'âge de ces enfants lors de ce premier départ<sup>72</sup>, on peut penser qu'il s'agit plutôt d'une attitude de prudence de la part des parents. Le temps de transport était en effet pour les familles de ce groupe un critère particulièrement important comme la qualité de l'hébergement (tableau 10).

Les parents ayant inscrit leur enfant via un prescripteur étaient également plus attentifs que l'ensemble des usagers à l'ensemble des critères de choix du séjour proposé : mode de transport, prix et durée du séjour, possibilité pour leur enfant de partir avec des amis<sup>73</sup>.

En majorité ces familles ont inscrit directement leur enfant pour son premier séjour, auprès d'une association (tableau 8) et pour certains d'une société commerciale.

### ⇒ Profil type 2 - Une autre forme de vacances que les vacances en famille : activités, socialisation, autonomie et mobilité – 15 % des familles

*Aide financière moteur de la décision - Inscription via un comité d'entreprise – Séjour dans une autre région que la région de résidence, avec une thématique dominante – Cadres et ouvriers – Revenus moyens et supérieurs*

<sup>71</sup> La note moyenne attribuée à cette raison par les parents de ce groupe est 1.27 contre 1.52 pour l'ensemble des usagers.

<sup>72</sup> On n'observe pas de différence pour l'âge du premier départ, néanmoins ce groupe se caractérise par une grande diversité (l'écart type est de 8.7 alors qu'il est compris entre 2.5 et 3 pour les autres groupes).

<sup>73</sup> Pour chacun des critères, les notes moyennes attribuées par les familles de ce groupe s'inscrivant via un prescripteur étaient plus proches de 1, équivalant dans notre échelle à très important (2.71, 2.21, 1, 2.55), que celles attribuées par l'ensemble des usagers inscrits via un prescripteur (2.87, 2.52, 2.29, 2.9).

Pour le second groupe, la pratique et la découverte d'activités spécifiques sont associées aux dimensions éducatives liées à la mobilité, la socialisation<sup>74</sup> et l'autonomie. Il s'agit avant tout pour ces parents que leur enfant vive une autre forme de vacances que celles en famille<sup>75</sup>. Elles valorisent plus fortement que les autres la notion de mobilité et la découverte de nouveaux espaces<sup>76</sup>.

Une forte proportion de ces familles (tableau 8) ont inscrit leur enfant via un prescripteur, en majorité un comité d'entreprise (pour 45 % d'entre elles, 25 % pour l'ensemble des usagers). Savoir qu'elles pouvaient bénéficier d'une aide a d'ailleurs été un élément important dans la décision d'inscrire leur enfant pour ce premier séjour<sup>77</sup>. Quand l'inscription a été effectuée directement auprès d'une association (29 %), les familles se sont attachées à l'expérience de l'organisme dans leur choix (pour 48 % d'entre elles, 51 % en moyenne) et aux dates du séjour<sup>78</sup>. Celui-ci s'est fréquemment déroulé dans une région autre que la région de résidence de la famille, avec une thématique dominante (tableau 11). Ce groupe se caractérise à la fois par une proportion importante de cadres et d'ouvriers, reflétant probablement la population des ayants droits des comités d'entreprises (tableau 12), avec des revenus supérieurs à 2 500 euros mensuels, et une plus forte représentation des tranches de revenus les plus élevées. Près d'un quart de ces familles bénéficie d'un revenu mensuel supérieur à 4 500 euros.

### ⇒ Profil type 3 - La continuité d'un parcours éducatif – 16 % des familles

*Mode de garde collectif pour une socialisation précoce, centre de loisirs – Idée du départ en colonie initiée par un problème de garde - Forte attention au projet éducatif et à l'expérience de l'organisme – Qualité de l'hébergement et mode de transport – Prescripteur - Cadres et membres des professions intermédiaires – Revenu moyen*

Ce groupe inscrit le départ en colonie comme une nouvelle étape qui fait suite à la fréquentation du centre de loisirs (tableaux 6 et 7), celle-ci ayant elle-même succédé à la pratique de la crèche ou de la halte-garderie (tableau 6). Ce dernier type d'accueil intervenait en complément pour nombre de ces familles de la garde par les grands-parents. Ces parcours répondent au souhait des parents d'une socialisation précoce<sup>79</sup>. Les familles dont l'enfant n'a pas fréquenté le centre de loisirs (mais la crèche pour 80 % d'entre eux ou la halte-garderie pour 40 %) expliquent certes qu'elles disposaient d'autres solutions de garde, mais elles se montrent également les plus critiques à l'égard de cet accueil<sup>80</sup>.

---

<sup>74</sup> Caractérisée par les items suivants « Pour qu'il apprenne à vivre avec d'autres » et « Pour qu'il se fasse des nouveaux amis ». La mixité sociale est plutôt en retrait dans les motivations de ce groupe (note moyenne 2.92, 2.47 pour l'ensemble des usagers).

<sup>75</sup> Cette proposition est à la fois la mieux notée par ce groupe (1.15) parmi tous les autres items caractérisant les motivations, et ce groupe lui attribue une meilleure note que tous les autres groupes (note moyenne 1.59).

<sup>76</sup> Ces familles sont les plus nombreuses à se dire motivées uniquement par la mobilité et non par la destination du séjour, pour 29 % d'entre elles (10 % en moyenne selon les résultats de la typologie réalisée sur les items relatifs à la destination et à la mobilité). Toutefois, à la différence du groupe suivant, seuls 12 % des plus de 13 ans de ce groupe sont partis à l'étranger pour leur premier séjour.

<sup>77</sup> Pour 15 % des familles de ce groupe, 8 % en moyenne.

<sup>78</sup> Note moyenne 1.82 contre 1.98 pour l'ensemble des usagers.

<sup>79</sup> Exprimée par 36 % d'entre elles, 27 % en moyenne.

<sup>80</sup> Elles adhèrent plus fortement que les autres à toutes les raisons proposées, sauf « le centre de loisirs était trop cher pour vous », « vous aviez une mauvaise image des autres enfants », « vous trouviez que le centre de loisirs ressemblait trop à l'école ».



Cette attitude volontariste, à l'égard des accueils collectifs se traduit également par leur forte adhésion à l'ensemble des dimensions proposées pour caractériser leurs motivations à inscrire leur enfant en colonie (à l'exception de « vous ne pouviez pas partir en vacances »)<sup>81</sup>.

Ces familles sont également les plus nombreuses à avoir choisi l'organisme en fonction de son projet éducatif et de son expérience (tableau 9). Quand l'inscription s'est effectuée via un prescripteur (tableau 8), elles sont plus attentives que les autres au mode de transport (tableau 10). Pour autant, c'est le besoin de garde pour faire suite au centre de loisirs pendant la période des vacances qui initie l'idée du premier départ pour de nombreuses familles de ce groupe (20 % et 16 % en moyenne).

Celui-ci se caractérise par la prégnance des catégories moyennes à supérieures, cadres et membres des professions intermédiaires, avec des revenus mensuels compris entre 1 500 € et 3 500 euros.

#### ⇒ Profil type 4 - Des vacances pour s'amuser – 14 % des familles

*Garde familiale et implication parentale dans la petite enfance – Premier départ en colonie à l'étranger pour les adolescents – Professions intermédiaires : animation, éducation, enseignement – Revenus élevés*

Le troisième groupe valorise davantage la dimension ludique des colos liée à la diversité des activités. La motivation pour que leur enfant vive des vacances avec ses copains et d'autres enfants, qui caractérise le premier groupe est également présente ici.

Une forte proportion de ces enfants a été gardée par leurs grands-parents pendant leur petite enfance et les parents valorisent le fait de s'être occupés eux-mêmes de leur enfant pour ceux qui l'ont fait. De plus, un faible pourcentage d'entre eux a fréquenté le centre de loisirs (tableau 6).

Pour autant, quand le premier départ en colonie a lieu à 13 ans ou plus<sup>82</sup>, 58 % des séjours se déroulent à l'étranger (26 % en moyenne). Probablement en raison de ce type de destination, plus de la moitié des enfants sont partis pour ce premier séjour avec des amis (tableau 11) On trouve dans ce groupe la même répartition entre les inscriptions en direct ou celles via un prescripteur qu'en moyenne. La fréquence des séjours à l'étranger pour les adolescents n'est donc pas liée à l'offre des prescripteurs ou à une accessibilité financière de ces séjours.

La caractéristique principale de ce groupe apparaît être cet attrait des séjours à l'étranger et une conception des colonies, centrée sur le plaisir de l'enfant. Celle-ci peut être liée à la forte proportion de membres des professions intermédiaires (tableau 12), dont la moitié (15 %, 9 % en moyenne) travaille dans le champ de l'éducation, de l'animation ou de l'enseignement. Le revenu relativement élevé des familles de ce groupe permet ainsi le départ de l'enfant sans aide financière.

<sup>81</sup> La moyenne des notes attribuées par ce groupe à l'ensemble des items est plus proche de 1 (pour très important) que celles attribuées par les autres groupes.

<sup>82</sup> L'âge au premier départ n'est pas différent en fonction des groupes.

### ⇒ Profil type 5 - Accès au départ et à la pratique d'activités pour s'amuser – 14 % des familles

*Mode de garde collectif pour une socialisation précoce - Aide financière moteur de la décision – Collectivité locale - Séjour dans une autre région que la région de résidence de la famille - Départ avec des amis – Employés – Faibles revenus*

Pour le groupe suivant, le départ en colonie constitue en premier lieu un mode de garde, une opportunité de partir en vacances quand les parents ne le peuvent pas. Il s'agit également que l'enfant s'y amuse à travers la diversité des activités proposées, activités que les parents ne peuvent offrir. La colonie ne semble pas pour autant constituer une solution par défaut, ni le collectif ne présenter aucun intérêt pour ces familles.

Une forte proportion d'entre elles a souhaité une place en crèche pour leur enfant et souligne l'importance à leurs yeux d'une socialisation précoce. Mais seulement 27 % de ces familles ont concrétisé ce projet (tableau 6).

Les employés sont fortement représentés dans ce groupe et les revenus inférieurs à 1 500 € deux fois plus fréquents que parmi l'ensemble des usagers (tableau 12). L'aide financière pour payer le séjour a ainsi constitué un élément important de la décision (15 % et 8 % en moyenne) que cette aide soit directe ou que le séjour soit partiellement financé par une collectivité locale organisant le séjour (36 %, 29 % en moyenne). Celui-ci se déroule en forte majorité en France, le plus souvent dans une autre région que celle où réside la famille. Le choix du séjour s'effectue en fonction des camarades de l'enfant, afin qu'il puisse partir avec eux.

### ⇒ Profil type 6 - Partir en vacances – 14 % des familles

*Mode de garde parental – Prescripteur – Départ avec des amis - Employés et ouvriers*

Les familles du sixième groupe partagent avec celles du groupe précédent une même conception de la colonie comme mode de garde, et d'accès au départ en vacances. Il s'agit également de milieux sociaux modestes, avec une forte proportion d'employés et d'ouvriers (tableau 12). Mais à la différence du groupe précédent, la fonction sociale de garde et d'accès au départ de la colonie ne sont pas associés à d'autres motivations. On peut faire l'hypothèse que cette attitude se situe dans la continuité de l'importance accordée à la garde parentale au cours de la petite enfance (tableau 6). Une forte proportion de ces familles a inscrit leur enfant via un prescripteur (tableau 8) que ce soit un comité d'entreprise (32 %, 25 % en moyenne) ou une collectivité locale (33 % et 29 % pour l'ensemble des usagers). Elles sont particulièrement attentives à tous les critères pour choisir le séjour parmi ceux proposés par le prescripteur (tableau 10). Quand l'inscription s'effectue directement, elles portent plus d'attention à la qualité de l'hébergement et aux dates pour choisir le séjour. Plus de la moitié de ces enfants sont partis la première fois avec des amis.

Tableau 6 - Typologie des usagers des colonies, fréquentation du centre de loisirs et modes de garde pendant la petite enfance

	Profil type 1 Des vacances actives et éducatives, avec ses amis	Profil type 2 Une autre forme de vacances	Profil type 3 Un parcours éducatif	Profil type 4 Des vacances pour s'amuser	Profil type 5 Accès au départ et aux activités	Profil type 6 Partir en vacances	Total
Fréquentation centre de loisirs	42 %	61 %	85 %	48 %	65 %	54 %	58 % v=.293*
<b>Mode de garde avant la scolarisation</b>							
Fréquentation de la crèche	21 %	18 %	33 %	20 %	27 %	13 %	22 % V=.150 P=.08
Garde par les grands-parents	22 %	12 %	30 %	26 %	10 %	11 %	19 % V=.191
<b>Si vous aviez eu le choix, vous auriez souhaité...</b>							
Souhait place en crèche	26 %	20 %	41 %	25 %	42 %	16 %	29 % V=.205
Garde parentale parce qu'il était important pour vous de vous occuper vous-même de votre enfant	77 %	96 %	73 %	93 %	93 %	90 %	86 % V=.253

\* Seules les variables qui distinguent de manière statistiquement significative (selon le test du chi-deux et du V de Cramer à p=.001) les différents groupes sont présentées. La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

Tableau 7 - Typologie des usagers des colonies et origine du processus décisionnel

	Profil type 1 <b>Des vacances actives et éducatives, avec ses amis</b>	Profil type 2 <b>Une autre forme de vacances</b>	Profil type 3 <b>Un parcours éducatif</b>	Profil type 4 <b>Des vacances pour s'amuser</b>	Profil type 5 <b>Accès au départ et aux activités</b>	Profil type 6 <b>Partir en vacances</b>	Total
Idée du départ en colo suite problème de garde	4 %	9 %	20 %	11 %	20 %	11 %	12 % V=.193*
Idée du départ en colo suite centre de loisirs	3 %	5 %	16 %	2 %	4 %	2 %	5 % v=.221
Idée du départ en colo suite information aide financière	4 %	15 %	3 %	4 %	15 %	8 %	8 % v=.188

\* Seules les variables qui distinguent de manière statistiquement significative (selon le test du chi-deux et du V de Cramer à  $p=.001$ ) les différents groupes sont présentées. La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

Tableau 8 : Typologie des usagers des colonies et mode d'inscription des familles, directe ou via un prescripteur

	Profil type 1 <b>Des vacances actives et éducatives, avec ses amis</b>	Profil type 2 <b>Une autre forme de vacances</b>	Profil type 3 <b>Un parcours éducatif</b>	Profil type 4 <b>Des vacances pour s'amuser</b>	Profil type 5 <b>Accès au départ et aux activités</b>	Profil type 6 <b>Partir en vacances</b>	Total
							V=.188*
Prescripteur	66 %	67 %	53 %	65 %	59 %	44 %	57 %
Famille en direct	34 %	33 %	47 %	35 %	41 %	56 %	43 %

\* La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

Tableau 9 : Typologie des usagers des colonies et critères de choix de l'organisateur – familles en inscription directe

	Profil type 1 Des vacances actives et éducatives, avec ses amis	Profil type 2 Une autre forme de vacances	Profil type 3 Un parcours éducatif	Profil type 4 Des vacances pour s'amuser	Profil type 5 Accès au départ et aux activités	Profil type 6 Partir en vacances	Total
Le projet éducatif est intéressant	78 %	48 %	85 %	61 %	69 %	68 %	71 % %V=.237*
C'est un organisme ancien, avec de nombreuses années d'expérience	64 %	58 %	80 %	35 %	50 %	35	41 % V=.298

\*La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

Tableau 10 : Typologie des usagers des colonies et critères de choix du séjour

1 très important à 4 pas du tout

	Profil type 1 Des vacances actives et éducatives, avec ses amis	Profil type 2 Une autre forme de vacances	Profil type 3 Un parcours éducatif	Profil type 4 Des vacances pour s'amuser	Profil type 5 Accès au départ et aux activités	Profil type 6 Partir en vacances	Total
<b>Familles s'inscrivant via un prescripteur</b>							
Prix du séjour	2.37*	3.13	2.71	2.41	2.33	2.21	2.52
Durée du séjour	2.03	2.84	2.4	2.23	2.42	1.90	2.29
Qualité de l'hébergement	2.33	3.04	2.78	2.21	2.6	2.31	2.53
Mode de transport	2.69	3.46	2.46	2.94	2.82	2.71	2.85
Temps de transport	2.8	3.33	3.02	2.65	2.91	2.65	2.88
<b>Familles s'inscription directement auprès de l'organisateur</b>							
Dates du séjour	1.71	1.82	2.14	1.62	1.52	2.38	1.98
Qualité de l'hébergement	1.98	3.08	2.47	2.37	2.33	2.22	2.36
Temps de transport	2.69	3.31	2.4	2.61	2.68	2.36	2.59

\* Le questionnaire proposait aux parents de noter chaque critère sur une échelle de 1, s'il avait été très important dans leur choix, à 4, pas du tout important. Seules les critères qui distinguent de manière statistiquement significative les différents groupes sont présentées (analyse de variance).

Tableau 11 - Typologie des usagers des colonies et caractéristiques du premier séjour

	Profil type 1 <b>Des vacances actives et éducatives, avec ses amis</b>	Profil type 2 <b>Une autre forme de vacances</b>	Profil type 3 <b>Un parcours éducatif</b>	Profil type 4 <b>Des vacances pour s'amuser</b>	Profil type 5 <b>Accès au départ et aux activités</b>	Profil type 6 <b>Partir en vacances</b>	Total
Il est parti avec des amis	53 %	28 %	43 %	52 %	33 %	56 %	45 % %V=.207*

**Destination**

V=.195

Dans la région de résidence de la famille	28 %	11 %	22 %	20 %	17 %	20 %	20 %
Dans une autre région du territoire métropolitain	53 %	28 %	43 %	52 %	33 %	56 %	45 %
A l'étranger	5 %	1.5 %	15.5 %	16 %	1.4 %	1.6 %	4.4 %

**Type de séjour**

V=.148

Séjour linguistique	5 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1.4 %
Scoutisme	1 %	0 %	1.4 %	0 %	1.4 %	0 %	0.7 %
Autre	94 %	100 %	98.6 %	100 %	98.6 %	100 %	97.9 %

**Séjour à dominante ou multi-activités**

V=.158

Activité ou thématique dominante	67 %	66 %	64 %	43 %	57 %	59 %	60 %
Multi activités	33 %	34 %	36 %	57 %	43 %	41 %	40 %

\* Seules les variables qui distinguent de manière statistiquement significative (selon le test du chi-deux et du V de Cramer à p=.001) les différents groupes sont présentées. La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

Tableau 12 - Typologie des usagers des colonies et caractéristiques de la famille

	Profil type 1 <b>Des vacances actives et éducatives, avec ses amis</b>	Profil type 2 <b>Une autre forme de vacances</b>	Profil type 3 <b>Un parcours éducatif</b>	Profil type 4 <b>Des vacances pour s'amuser</b>	Profil type 5 <b>Accès au départ et aux activités</b>	Profil type 6 <b>Partir en vacances</b>	Total
<b>Situation familiale</b>							V=.159*
Famille monoparentale	16 %	14 %	23 %	15 %	32 %	25 %	20 %
Couple	84 %	86 %	77 %	85 %	68 %	75 %	80 %
<b>PCS de la personne de référence</b>							V=.137
Professions indépendantes (artisans, commerçants, chefs d'entreprise)	17 %	6 %	13 %	9 %	4 %	11 %	11 %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	28 %	31 %	22 %	29 %	22 %	20 %	25 %
Professions intermédiaires	14 %	21 %	25 %	31 %	20 %	16 %	20 %
Employés	18 %	12 %	17 %	11 %	27 %	23 %	18 %
Ouvriers	10 %	25 %	9 %	13 %	10 %	20 %	14 %
Ne travaille pas	12 %	5 %	14 %	7 %	16 %	10 %	11 %
<b>Revenu mensuel net du foyer</b>							V=.135
< 1 499 €	9 %	5 %	10 %	9 %	23 %	13 %	11 %
1 500 € à 2 499 €	17 %	11 %	18 %	11 %	14 %	13 %	14 %
2 500 € à 3 499 €	18 %	25 %	25 %	18 %	25 %	17 %	21 %
3 500 € à 4 499 €	26 %	17 %	16 %	21 %	10 %	8 %	21 %
> 4 500 €	13 %	22 %	12 %	20 %	11 %	12 %	14 %
refus	17 %	20 %	19 %	21 %	17 %	37 %	21 %

\* Seules les variables qui distinguent de manière statistiquement significative (selon le test du chi-deux et du V de Cramer à  $p=.001$ ) les différents groupes sont présentées. La valeur du V de Cramer indique l'intensité de la relation entre la variable et la typologie, plus elle est élevée plus la relation est forte.

## 4 – Synthèse : de l'activité au contenu éducatif

Cette typologie d'usagers des colonies de vacances souligne, comme pour celle réalisée sur les usagers des centres de loisirs, le contenu éducatif de ces séjours pour une majorité de familles.

Pour plus d'un quart d'entre elles, ce sont des vacances actives et éducatives, contribuant au développement de la socialisation, des connaissances et des compétences de leurs enfants (profil type 1). L'autonomie et la mobilité sont davantage valorisées par 15 % des parents qui voient dans les colonies avant tout une autre forme de vacances que les vacances en famille (groupe 2). Pour 16 % des familles, l'ensemble de ces attentes éducatives, associées au plaisir des vacances avec des amis sont plus marquées, manifestant une attitude volontariste des parents à l'égard des accueils collectifs depuis la petite enfance. Le départ en colo s'inscrit pour celles-ci dans la continuité de la fréquentation du centre de loisirs, elle-même précédée par celle de la crèche ou d'une halte-garderie (profil type 3).

Pour près d'un tiers des familles, c'est la dimension ludique et le plaisir de l'enfant, liés à la diversité des activités proposées qui sont mis en avant (profils types 4 et 5). La moitié de celles-ci y associe l'opportunité pour leurs enfants de partir en vacances (groupe 5).

Enfin, pour une minorité de familles (15 %, profil type 6), les colonies sont essentiellement un mode d'accès au départ, et de garde pendant la période des vacances. En dehors de cette double fonction, ces parents manifestent la plus faible adhésion à l'ensemble des dimensions éducatives ou autres motivations proposées<sup>83</sup>.

Quelque soit le profil dominant de leurs attentes, la pratique d'activités, diversifiées ou spécifiques est présente de manière comparable dans les motivations des parents<sup>84</sup>.

Près de la moitié d'entre eux (48 %) répond que la pratique, ou la découverte d'une activité précise avait très fortement motivé l'inscription de leur enfant en colonie et que l'activité avait été un critère très important pour eux dans le choix du séjour. Ces parents expriment également des attentes plus marquées que les autres concernant le plaisir de l'enfant, la mobilité et l'ensemble des dimensions éducatives proposées<sup>85</sup>. Quand elles ont inscrit directement leur enfant auprès de l'organisateur, 75 % de ces familles ont choisi celui-ci notamment à partir de son projet éducatif<sup>86</sup>, et 71 % ont sélectionné le séjour à partir de ce même critère<sup>87</sup>. De plus, l'intérêt affirmé pour les activités va de pair avec une attitude positive envers les accueils collectifs au cours de la petite enfance<sup>88</sup>. La plupart de ces enfants ont ensuite fréquenté un centre de loisirs<sup>89</sup>.

<sup>83</sup> Cf. les notes moyennes attribuées par ce groupe à l'ensemble des items, à l'exception de « *le lieu du séjour était attractif* », « *pour qu'il puisse vivre des vacances avec ses amis* », « *pour qu'il côtoie des enfants d'origines sociales et culturelles différentes* » pour lesquels c'est le groupe 2 qui se situe le plus en retrait.

<sup>84</sup> Ainsi, l'attitude des parents vis-à-vis des différents items relatifs aux activités ne permet pas de dégager des groupes distincts de manière significative.

<sup>85</sup> A l'exception du développement de l'autonomie pour lequel on n'observe pas de différence.

<sup>86</sup> 69 % pour l'ensemble des usagers.

<sup>87</sup> 65 % en moyenne.

<sup>88</sup> Parmi les familles ayant répondu que la pratique ou la découverte d'une activité précise avait très fortement motivé le départ en colonie de leur enfant, 32 % souhaitaient que leur enfant fréquente la crèche (28 % en moyenne,  $p=0.61$ ). A l'inverse, ces parents sont moins nombreux que les autres à avoir souhaité garder eux-mêmes leur enfant (32 % et 39 % en moyenne), à l'avoir fait (40 %



Par ailleurs, cet attrait pour la pratique d'activités spécifiques est également plus fréquent chez les familles résidant en milieu rural (probablement faute d'offre accessible à proximité de leur domicile) ou pour les plus aisées et les plus diplômées<sup>90</sup>.

Si l'on considère uniquement parmi ces familles les plus motivées par la pratique d'une activité spécifique en colonie<sup>91</sup> celles qui ont choisi le séjour en premier lieu pour l'activité<sup>92</sup>, la proportion concernée se réduit à 5 % de l'ensemble des usagers. Ce groupe plus restreint n'exprime pas de motivations plus fortes concernant la socialisation de leur enfant, mais il se distingue par une plus grande attention portée au développement des connaissances et des compétences de celui-ci<sup>93</sup>. Ces familles se situent en retrait à l'égard des modes de garde collectifs, leur choix étant plutôt orienté par leurs contraintes d'organisation du temps. Les professions indépendantes sont en effet nombreuses parmi ces familles, ainsi que les habitants des zones rurales<sup>94</sup>.

Que ce soit pour les parents manifestant une adhésion générale à la pratique d'activités spécifiques (groupe le plus large, 48 %) ou pour les plus centrés sur celle-ci (groupe restreint, 5 %), la réputation et l'ancienneté de l'organisme interviennent plus fortement que pour les autres dans leur choix<sup>95</sup>. De plus, la minorité qui place l'activité au premier rang de ses critères (groupe restreint) valorise dans le choix de l'organisateur, la possibilité d'une rencontre, d'une inscription dans un bureau ou une boutique<sup>96</sup>.

Loin de s'opposer, activités et apports éducatifs sont du point de vue des parents étroitement associés. Pour la majorité d'entre eux, cette attention portée aux activités et à la socialisation est liée à une attitude positive envers les accueils collectifs, plus particulièrement à l'expérience du centre de loisirs. Quand la pratique d'activité spécifique est le premier critère de choix pour les parents, c'est le développement des compétences de l'enfant qui est davantage attendu. Cette attitude, très minoritaire, s'observe chez des familles qui ne manifestent pas d'intérêt pour les accueils collectifs.

---

et 46 % en moyenne) et à estimer important de s'occuper eux-mêmes de leur enfant (32 % et 40 % en moyenne). Les enfants de familles ayant inscrit leur enfant via un prescripteur sont également plus nombreux à avoir fréquenté la halte-garderie (21 % et 17 % p=0.79).

<sup>89</sup> Pour 92 % des familles, parmi les plus motivées par la pratique d'une activité précise, et parmi celles ayant inscrit leur enfant directement auprès de l'organisateur.

<sup>90</sup> Parmi les familles ayant inscrit directement leur enfant et pour lesquelles l'activité était une motivation et un critère très importants, 46 % résident en milieu rural et 36 % pour les autres. Une proportion plus importante bénéficie d'un revenu relativement élevé (pour 44 %, il est supérieur à 3 500 €, pour 36 % en moyenne), 29 % des parents ont suivi des études supérieures 5 années après le baccalauréat (22 %, en moyenne p=0.69).

<sup>91</sup> Soit celles qui ont répondu très important à cet item dans leurs motivations à faire partir leur enfant en séjour collectif.

<sup>92</sup> C'est le seul critère pour lequel elles ont répondu qu'il était très important.

<sup>93</sup> Sur une échelle de 1 ; pour très important, à 4, pour pas du tout, ces familles attribuent une note moyenne de 1.39 à l'item « *pour qu'il apprenne de nouvelles choses, qu'il développe ses compétences* », celle-ci est de 1.81 pour l'ensemble des usagers. On n'observe pas de différence significative pour les autres items proposés pour caractériser les motivations ni sur l'importance accordée au projet éducatif dans le choix de l'organisme. Par ailleurs, elles accordent moins d'importance que les autres à la confiance en l'organisateur.

<sup>94</sup> La fréquentation de la crèche est peu répandue (8 %, 22 % en moyenne, p=0.95), et peu désirée (8 %, 28 % en moyenne). Les enfants de ces familles ont été plus fréquemment accueillis par une assistante maternelle (pour 60 % et 43 % en moyenne, p=0.89), ce que les parents souhaitaient pour 60 % d'entre eux (60 % et 32 % en moyenne). Quel que soit le mode de garde, les raisons pratiques prévalaient (pour 83 % d'entre eux, 63 % en moyenne). Les membres des professions indépendantes représentent 43 % de ce groupe restreint parmi les familles en inscription directe (12 % en moyenne), les parents ont un niveau bac+5 pour 44 % des répondants (15 % en moyenne), et résident en milieu rural pour 58 % d'entre eux (28 %).

<sup>95</sup> 68 % des premiers ont pris en compte la réputation de l'organisme, 92 % des seconds, et 61 % de l'ensemble des usagers. 58 % des premiers ont pris en compte l'expérience de l'organisme, 83 % des seconds, et 48 % en moyenne.

<sup>96</sup> Pour 27 % des parents concernés, 19 % en moyenne.

De manière générale, l'attention portée aux activités est plus marquée chez les familles aisées et diplômées ou résidant en milieu rural. Les séjours collectifs apparaissent ainsi offrir à leur enfants la possibilité d'accéder à des pratiques peu présentes dans leur environnement proche, mais qu'elles valorisent. On n'observe pas cet effet des territoires et des milieux sociaux quand les familles inscrivent leur enfant auprès d'un prescripteur, collectivités locales ou comités d'entreprises.

Les résultats sont comparables concernant la place de la destination ou du voyage dans leurs attentes.

La majorité des parents (76 %) <sup>97</sup> accorde de l'importance à la fois à la destination et à la découverte de nouveaux espaces, 10 % valorisent davantage la mobilité en elle-même. Ces deux groupes sont également ceux qui expriment les motivations les plus fortes concernant les dimensions éducatives relatives à la socialisation, à l'autonomie, et dans une moindre mesure pour le second groupe à la mixité sociale et au développement des connaissances. Ce dernier aspect est davantage valorisé par les familles centrant leurs attentes sur la destination (9 % de l'ensemble des usagers). Les moins motivés par la destination et la découverte de nouveaux territoires (5 %) sont également les moins enclins à adhérer aux apports éducatifs des séjours.

Si les activités, voire les destinations et la mobilité occupent une place centrale dans les attentes des parents à l'égard des colonies, on n'observe pas l'attitude consumériste souvent dénoncée qui réduirait les colonies à une offre qui serait uniquement une offre d'activités ou de voyages.

Comme pour le centre de loisirs, cette offre est étroitement associée pour les parents à un contenu éducatif. Ce contenu est diversement perçu par les familles, les résultats de la typologie réalisée à partir de leurs attentes et présentés ci-dessus le montrent. Outre l'impact de l'expérience des parents concernant les colonies et l'effet des conceptions éducatives des parents, ces résultats confirment également la relation entre la pratique antérieure des accueils collectifs et les attentes des parents à l'égard des colonies. Cette expérience suscite le souhait de faire partir son enfant et elle apparaît favoriser l'expression d'attentes associant activités et contenu éducatif, dans la continuité de ce qui a été vécu au centre de loisirs.

Mais du centre de loisirs à la colonie, le passage n'est ni systématique, ni linéaire.

---

<sup>97</sup> Ce sont les résultats d'une typologie réalisée à partir des réponses des familles aux items suivants « *le lieu du séjour était attractif* » et « *pour qu'il voyage, découvre d'autres endroits, régions ou pays* ».

## 5 – Du centre de loisirs à la colonie

Le croisement entre les deux typologies, d'usagers des centres de loisirs d'une part et d'usagers des colonies d'autre part, permet de dégager différentes modalités de cette transition du point de vue des familles. Pour certaines d'entre elles, cette transition ne se fait pas, le parcours s'arrête au centre de loisirs. C'est particulièrement notable pour les usagers centrés sur l'offre de loisirs de la structure (profil type 3 – une offre de loisirs attractive), 76 % des enfants de ce groupe ne sont effectivement pas partis en colonie. Mais cette rupture s'observe également pour les habitués des accueils collectifs depuis la petite enfance.

### 5.1 – Rupture des parcours : l'impact de l'image des colonies

Seuls 44 % des enfants du groupe caractérisé par un parcours conduisant des accueils collectifs de la petite enfance au centre de loisirs (usagers des centres de loisirs - profil type 2), sont partis en colonie, avec des motivations comparables à celles observées pour l'ensemble des usagers.

La majorité des enfants de ce groupe (56 %), pourtant usagers des accueils collectifs depuis leur petite enfance, ne sont donc pas partis en séjour collectif.

La première raison invoquée par les parents est leur préférence pour les vacances en famille<sup>98</sup> ou avec des amis<sup>99</sup>. Leurs réticences s'appuient également sur leur expérience négative des séjours quand ils étaient enfant<sup>100</sup>, exprimée trois fois plus souvent que par l'ensemble des familles non usagers des colonies. Probablement en raison de cette expérience, ils invoquent également une image tout aussi négative de l'encadrement<sup>101</sup>, et plus encore des activités<sup>102</sup>. Ils soulignent également leurs craintes pour la sécurité de leur enfant<sup>103</sup> et expliquent qu'il est trop jeune pour partir<sup>104</sup> ou qu'il vit déjà suffisamment en collectivité à l'école<sup>105</sup>.

Alors que ces parents ont manifesté une attitude positive et des attentes fortes à l'égard des accueils collectifs, centres de loisirs et modes de garde dans la petite enfance, cette attitude et ces attentes ne sont pas transposées aux séjours collectifs.

On peut penser que leur image des colonies, liée notamment à leur expérience de ces séjours, constitue le premier obstacle au départ de leur enfant dans ce cadre.

---

<sup>98</sup> Raison très importante du non départ en colonie pour 43 % de ces familles, 20 % en moyenne.

<sup>99</sup> Raison très importante et importante du non départ en colonie pour 35 % d'entre eux, 17 % en moyenne.

<sup>100</sup> Total raison très importante et importante du non départ en colonie pour 24 % d'entre eux, 8 % en moyenne.

<sup>101</sup> Raison très importante du non départ en colonie pour 6 % d'entre eux, 2 % en moyenne

<sup>102</sup> Raison très importante du non départ en colonie pour 11 %, 1 % en moyenne.

<sup>103</sup> Raison très importante et importante du non départ en colonie pour 41 % d'entre eux, 26 % en moyenne.

<sup>104</sup> Raison très importante et importante du non départ en colonie pour 24 %, 11 % en moyenne.

<sup>105</sup> Raison très importante et importante du non départ en colonie pour 30 %, 8 % en moyenne.

## 5.2 – De la fonction de garde aux attentes éducatives : l'impact de l'expérience et de la relation à l'enfant

Pour d'autres parents, comme nous l'avons relevé pour les centres de loisirs, les attentes éducatives à l'égard du collectif se sont construites au fil des expériences.

Ainsi, parmi les profils d'utilisateurs des centres de loisirs, celui regroupant les parents centrés sur la fonction de garde de ces accueils (profil type 4) connaît un taux de départ en colonie comparable à la moyenne. Plus de la moitié de ces familles, pourtant caractérisées par leur faible intérêt pour les dimensions éducatives du centre de loisirs, ont ainsi inscrit leur enfant en colonie.

On retrouve pour celles-ci l'impact de l'expérience des parents, et de la pratique des modes de garde collectif : les enfants partis en colonie ont plus souvent que les autres fréquenté la halte-garderie<sup>106</sup>, leurs parents étaient eux-mêmes partis en colonie<sup>107</sup> et en avaient gardé un très bon souvenir<sup>108</sup>. Le départ de l'enfant n'est pas pour autant le motif principal de l'arrêt de la fréquentation du centre de loisirs<sup>109</sup>. Celle-ci prend fin, car le besoin de garde qui l'avait motivée n'est plus présent<sup>110</sup> et le centre de loisirs ne correspond plus aux attentes de l'enfant<sup>111</sup>.

Outre ces facteurs liés à l'expérience des accueils collectifs, le départ en colonie dépend dans ce groupe du revenu des parents ou du soutien financier des collectivités locales. Il est plus fréquent comme pour la population générale aux deux extrémités de l'échelle des revenus : 80 % des enfants de ce profil dont le revenu de la famille est inférieur à 1 500 € mensuels sont partis en colonie, 67 % quand il est compris en 3 500 et 4 500 €, et 100 % au-dessus de 4 500 €. Le soutien des collectivités locales, particulièrement pour les plus faibles revenus, est essentiel, il semble plus fréquent dans les agglomérations de taille moyenne (de 10 000 à moins de 100 000 habitants), 72 % des enfants résidant dans celles-ci étaient partis en colonie.

Si l'on s'intéresse aux motivations de ces familles à inscrire leur enfant en colonie, deux groupes de taille égale se distinguent parmi elles.

Pour le premier, c'est la fonction de garde qui est réinvestie du centre de loisirs à la colonie (profil type groupe 5 – Accès au départ et à la pratique d'activités). Pour le second, les parents adhèrent fortement à l'ensemble des dimensions éducatives des colonies, et se trouvent ainsi regroupés dans le profil type qui inscrit le départ en séjour dans un parcours (profil type 3 – La continuité d'un parcours éducatif).

---

<sup>106</sup> Pour 13 % des enfants de ce groupe partis en colonie, aucun de ceux qui ne sont pas partis n'avait fréquenté ce type d'accueil.

<sup>107</sup> Pour 67 % des parents de ce groupe, la même situation concerne 32 % des enfants de ce profil qui ne sont pas partis en colonie.

<sup>108</sup> Pour 26 % des mères ayant eu cette expérience, cette situation ne concerne aucun des enfants qui ne sont pas partis en séjour.

On n'observe pas de différence significative selon le souvenir plus ou moins positif des pères.

<sup>109</sup> Pour seulement 32 % d'entre eux.

<sup>110</sup> Pour 70 % des parents de ce groupe dont l'enfant est parti en colonie, 28 % pour les autres.

<sup>111</sup> L'arrêt du centre de loisirs est surtout motivé par les raisons suivantes : l'enfant ne s'y amusait plus, n'aimait plus les activités proposées (pour 44 % et 50 % des parents dont l'enfant est parti en colonie, 23 % pour chacune d'entre elles par les autres). Ils préféreraient qu'il fasse des activités en club (35 % et 3 % pour les autres), qu'il invite des amis (43 % et 3 %).

Cette différence d'attitude peut être rapprochée des conceptions éducatives de chacun de ces groupes. Les premiers valorisent la garde parentale pendant la petite enfance<sup>112</sup> et estiment important de s'occuper eux-mêmes de leur enfant<sup>113</sup>. Les seconds, attentifs au contenu éducatif des colonies, mettent davantage en avant la sécurité<sup>114</sup> (pour 91 % d'entre eux, et 51 % des premiers) et la qualité de vie de l'enfant dans leur choix de mode de garde<sup>115</sup>. Pour les premiers, c'est la relation parents/enfant qui prévaut alors que les seconds apparaissent davantage centrés sur l'enfant lui-même. Cette orientation semble ainsi avoir favorisé l'expression d'attentes éducatives à l'égard des colonies, alors que celles-ci étaient peu présentes pour le centre de loisirs.

### 5.3 – Continuité des attentes

Pour les autres profils types d'utilisateurs, les motivations exprimées à l'égard des colonies prolongent celles observées pour les centres de loisirs.

Quand le centre de loisirs est perçu comme un accueil éducatif et ludique (profil type 1 – accueil éducatif et ludique), un tiers des enfants est parti en colonie, plus fortement que les autres pour des motivations éducatives, et avec une attention particulière accordée à la confiance en l'organisateur<sup>116</sup>. Là encore, ce départ est favorisé par une attitude positive des parents à l'égard du collectif dès la petite enfance et centrée sur la qualité de vie de l'enfant<sup>117</sup>.

Le taux de départ double et s'élève à 72 % quand les parents ont eux-mêmes eu l'expérience des colonies, ou que l'enfant est parti en mini-camp. Il dépend également des ressources financières de la famille<sup>118</sup> ou de l'offre des communes de taille moyenne ou des grandes agglomérations<sup>119</sup>.

Quand le centre de loisirs est envisagé comme une offre de loisirs accessible (profil type 5), la colonie constitue un mode d'accès au départ et de garde. Le taux de départ est équivalent à celui du profil précédent (35 %), et favorisé comme pour le précédent, par une attitude positive à l'égard des modes de garde collectifs et par le départ de l'enfant en mini-camp<sup>120</sup>.

---

<sup>112</sup> Pour 36 % d'entre eux et seulement 4 % des seconds.

<sup>113</sup> Pour 45 % d'entre eux et 9 % des seconds.

<sup>114</sup> Pour 91 % d'entre eux, et 51 % des premiers.

<sup>115</sup> Pour 100 % d'entre eux et 64 % pour les premiers.

<sup>116</sup> Concernant l'autonomie (1.40/1.70 en moyenne), la socialisation (« se faire de nouveaux amis » 1.55/1.83, et « apprendre à vivre avec les autres » 1.33/1.66), la mixité sociale (2.18/2.55), le développement des compétences (1.46/1.73). On observe également une différence pour une « autre forme de vacances que les vacances en famille » (1.32/1.53). Concernant la confiance en l'organisateur, note moyenne 1.37 (1.53 pour l'ensemble).

<sup>117</sup> Les parents souhaitent que l'enfant fréquente la crèche pour 39 % de ceux qui l'ont inscrit plus tard en colonie, pour 28 % pour les autres. A l'inverse, ils préféreraient la garde parentale pour 41 % de ceux qui ne sont pas partis et 23 % de ceux qui sont partis. 77 % des enfants dont les parents soulignaient l'importance de la qualité de vie de leur enfant dans le choix des modes de garde sont partis en colonie.

<sup>118</sup> Les enfants de cadres sont 58 % à être partis, et 100 % quand le revenu de la famille est supérieur à 4 500 €.

<sup>119</sup> Le taux de départ en colonie des enfants de ce groupe s'élève à 42 % dans les communes de 10 000 à 100 000 habitants et à 57 % dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

<sup>120</sup> L'expérience des parents n'a pas d'impact significatif sur le taux de départ, celui-ci s'élève à 65 % quand les parents souhaitent que leur enfant fréquente la halte-garderie, 43 % pour la crèche, 64 % quand l'enfant est parti en mini-camp.

L'inscription en colonie est plus fréquente au sein de ce groupe pour les enfants issus des catégories sociales les plus aisées de ce profil<sup>121</sup> ou ceux résidant dans les petites communes de 2 500 à 10 000 habitants, et plus encore dans celles de taille moyenne (10 000 à moins de 100 000 habitants)<sup>122</sup>.

Le taux de départ en colonie le plus faible (24 %) s'observe pour le groupe centré sur l'offre d'activités spécifiques du centre de loisirs (profil type 3) ; il est encore une fois plus élevé quand l'enfant a fréquenté la halte-garderie (67 %), est parti en mini-camp (47 %), ou quand les parents sont eux-mêmes partis en colonie (58 %).

Pour ces deux derniers groupes, caractérisés par un niveau de revenu des familles faible à moyen, c'est le coût des séjours qui constitue l'obstacle premier<sup>123</sup>, plus fortement encore pour ceux qui valorisent l'attractivité des activités proposées par le centre de loisirs. Les parents répondent également qu'ils privilégient les vacances en famille<sup>124</sup>, voire avec les grands-parents ou des amis particulièrement pour ceux du groupe valorisant l'accessibilité de l'offre du centre de loisirs<sup>125</sup>. Ces derniers craignent en effet que leur enfant ne s'adapte pas en colonie<sup>126</sup>. Ils invoquent également les problèmes d'organisation liés à la séparation des parents<sup>127</sup>.

Outre l'obstacle du prix et la préférence pour les vacances en famille, les parents de ces deux profils relèvent également pour 15 à 20 % d'entre eux<sup>128</sup> leur manque d'informations (7 % en moyenne).

## 5.4 - Synthèse

Le croisement entre les deux typologies confirme les facteurs qui favorisent le départ en colonie : l'attrait des parents pour les accueils collectifs dès la petite enfance, leur expérience positive des colonies et le départ en mini-camp de l'enfant, plus particulièrement pour les profils les moins enclins au départ en colonie.

De même, la fréquentation de la halte-garderie alliée à une attitude centrée sur l'enfant, sa qualité de vie, favoriseraient la continuité des parcours et l'expression de nouvelles attentes éducatives à l'égard du collectif. Cette continuité, concernant plus particulièrement le passage du centre de loisirs à la colonie, est également facilitée par l'offre de la collectivité locale.

---

<sup>121</sup> Les ouvriers sont les moins nombreux à avoir fait partir leur enfant (13 % d'entre eux) et les parents ayant suivi un niveau d'études d'au moins 3 ans après le baccalauréat sont les plus nombreux (76 %).

<sup>122</sup> Le taux de départ est de 54 % pour les premières et de 75 % pour les secondes.

<sup>123</sup> Raison très importante et importante du non départ pour 52 % des familles du profil type centré sur l'offre d'activités spécifiques et pour 36 % de celui valorisant l'accessibilité de cette offre.

<sup>124</sup> Raison très importante pour un tiers d'entre elles, 20 % en moyenne.

<sup>125</sup> Ces deux raisons sont très importantes pour 25 % du groupe, 17 % et 7 % en moyenne.

<sup>126</sup> Raison très importante et importante : 20 % d'entre elles, 12 % en moyenne

<sup>127</sup> Raison très importante pour 13 % d'entre eux, 7 % en moyenne.

<sup>128</sup> La différence entre les deux groupes n'est pas significative. Ces parents ont une expérience des colonies comparable à l'ensemble des usagers.

A contrario, le souvenir négatif des parents fonde une image des colonies tout aussi négative et constitue un obstacle au départ de l'enfant en séjour. On peut rapprocher ce frein lié à l'image des colonies au manque d'informations, relevé plus fortement par les profils les moins favorables au départ de leur enfant.

On observe également l'impact des caractéristiques socio-culturelles, et des ressources financières des familles sur le taux de départ. Celui-ci varie également selon les profils en fonction de la taille des communes, suggérant une intervention plus fréquente des collectivités locales en milieu urbain, et particulièrement par les agglomérations de taille moyenne.

Enfin, la préférence des vacances en famille est plus fréquemment invoquée pour expliquer le non départ de l'enfant en colonies soit par les familles qui expriment également les plus fortes critiques à l'égard de ces séjours, soit par celles qui soulignent fortement leurs contraintes financières.

## **6 – Socialisation et mixité sociale**

Parmi les différents types d'attentes des parents à l'égard des centres de loisirs et des colonies, cette étude cherchait à interroger la place de la socialisation, et plus particulièrement le contenu que lui donnent les familles. Quand elles répondent que les accueils et séjours collectifs contribuent à la socialisation de leur enfant, permettent à leur enfant d'apprendre à vivre avec les autres, de quel mode de relation aux autres s'agit-il ? Avec quels autres ? L'attitude des parents vis-à-vis de la mixité sociale se situe au centre de nos interrogations.

Nous avons dans un premier temps interrogé les parents sur leur perception de la composition de la population fréquentant le centre de loisirs avec leur enfant et leur attitude à l'égard de celle-ci. Au vu de la longueur du questionnaire, nous avons fait le choix de les interroger sur le public du centre de loisirs, avec lequel ils peuvent avoir été en contact direct. Ils ont en effet le plus souvent connaissance de celui accueilli en colonie uniquement à travers le récit de leur enfant.

### **6.1 – Le public accueilli au centre de loisirs**

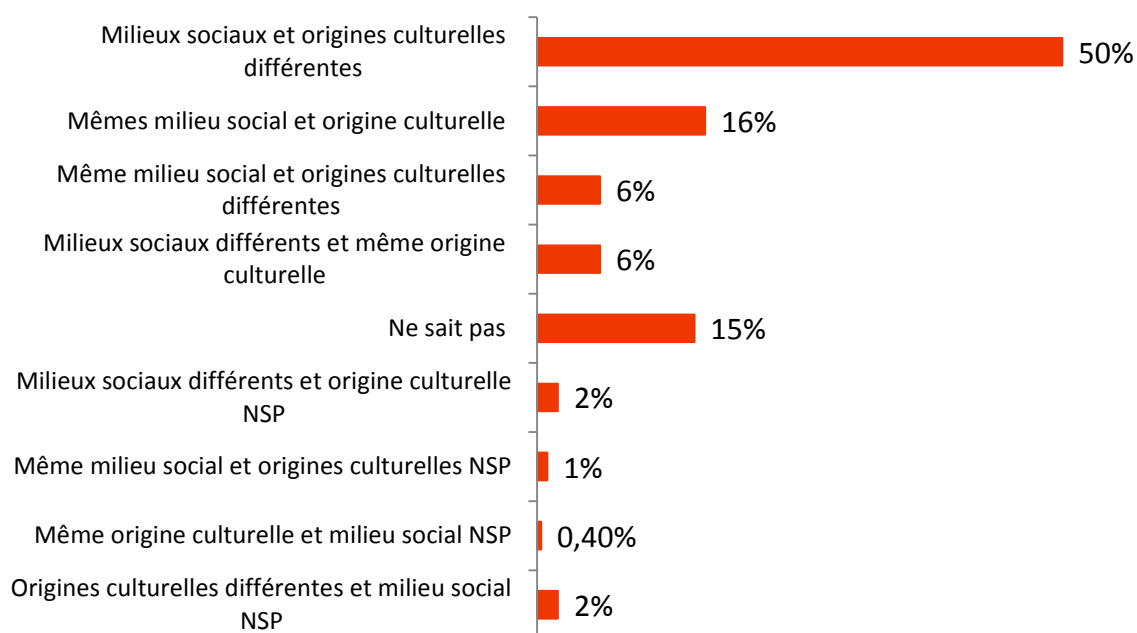
Concernant leur perception du public accueilli en centre de loisirs, deux questions étaient posées aux parents, la première sur la diversité des milieux sociaux, la seconde sur la diversité des origines culturelles.

Si 15 % des parents ne se positionnent pas sur ce sujet, plus des deux tiers des parents notent l'hétérogénéité sociale ou culturelle de la population fréquentant le centre de loisirs de leur enfant, et seulement 17 % considèrent qu'elle est homogène (graphique 13).

Cette perception d'homogénéité s'appuie sur une réalité, celle du territoire où ils vivent et de sa population. L'homogénéité est en effet plus fréquemment relevée par les habitants des communes rurales (par 20 % d'entre eux)<sup>129</sup> et par les catégories sociales cadres et professions intellectuelles supérieures (pour 25 % de ces familles). La perception de ces dernières ne diffère pas selon le type d'agglomération où elles résident, elle serait donc liée à la composition de la population de leur quartier. Les travaux sur les stratégies résidentielles montrent en effet que ce sont les catégories sociales supérieures les plus ségréguées, celles-ci recherchant l'entre soi (Maurin 2004, Paugam 2014, Pretceille 2002).

Quand les parents caractérisent le public du centre de loisirs par sa diversité, celle-ci est à la fois sociale et culturelle pour la majorité d'entre eux. Seule une minorité de familles (17 %) distingue la composition sociale et l'origine culturelle. Les parents exerçant une profession indépendante sont les plus nombreux à opérer cette distinction : 22 % d'entre eux répondent que le public accueilli au centre de loisirs est hétérogène, uniquement d'un point de vue social, et 17 % uniquement d'un point de vue culturel. Dans les mêmes proportions, les employés relèvent exclusivement la diversité culturelle du public (18 %) mais plus rarement seulement la différenciation sociale (4 %). On peut penser que cette perception s'appuie là encore sur une réalité effective.

*Graphique 12 - Perception de la composition du public accueilli au centre de loisirs fréquenté par l'enfant*



<sup>129</sup> Ces derniers sont également nombreux à ne pas trancher (26 % d'entre eux). A l'opposé seuls 6 % des habitants des agglomérations de plus de 100 000 habitants ne se positionnent pas.



Interrogés sur leur attitude relative à l'homogénéité du public qu'ils constatent, deux tiers des parents, répondent que cette question n'a pas d'importance pour eux. Pour près d'un quart de ces parents, l'homogénéité est rassurante, et seule une minorité de ces parents la regrette (graphique 13).

L'attitude des parents ayant caractérisé le public accueilli au centre de loisirs par sa diversité était évaluée à travers quatre propositions (graphique 14).

Plus des deux tiers (67 % à 72 %) des parents considèrent que cette diversité permet à leur enfant de découvrir d'autres habitudes ou de nouer des relations amicales avec des enfants issus de différents milieux. Toutefois, près de la moitié affirme que cette diversité a contribué à confronter leur enfant à des comportements difficiles de certains de ses camarades. La proposition d'une influence néfaste pour celui-ci est en revanche très peu retenue (graphique 14).

Si l'on examine les réponses des parents aux quatre items, quatre groupes de parents correspondant à quatre types d'attitudes se dégagent<sup>130</sup>.

- **15 %** (profil type 1) **ne se prononcent pas** ou n'osent exprimer une opinion négative, 80 à 90 % des parents de ce groupe répondent qu'ils sont sans opinion ou pas du tout d'accord pour les 4 items. Ils étaient presque aussi nombreux (70 %) à ne pas s'être prononcés sur la composition du public accueilli au centre de loisirs fréquenté par leur enfant<sup>131</sup>. Cette attitude s'avère plus fréquente chez les habitants des communes rurales (pour 21 % d'entre eux)<sup>132</sup>.
- **28 %** (profil type 2) **se montrent très positifs**. Ils répondent que cette diversité a permis à leur enfant de découvrir d'autres modes de vie et de se faire des amis de différentes origines sociales et culturelles, pour 90 % d'entre eux<sup>133</sup>. Aucun n'est en accord avec les deux propositions relevant les difficultés ou les conséquences négatives de cette diversité pour leur enfant. Ces parents sont plutôt faiblement diplômés<sup>134</sup>, vivent souvent dans de petites communes<sup>135</sup>.

---

<sup>130</sup> Nous avons réalisé une typologie (analyse en cluster) sur les réponses des parents à ces quatre propositions.

<sup>131</sup> La question proposant aux parents de se positionner sur les quatre items relatifs à la diversité (graphique 14) était posée à ceux qui avaient qualifié le public du centre de loisirs de diversifié, socialement ou culturellement, ou ceux qui ne s'étaient pas prononcés soit sur la composition sociale de ce public, soit sur l'origine culturelle des enfants.

<sup>132</sup> A situation comparable, les résultats de la régression logistique réalisée sur cette variable (R2=.153 et HL=.598) montrent seulement une probabilité moins forte des habitants des communes de 2 500 à 10 000 habitants de se situer dans ce groupe (-13 points). Ce ne serait donc pas seulement le fait de résider dans une commune rurale qui favorise cette attitude mais les différentes caractéristiques de la population de ces territoires.

<sup>133</sup> 51 % ont répondu « sans aucun doute » concernant la découverte des modes de vie et 41 % pour l'opportunité de nouer des relations amicales diversifiées.

<sup>134</sup> Cette attitude concerne 40 % des parents dont la scolarité s'est arrêtée au BEPC. Les résultats de la régression logistique montrent une probabilité plus élevée pour ces parents, à situation comparable, de se situer dans ce groupe (+14 points par rapport à la situation de référence niveau baccalauréat).

<sup>135</sup> 33 % d'entre eux résident dans des agglomérations de 2 500 à 10 000 habitants (24 % en moyenne). A situation comparable, la régression logistique montre une probabilité plus forte pour ces habitants de se situer dans ce groupe (+ 12 points par rapport à la situation de référence, soit une agglomération de 10 000 à 100 000 habitants). On note également une tendance pour les habitants des agglomérations de plus de 100 000 habitants à exprimer cette attitude (+ 11 points, p=.06).

- **27 %** (profil type 3) **reconnaissent les apports et les difficultés de cette diversité.** Pour 81 % d'entre eux, elle a sans aucun doute permis à leur enfant de découvrir d'autres modes de vie et de manière tout aussi affirmée, pour 76 %, de se faire des amis. Pour plus de 90 % leur enfant a été confronté à des comportements difficiles<sup>136</sup> ; pour 27 % d'entre eux, la diversité a peut-être eu une mauvaise influence sur lui, sans aucun doute pour 2 %. Ces parents ont souligné, plus fréquemment que les autres, la diversité des publics, diversité sociale et culturelle pour 73 % d'entre eux<sup>137</sup>. Ce sont des habitués du collectif, leurs enfants sont nombreux à avoir fréquenté la crèche<sup>138</sup> et à être partis en colonie<sup>139</sup>.
- **30 %** (profil type 4) **semblent plus dubitatifs à la fois sur les apports de la diversité et sur ses aspects négatifs.** A la différence du groupe précédent, **ils mettent plus en avant les relations interpersonnelles** que la découverte d'autres modes de vie<sup>140</sup>. Leur attitude est également moins marquée concernant la confrontation aux comportements difficiles<sup>141</sup> des autres. Seuls 3 % répondent que cette diversité a peut-être eu une mauvaise influence sur leur enfant. Ces parents ont fréquemment poursuivi leurs études jusqu'au baccalauréat ou au-delà<sup>142</sup>. Leur enfant est moins souvent parti en colonie que pour les autres groupes<sup>143</sup>, on peut penser que ce n'est pas sans relation avec leur attitude à l'égard de la diversité.

En effet, si l'on considère les réponses des parents à chacune des propositions, leur perception de la mixité est plus positive quand leur enfant a fréquenté un mode collectif de garde ; crèche ou halte- garderie, ils mettent davantage en avant l'ouverture à d'autres modes de vie. Ils soulignent également la diversité des relations amicales nouées par leur enfant, davantage quand il avait fréquenté la crèche, pratique plus continue que celle de la halte-garderie. Mais ils relèvent également plus fortement les situations difficiles qui ont pu être vécues par leur enfant<sup>144</sup>.

Le type d'espace géographique où vit la famille a peu d'impact sur l'attitude des parents. Ceux vivant en milieu rural ou dans de grandes agglomérations de 100 000 habitants sont toutefois les plus sensibles à la découverte d'autres modes de vie<sup>145</sup>.

<sup>136</sup> Pour 49 % sans aucun doute.

<sup>137</sup> 63 % et 65 % pour les deux premiers.

<sup>138</sup> Pour 31 % des familles de ce groupe, 24 % en moyenne. A situation comparable, la régression logistique ( $R^2=.047$  HL=.527) montre une probabilité plus forte pour les anciens usagers des crèches de se situer dans ce groupe (+10 points).

<sup>139</sup> Pour 44 % des familles de ce groupe, 37 % en moyenne, +7 points selon les résultats de la régression logistique.

<sup>140</sup> 16 % ont répondu « sans aucun doute » à la proposition concernant les relations amicales, et 52 % ont répondu « peut-être ». Concernant la découverte d'autres modes de vie, ces proportions se réduisent à 2 % (« sans aucun doute ») et 45 % (« peut-être »).

<sup>141</sup> 31 % ont répondu « sans aucun doute » à cette proposition, 39 % « peut-être ».

<sup>142</sup> Cette attitude concerne moins d'un quart des parents qui ont arrêté leur scolarité avant le baccalauréat et un tiers des titulaires du baccalauréat et de diplômes du supérieur. La régression logistique s'avère peu faiblement explicative ( $R^2=0.049$ , HL=.104) mais elle montre un impact du niveau d'études sur la probabilité de se situer dans ce groupe (-15 points pour les titulaires d'un CAP par rapport aux titulaires du baccalauréat).

<sup>143</sup> Pour 32 % d'entre eux contre 37 % en moyenne, -12 points selon les résultats de la régression logistique.

<sup>144</sup> Si l'on code les réponses de 1 (pour sans aucun doute) à 4 (pour pas du tout), les notes moyennes sont plus proches de 1 (différence significative selon l'analyse de variance) que celles attribuées par l'ensemble des parents interrogés sur ces questions.

<sup>145</sup> Voir note précédente, la note moyenne des habitants des communes rurales et des grandes agglomérations est statistiquement plus proche de 1 que celles de l'ensemble des parents interrogés sur cette question.

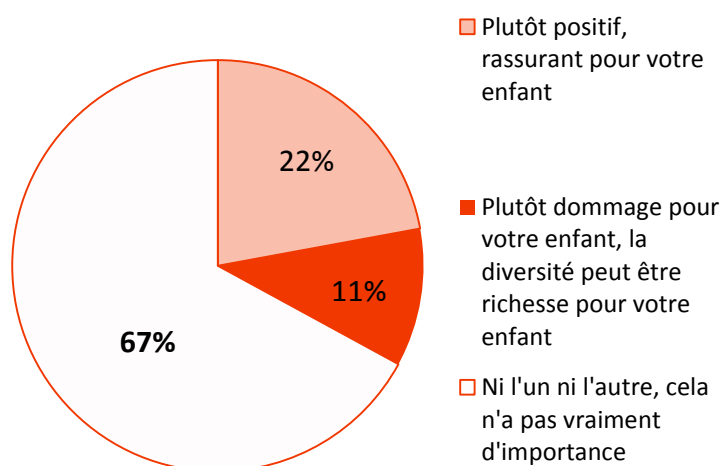
Globalement, les professions indépendantes et les ouvriers, les parents faiblement à moyennement diplômés<sup>146</sup> avec des revenus faibles à moyens supérieurs (de moins de 1 000 € mensuels par ménage à 3 500 € mensuels) manifestent la perception la plus positive de la mixité : ils valorisent plus fortement la découverte d'autres modes de vie et les relations amicales dans une diversité de milieux<sup>147</sup>. En revanche, les familles à revenus plus élevés (supérieur à 3 500 € mensuels), plus fortement diplômées que les précédentes (titulaires du baccalauréat ou ayant suivi des études trois ou quatre années après le lycée), cadres ou professions indépendantes, se montrent les plus sensibles aux situations ou comportements difficiles vécus par leur enfant.

Quant à ceux qui estiment que leur enfant a subi de mauvaises influences, on retrouve les professions indépendantes auxquelles s'ajoutent les cadres (17 % d'entre eux répondent peut-être, 8 % en moyenne), et des parents sans emploi (15 % ont fait la même réponse).

L'attitude ouverte envers la diversité sociale et culturelle, favorisée par l'expérience des accueils collectifs, n'empêche pas d'en percevoir toutes les dimensions, positives et négatives. Les familles les plus aisées et les plus diplômées relèvent plus souvent ces difficultés, et sont plus nombreuses à estimer que la mixité des publics peut être néfaste pour leur enfant.

*Graphique 13 - Pour vous, le fait que les enfants fréquentant le centre de loisirs soient tous issus de milieux culturels et sociaux proches, est-ce...*

% parmi les usagers ayant répondu que le public accueilli était plutôt du même milieu social ou plutôt de la même origine culturelle

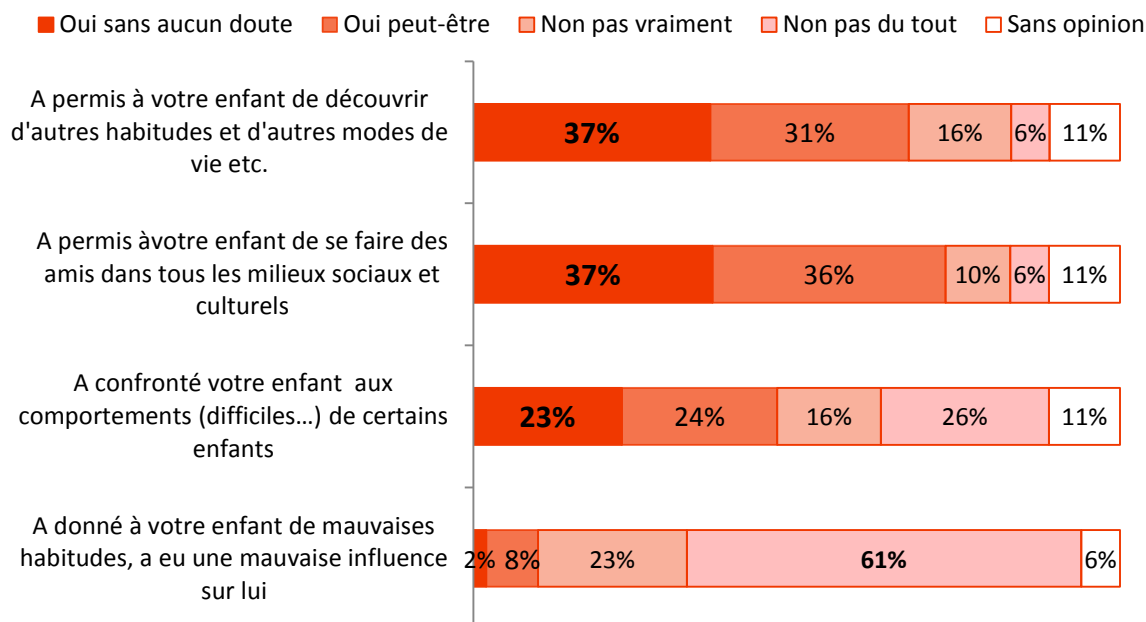


<sup>146</sup> Si l'on code les réponses de 1 (pour sans aucun doute) à 4 (pour pas du tout), du CEP jusque Bac + 1 à 2, à l'exception des parents de niveau CAP/BEP, les notes moyennes sont statistiquement plus proches de 1, il en est de même pour les tranches de revenus citées.

<sup>147</sup> Pour les professions indépendantes, les notes moyennes sont 1.63 pour la découverte des modes de vie, 1.45 pour les relations amicales et 1.75 pour les comportements difficiles. Pour les ouvriers, elles sont égales à 1.70, 1.63 pour les deux premiers items. Les notes moyennes pour l'ensemble des parents interrogés sont égales à 1.84, 1.78 et 2.46. Les différences sont statistiquement significatives selon l'analyse de variance réalisée.

*Graphique 14 - Pensez-vous que le fait que les enfants fréquentant le centre de loisirs soient d'origines culturelles et sociales diversifiées...*

% parmi les usagers ayant répondu que le public accueilli était plutôt du même milieu social ou plutôt de la même origine culturelle



## 6.2 – Une diversité de conceptions de la socialisation

Outre ces questions de perception et d'attitude portant spécifiquement sur le public du centre de loisirs, le questionnaire proposait également quatre items permettant aux parents d'exprimer ce qu'ils attendent du centre de loisirs et de la colonie concernant :

- la socialisation de leur enfant, au sens d'un processus par lequel les individus acquièrent des manières d'être en relation avec les autres (« *pour qu'il/elle apprenne à vivre avec d'autres enfants* ») ;
- sa sociabilité amicale, à travers ses relations existantes (« *pour qu'il/elle retrouve ses amis en dehors de l'école* », « *pour qu'il/elle vive des vacances avec ses amis* ») ou la possibilité de nouer de nouvelles relations (« *pour qu'il/elle se fasse de nouveaux amis* ») ;
- la mixité sociale (« *pour qu'il côtoie des enfants de milieux sociaux ou culturels différents* »).

Les réponses des parents à ces quatre items (graphiques 9 et 11) montrent que les centres de loisirs et les colonies sont pour eux des espaces de socialisation, d'apprentissage de la vie en collectivité, avant d'être des lieux de sociabilité amicale. La mixité sociale n'est pas une attente prépondérante, mais elle constitue néanmoins un aspect important ou très important de leurs motivations à inscrire leur enfant au centre de loisirs pour 44 % d'entre eux, et en colonie pour 48 % d'entre eux.

Ces résultats rejoignent ceux de l'étude conduite par Jean Yves Authier et Sonia Lehman-Frisch (2015) dans deux quartiers gentrifiés de Paris et San Francisco. La mixité sociale représente pour les parents interrogés un enjeu éducatif important mais inégalement prioritaire et qui prend des significations variées.

Nous avons cherché à identifier ces différentes significations en dégagant des groupes de parents homogènes du point de vue de leurs réponses aux items concernant la socialisation, la sociabilité et la mixité sociale, chaque groupe représentant ainsi un type d'attitude relatif à ces questions<sup>148</sup>.

Seules les réponses apportées aux items concernant la socialisation, l'ouverture à de nouvelles relations amicales et la mixité sociale distinguent de manière significative des groupes de parents<sup>149</sup>.

Trois groupes principaux (profils types 1, 2 et 3) se dégagent parmi les usagers des centres de loisirs d'une part, et des colonies d'autre part (schéma 4). Des profils secondaires (profils types 1 bis, 1 ter, 2 bis et 2 ter) constituent des déclinaisons des trois premiers. Nous avons ensuite cherché à caractériser chacun de ces groupes par les variables qui peuvent déterminer l'appartenance à celui-ci<sup>150</sup> (tableau 13) ou le différencier des autres (tableau 14).

---

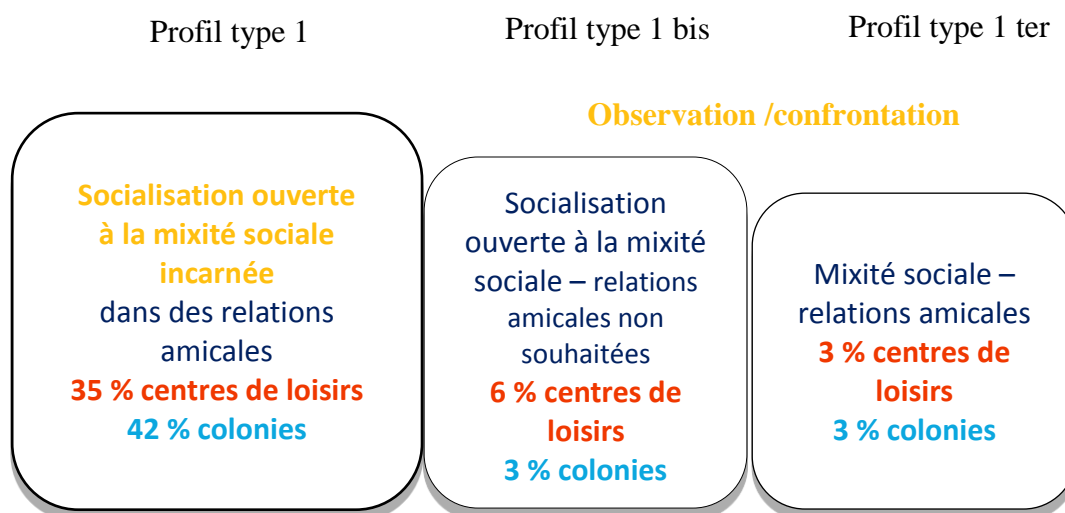
<sup>148</sup> Nous avons effectué une analyse typologique à partir des réponses à ces quatre items (analyse en cluster).

<sup>149</sup> Les autres items évoquant les relations amicales existantes (« *pour qu'il vive des vacances avec ses amis* » pour les séjours, et « *pour qu'il retrouve ses amis en dehors de l'école* » pour le centre de loisirs) ne permettent pas de dégager des groupes suffisamment distincts pour que la typologie réalisée soit valide d'un point de vue statistique.

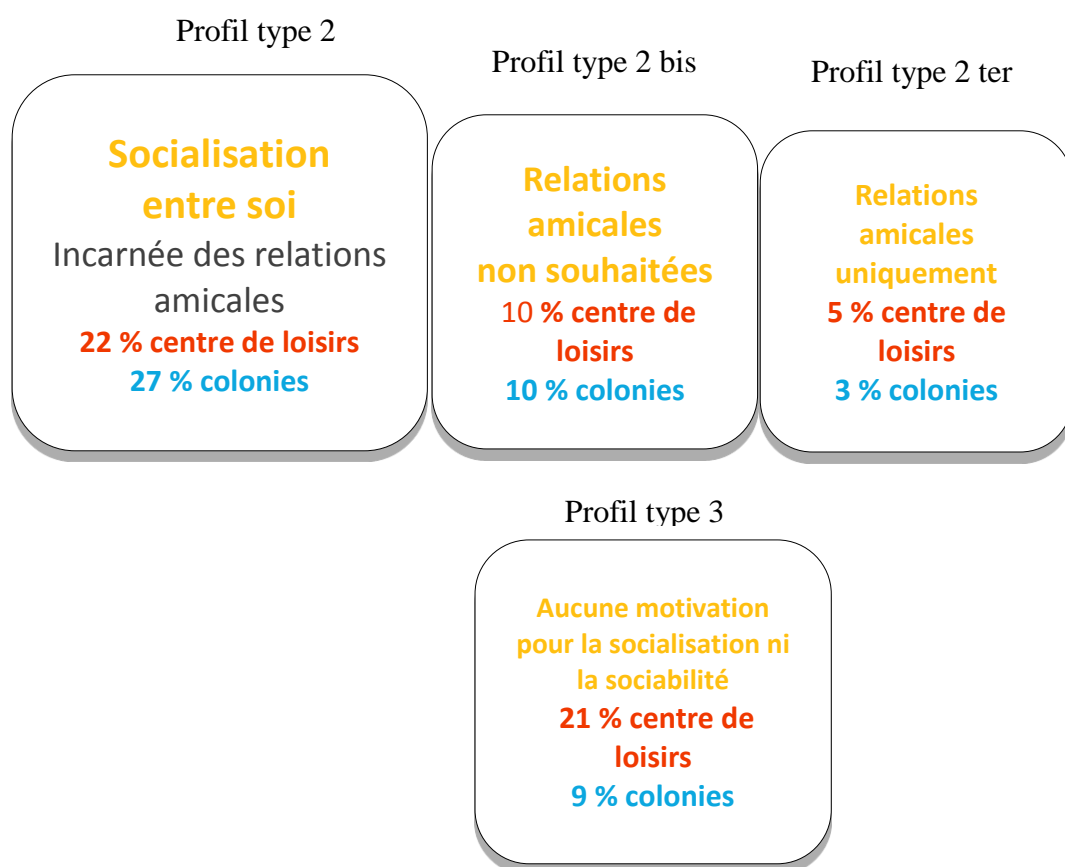
<sup>150</sup> Nous avons effectué des analyses de régression logistiques permettant d'isoler l'impact des différentes variables disponibles, sur l'appartenance à chacun des groupes. Les résultats montrent un impact des caractéristiques socioculturelles et socioéconomiques de la famille, des expériences précédentes des accueils collectifs par l'enfant et les parents sur l'appartenance à quatre profils types d'usagers des centres de loisirs. Pour les autres profils, et notamment pour ceux regroupant des usagers des colonies les modèles de régression ne sont pas valides.

*Schéma 4 - Attitudes des parents à l'égard de la socialisation et de la mixité sociale en centres de loisirs et en colonies*

- La mixité sociale une attente importante ou très importante pour près de la moitié des parents



- Pas ou peu d'attente en termes de mixité sociale pour plus de la moitié des parents



## ↳ Profil type 1 – Une socialisation ouverte à mixité sociale et incarnée dans des relations amicales

Pour la majorité des parents, l'intérêt pour la mixité sociale va de pair avec la motivation pour la sociabilité amicale et la socialisation : les centres de loisirs et les colonies offrent à leur enfant une expérience de socialisation ouverte à la différence et incarnée dans des relations amicales. Il s'agit d'apprendre à vivre avec d'autres, issus de tous horizons, d'interagir et de nouer des relations, et non pas de coexister ou d'observer : cette posture est plus fréquente parmi les usagers des colonies (42 % d'entre eux) que parmi ceux des centres de loisirs (35 %). Le père de Marielle illustre cette position :

« Vous pensez que ça lui apportait quelque chose de spécifique (de fréquenter le centre de loisirs, de partir en colonie ?

« Oui. Déjà, elle voyait d'autres enfants que ceux de l'école. C'est bien. C'était des enfants certainement plus... C'est pareil pour les colonies de vacances, de milieux socialement plus défavorisés. On trouvait ça bien qu'elle voit d'autres enfants, qu'elle fasse avec, qu'elle arrive à jouer avec eux, à avoir des relations avec eux »

(Famille D., au foyer et dessinateur, milieu urbain, un enfant, Marielle 13 ans)

Pour les colonies, ce profil ne présente pas de caractéristiques particulières par rapport à l'ensemble des usagers, à l'exception du souvenir positif des parents quant à leur propre expérience des colonies ou des centres de loisirs<sup>151</sup>. Quand l'enfant avait fréquenté le centre de loisirs avant de partir en séjour collectif, les parents expriment le plus souvent la même attitude vis-à-vis de la socialisation et la mixité sociale dans les deux types d'accueil (pour 64 % de ce groupe). Ils soulignent plus fortement que les autres que la diversité des publics accueillis dans ce centre de loisirs a permis à leur enfant de se faire des amis de tous milieux sociaux et culturels mais également qu'il a été confronté à des comportements difficiles<sup>152</sup>.

Parmi les usagers des centres de loisirs, ce profil est plus présent chez les professions indépendantes, plus fortement encore chez les ouvriers, résidant plus souvent dans des agglomérations de taille moyenne (10 000 à moins de 100 000 habitants pour 31 % du groupe). A l'inverse, les cadres y adhèrent moins souvent que les autres (tableau 13).

Ces parents ont plus fréquemment que les autres inscrit leur enfant quand ils ont souhaité qu'il pratique des activités (tableau 14). Ces familles se distinguent également par leur expérience des accueils collectifs, des colonies pour plus de la moitié des parents ou de la halte-garderie pour près d'un quart des enfants. Une forte proportion d'entre eux s'est renseignée préalablement à l'inscription de leur enfant sur l'ensemble des caractéristiques de la structure.

<sup>151</sup> Parmi les parents de ce profil qui ont fréquenté un centre de loisirs, 63 % des pères en gardent un très bon souvenir, 23 % un assez bon souvenir (51 % et 34 % en moyenne), 61 % des mères évoquent un très bon souvenir, 28 % un assez bon souvenir (50 % et 34 % en moyenne). Parmi ceux qui sont partis en colonie, 60 % des pères en gardent un très bon souvenir et 28 % un assez bon (53 % et 31 %), 60 % et 24 % pour les mères (50 % et 27 % en moyenne).

<sup>152</sup> Pour le profil type 1 des usagers des colonies, les notes moyennes pour ces deux propositions sont 1.49, et 2.16 (1.7 et 2.4 pour l'ensemble des usagers), pour le profil type 1 des usagers des centres de loisirs, les notes moyennes sont 1.69 pour « lui a permis de se faire des amis dans tous les milieux sociaux et culturels », 1.82 pour l'ensemble des usagers, 2.37 pour « l'a confronté aux comportements difficiles de certains enfants », 2.5 pour l'ensemble des usagers.

## ↳ Profil type 1 bis – Socialisation et mixité sociale

Proches du profil précédent, 6 % des parents valorisent les apports du centre de loisirs en termes de socialisation et de mixité sociale mais n'attendent pas que leur enfant y noue des relations amicales. Une forte proportion note que le public accueilli est diversifié (89 %). Mais pourtant, comme le groupe précédent, ils relèvent qu'il s'est fait des amis de différents milieux et s'est trouvé confronté à des comportements difficiles<sup>153</sup>. On peut penser que ces relations sont constatées mais ne sont pas véritablement souhaitées par ces parents.

La fréquentation du centre de loisirs fait suite à l'accueil en crèche pour près de la moitié des enfants, et c'est l'entrée à l'école qui suscite ce projet. Un pourcentage important a fait l'expérience des colonies et des centres de loisirs. Il s'agit plus souvent de familles de catégories sociales supérieures, résidant dans de petites agglomérations. Parmi les usagers des colonies, le même profil se caractérise par le même constat de la diversité des relations amicales nouées par l'enfant au centre de loisirs. D'autre part, ces parents se distinguent par l'importance accordée au projet éducatif dans leur choix de l'organisateur et du séjour de leur enfant (pour 100 % d'entre eux).

## ↳ Profil type 1 ter – Mixité sociale et sociabilité

Le profil suivant (1 ter) parmi les usagers des deux types d'accueil, valorise les relations inter individuelles, amicales avec des enfants d'autres milieux, sans pour autant faire référence à un apprentissage du vivre ensemble. Parmi les usagers des centres de loisirs, ce sont pourtant les plus critiques vis-à-vis de ces relations amicales, 19 % répondent qu'elles ont contribué à « *donner à leur enfant de mauvaises habitudes, eu une mauvaise influence* » (1 % en moyenne).

Le public est effectivement diversifié pour 84 % des parents. C'est le début de la scolarisation qui a suscité l'inscription au centre de loisirs. Ces parents sont de milieux sociaux divers avec toutefois une forte représentation des classes moyennes et des professions intermédiaires (pour 40 % d'entre eux). Ce sont les plus nombreux à s'être informés sur l'ensemble des caractéristiques du centre de loisirs avant d'y inscrire leur enfant.

Parmi les usagers des colonies, ce même profil (1 ter) centré sur les relations inter individuelles ne présente pas de spécificité, si ce n'est leur même attention au projet éducatif de l'organisateur et du séjour (pour 80 % d'entre eux).

Pour ces deux groupes, (1 bis et 1 ter), les conséquences négatives de la diversité des publics étant assez fortement soulignées, l'intérêt des parents pour la mixité sociale semble s'apparenter à une affirmation de principe, liée à l'attention qu'ils portent aux apports éducatifs. L'importance qu'ils accordent au projet éducatif des accueils ou des séjours en témoigne. Cette attitude peut également refléter la fonction spécifique qu'ils attribuent à la mixité sociale.

---

<sup>153</sup> Note moyenne 2.3 pour « *comportements difficiles* » et 1.4 pour « *lui a permis de se faire des amis* ».



Ainsi Yves Authier et Sonia Lehmann-Frisch notent (2015) que pour certains parents des quartiers gentrifiés qu'ils ont étudiés, exposer ses enfants à la diversité répond à un objectif de connaissance de la société et de sa place au sein de celle-ci. Il ne s'agit non pas de nouer des relations avec les autres, comme le souhaitait ci-dessus le père de Marielle, mais d'observer les autres et de se confronter à eux. Cette position est plus proche de celle du père de Gaspard.

*Je tiens à ce que mes enfants partagent la même chose avec tous les autres enfants que ce qu'ils peuvent partager avec un petit voisin, pour moi ça ne fait pas différence. C'est plutôt une richesse parce que il y a un échange de culture, de comprendre ce que certains ont, ce que d'autres n'ont pas. La vie en général, c'est bien d'être confronté à des choses un peu différentes. Qu'est-ce que ça apporte ? Ça apporte de relativiser par exemple, de se dire qu'on n'est pas si malheureux que ça, de se rendre compte qu'on est gâté de temps en temps, qu'on a de la chance, qu'on habite un grand appartement que ce n'est pas le cas de tout le monde, plein de choses comme ça qui font que la confrontation avec d'autres enfants peut aider à relativiser (...)*

Certains parents pensent que ça peut être compliqué, parce qu'il y a des enfants qui ont des problèmes de comportement, que ça peut être difficile pour leur enfant, qu'en pensez-vous ?

*Si on n'apprend pas à gérer les comportements des autres, d'autres que les siens dans son enfance, après on est confronté à quoi ?*

(Famille C., juriste et graphiste, milieu urbain, trois enfants, Gaspard 12 ans)

## ↳ Profil type 2 : Socialisation entre soi

Près d'un quart des usagers, 22 % pour ceux des centres de loisirs, et 27 % pour ceux des colonies, valorise la possibilité pour leurs enfants d'apprendre à vivre avec d'autres enfants et d'élargir leurs relations amicales dans le cadre de ces accueils collectifs. Mais ils n'adhèrent pas à la proposition de mixité sociale. Ils expriment ainsi des attentes en termes de socialisation, mais d'une socialisation entre soi.

Cette attitude semble renvoyer à leur environnement : le public accueilli au centre de loisirs est selon eux homogène ou ils n'en connaissent pas la composition (tableau 14). On note une forte proportion de cadres, mais à caractéristiques comparables, c'est le type de territoire qui semble le plus déterminant (tableau 13). Ce type d'attitude apparaît en effet plus fréquent en milieu rural ou dans de grandes agglomérations.

Parmi les usagers des colonies, ce profil se distingue par la fréquentation du centre de loisirs par l'enfant (pour 65 % des familles de ce groupe, 57 % en moyenne). Cet intérêt pour le collectif ne s'accompagne pas d'un attrait pour la diversité, mais au contraire d'une attitude de méfiance. Celle-ci peut conduire à des stratégies d'évitement, soit comme la mère de Louis à choisir l'organisme de séjour pour un de ses enfants en fonction du public accueilli.

*Je suis une partisane du collectif, c'est une manière de se frotter à la vie en collectivité. On n'est pas tout seul, on doit vivre avec les autres. (...) Le collectif c'est d'abord quoi ? Rencontrer des gens différents ? Des gens différents non, mais faire des choses en commun » (...) Je trouve qu'on se débrouille mieux quand on est dans le collectif, ça dessale. (...) Il y en a qui sont pris en charge intégralement par les services sociaux, par les bons-vacances. Ce qui fait qu'on arrive à avoir des participants un peu... Je ne vais pas dire qu'ils sont tous borderline, mais qui arrivent de services sociaux, et qui sont parfois un peu déjantés. Ça fait une espèce de mix qui pourrait gêner certains parents. Moi, ça m'a gêné après (le téléphone sonne, interruption de l'entretien). Moi ça ne me dérange pas, mais après, si vous voulez, on n'a peut-être pas envie de ce problème-là pour ses enfants l'été. (...) Moi je n'ai jamais rien signalé mais j'ai constaté, et j'ai changé d'organisme. (...) On payait selon son coefficient, donc les gens avaient des bons-vacances et d'autres pas, c'était le jour et la nuit avec ces gens-là. Donc là vous avez la mixité. Mais quand vous avez genre X, des choses comme ça, un peu plus sportives (...) Je pense qu'ils n'acceptent pas les bons-vacances. Donc là c'est très clair qu'il n'y a pas de mixité sociale, c'est cher. Plus vous avez besoin d'expertise plus c'était cher.*

(Famille L., chef d'entreprise et chef de chantier, milieu urbain, trois enfants, Louis 17 ans)

### ↳ Profil type 2 bis - Apprendre à vivre en collectivité

Proches du profil précédent, les parents de ce groupe adhèrent uniquement à la proposition d'apprentissage du vivre ensemble. Il s'agit d'une socialisation entre soi, sans attente de mixité sociale, et qui ne s'appuie pas sur des relations effectives.

L'inscription au centre de loisirs a été initiée par des problèmes de garde ou par le souhait que l'enfant pratique des activités (tableau 14). A situation comparable, cette attitude est caractéristique de parents employés (tableau 13) ou résidant dans de petites agglomérations (2 500 à moins de 10 000 habitants).

Quant aux usagers des colonies, le départ en colonie a été suscité pour 17 % d'entre eux (8 %) par l'information reçue sur les aides possibles.

### ↳ Profil type 2 ter - Se faire des amis

Une minorité de parents valorise uniquement les relations amicales. Au centre de loisirs, ils notent plus rarement que les autres que la diversité a permis à leur enfant de se faire des amis dans tous les milieux, un tiers d'entre eux ne se prononce pas sur la composition du public. Pour les usagers des centres de loisirs, il s'agit fréquemment de parents ouvriers. Le même profil parmi les usagers des colonies regroupe une forte proportion des professions intermédiaires (pour 43 % du groupe, 20 % en moyenne).

### ↳ Profil type 3 : Peu ou pas d'attentes concernant la socialisation ou la mixité sociale

Les plus en retrait concernant la mixité sociale et le rôle des accueils collectifs dans la socialisation de leur enfant sont plus nombreux parmi les usagers des centres de loisirs (21 %) que parmi ceux des colonies (9 %).

Parmi les premiers, un niveau d'études élevé, supérieur à trois années après le baccalauréat, est caractéristique de ce profil (tableau 3). Les cadres ou membres des professions intermédiaires sont fortement représentés (tableau 14), 14 % sont enseignants (5 % en moyenne), ils ont inscrit leur enfant au centre de loisirs pour répondre à un besoin de garde (pour 66 % d'entre eux). Près de 80 % des parents de ce groupe se retrouvent d'ailleurs dans le profil type centré sur la fonction de garde de cet accueil. Ils répondent fréquemment ne pas connaître la composition du public accueilli.

Parmi les usagers des colonies, ce type d'attitude est plus minoritaire et plus marqué chez les professions indépendantes (30 % du groupe, 12 % en moyenne), ces parents ont inscrit leur enfant en colonie à sa demande (pour 50 % d'entre eux, 30 % en moyenne). Le plus souvent, celui-ci n'avait pas fréquenté le centre de loisirs précédemment (pour 58 %, 42 % en moyenne).

### Synthèse : continuité et décalages d'un type d'accueil à l'autre

Globalement, les usagers des deux types d'accueils se retrouvent dans le même profil, qu'il s'agisse du centre de loisirs ou de la colonie. Les parents expriment des attentes en majorité comparables concernant la socialisation de leur enfant dans le cadre de ces accueils, socialisation entre soi ou ouverte à la mixité sociale, s'appuyant ou non sur des relations inter-individuelles amicales.

La continuité la plus forte s'observe pour le profil favorable à une socialisation ouverte et incarnée dans des relations amicales (profil type 1) : 67 % des parents de ce groupe d'usagers des centres de loisirs se retrouvent dans le même profil pour les colonies.

De même, plus de la moitié des parents du profil d'usagers des centres de loisirs valorisant une socialisation entre soi construite sur des relations amicales se retrouvent dans le même groupe pour les colonies de vacances (profil type 2).

Mais on observe des décalages qui renvoient aux fonctions spécifiques, que les parents attribuent à chacun de ces accueils. Près de 40 % des usagers n'exprimant aucune attente en termes de socialisation, de relations amicales ou de mixité sociale à l'égard du centre de loisirs, souhaitent que leur enfant parte en colonie notamment pour « *apprendre à vivre avec d'autres enfants* », et près de 20 % également pour qu'il côtoie des enfants d'origines et milieux divers. Alors que le centre de loisirs avait essentiellement pour eux une fonction de garde, la colonie prend d'autres significations.

De même, un quart des parents valorisant une socialisation entre soi au centre de loisirs exprime des attentes en termes de mixité sociale pour le séjour collectif de leur enfant. Le séjour en colonie constitue une ouverture vers d'autres rencontres.

Mais à l'inverse, plus de 27 % des usagers, exprimant des attentes concernant la mixité sociale en centre de loisirs (profil type 1), n'adhèrent pas à cette proposition pour le séjour en colonie. Le départ de l'enfant dans un autre cadre que le contexte quotidien, connu, où l'enfant peut être amené à rencontrer une plus grande diversité de populations peut susciter des craintes chez certains parents.

Tableau 13 – Impact des caractéristiques de la famille et de l'enfant sur les types d'attentes (profils types) à l'égard de la socialisation et de la mixité sociale en centre de loisirs  
Modèles de régression logistique\*

	Profil type 1 Socialisation ouverte à la mixité sociale	Profil type 2 Socialisation entre soi	Profil type 2 bis Socialisation uniquement Sans relations amicales	Profil type 3 Aucune motivation, pour la mixité sociale, la socialisation ou la sociabilité
R2 de Nagelkerke**	R2=.209	R2=.105	R2=.119	R2=.105
Test de Hosmer et Lemeshow	HL=.787	HL=.419	HL=.918	HL=.862
Constante (% pour la situation de référence)	45 %	15 %	4 %	23 %
<b>PCS de la personne de référence</b>				
Professions intermédiaires	Situation de référence			
Professions indépendantes (artisans, commerçants, chefs d'entreprise)	+24	NS	NS	NS
Cadres, professions intellectuelles supérieures	-20	NS	NS	NS
Employés	NS***	NS	+8	NS
Ouvriers	+54	NS	NS	NS
Ne travaille pas	NS	NS	NS	NS
<b>Niveau d'études de la personne de référence</b>				
BAC/Brevet professionnel	Situation de référence			
Aucun diplôme à BEPC	+27	NS	NS	NS
CAB/BEP	NS	NS	NS	NS
BAC + 1 à +2	+16	NS	NS	NS
Bac+ 3 et +	NS	NS	NS	+18
	Profil type 1 Socialisation ouverte à la mixité sociale	Profil type 2 Socialisation entre soi	Profil type 2 bis Socialisation uniquement Sans relations amicales	Profil type 3 Aucune motivation, pour la mixité sociale, la socialisation ou la sociabilité
<b>Type d'agglomération</b>				
appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 99 999 habitants	Situation de référence			
Commune rurale	NS	+16	NS	NS

appartenant à une unité urbaine de 2 500 à 9 999 habitants	NS	NS	+8	NS
appartenant à une unité urbaine de 100 000 habitants et plus	NS	+15	NS	NS

#### Revenu mensuel net du foyer

2 500 à 3 499 €	Situation de référence			
< 1 000 €	+15	NS	NS	NS
1 000 € à 1 500 €	NS	NS	NS	NS
1 500 € à 2 499 €	-9	NS	NS	NS
3 500 € à 4 499 €	NS	NS	NS	NS
> 4 500 €	NS	NS	NS	NS
refus	NS	NS	NS	NS

#### Expériences des accueils collectifs par l'enfant

Halte-garderie	Situation de référence			
Non	+26	NS	NS	-18
Oui				

#### Expériences des accueils collectifs par les parents

Centre de loisirs	Situation de référence			
Non	+15	NS	NS	NS
Oui				

Lecture : Si la personne de référence du ménage exerce une profession indépendante, la probabilité que la famille se situe dans le profil type 1 augmente de 24 points par rapport à la situation de référence.

\* Les analyses de régression logistique permettent d'isoler l'impact de chaque variable sur une variable, ici l'appartenance à un profil type.

\*\* Le R<sup>2</sup> de Nagelkerke représente le % de la variance expliqué par le modèle, le Test de Hosmer et Lemeshow représente la qualité d'ajustement du modèle aux données, plus il est élevé, plus le modèle est ajusté aux données.

\*\*\* Non significatif.

	Profil type 1	Profil type1 bis	Profil type 1 ter	Profil type 2	Profil type2 bis	Profil type 2 ter	Profil type 3	Total
<b>PCS de la personne de référence</b>								V=-.182.
Professions indépendantes (artisans, commerçants, chefs d'entreprise)	15%	4%	15%	4%	7%	5%	4%	8%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	10%	31%	10%	24%	9%	16%	23%	17%
Professions intermédiaires	24%	24%	40%	21%	18%	16%	35%	25%
Employés	19%	7%	10%	16%	30%	16%	9%	16%
Ouvriers	23%	4%	25%	14%	33%	37%	15%	19%
Ne travaille pas	10%	29%	0%	21%	10%	10%	13%	13%
<b>Revenu net mensuel du foyer V=-.151</b>								
< 1 000 €	4%	9%	0%	11%	0%	0%	6%	5%
1 000 € à 1 500 €	14%	0%	5%	14%	10%	5%	11%	11%
1 500 € à 2 499 €	18%	27%	55%	10%	27%	42%	23%	21%
2 500 € à 3 499 €	19%	9%	15%	21%	17%	10%	21%	19%
3 500 € à 4 499 €	20%	11%	10%	22%	9%	16%	13%	17%
> 4 500 €	6%	5%	10%	3%	4%	2%	7%	5%
refus	19%	21%	5%	17%	32%	42%	23%	22%
<b>Niveau d'études de la personne de référence V=-.192</b>								
Aucun diplôme à BEPC	21%	2%	10%	13%	7%	32%	11%	9%
CAB/BEP	19%	9%	53%	30%	40%	10%	19%	19%
BAC/Brevet professionnel	15%	28%	16%	23%	19%	10%	19%	22%
BAC + 1 à +2	24%	50%	5%	16%	21%	26%	13%	21%
Bac+ 3 et +	21%	11%	16%	18%	13%	21%	38%	27%
<b>Type d'agglomération V=-.173</b>								
Commune rurale appartenant à une unité urbaine de 2 500 à 9 999 habitants	39%	53%	42%	47%	34%	22%	37%	39%
appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 99 999 habitants	20%	21%	42%	16%	43%	39%	21%	24%
appartenant à une unité urbaine de 100 000 habitants et plus	31%	21%	10%	14%	15%	30%	23%	23%
appartenant à une unité urbaine de 2 500 à 9 999 habitants	10%	5%	6%	22%	9%	9%	18%	14%

	Profil type 1	Profil type1 bis	Profil type 1 ter	Profil type 2	Profil type2 bis	Profil type 2 ter	Profil type 3	Total
<b>Perception du public accueilli au centre de loisirs V=195</b>								
Diversité sociale et/ou culturelle	82 %	89 %	83 %	31 %	77 %	66 %	58 %	70 %
Homogénéité sociale et culturelle	12 %	11 %	11 %	25 %	9 %	6 %	19 %	16 %
Ne se prononce pas	6 %	0 %	6 %	22 %	10 %	28 %	24 %	14 %
Fréquentation d'une halte-garderie	23 %	10 %	10 %	10 %	9 %	7 %	4 %	13 % V=.228
Fréquentation d'une crèche	23 %	46 %	16 %	24 %	23 %	16 %	20 %	24 % V=.146
Expérience de la colonie par au moins un parent	51 %	49 %	53 %	32 %	37 %	22 %	37 %	41 % V=.172
<b>A quel moment avez-vous pensé inscrire votre enfant au centre de loisirs...</b>								
Projet depuis la petite enfance	10 %	17 %	5 %	2 %	0 %	16 %	3 %	6 % V=.206
A l'entrée à l'école	28 %	44 %	37 %	19 %	22 %	16 %	30 %	27 % V=.152
Besoin de garde	35 %	31 %	37 %	50 %	53 %	42 %	66 %	47 % V=.248
Pour qu'il fasse des activités	35 %	13 %	10 %	30 %	43 %	32 %	17 %	28 % V=.206
<b>Avant d'inscrire votre enfant au centre de loisirs, vous vous êtes informés sur...</b>								
Les activités	59 %	53 %	84 %	45 %	50 %	56 %	38 %	51 % V=.195
La qualification des animateurs	27 %	16 %	53 %	15 %	21 %	11 %	18 %	21 % V=.187
Le nombre d'animateurs par enfant	31 %	10 %	58 %	18 %	23 %	35 %	20 %	21 % V=.183
Le projet éducatif	46 %	36 %	58 %	27 %	29 %	16 %	19 %	33 % V=.248
Les publics accueillis	27 %	11 %	37 %	13 %	13 %	5 %	7 %	17 % V=.228

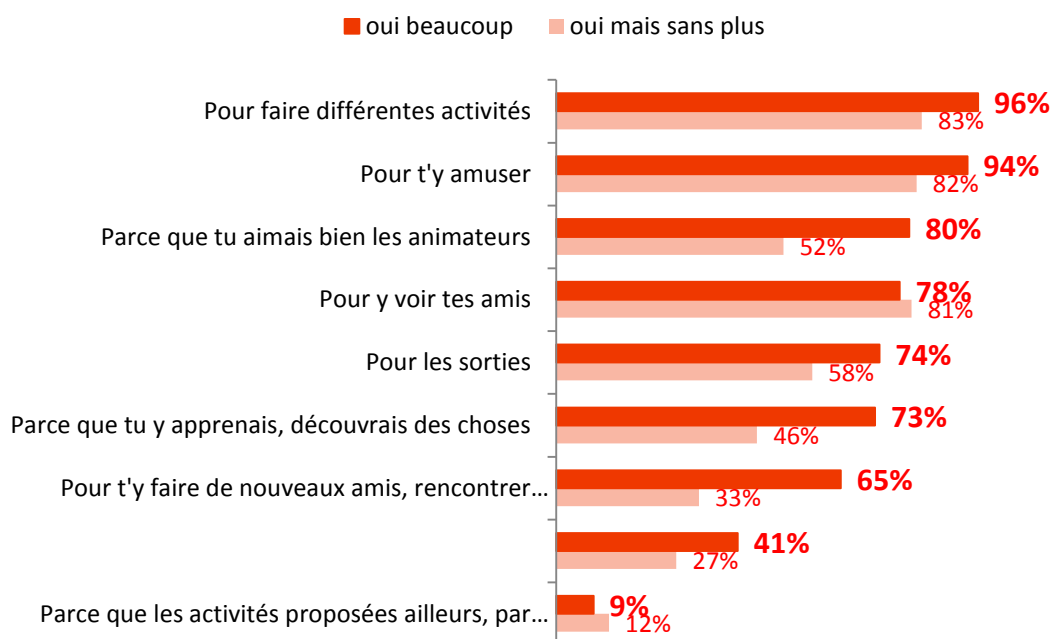
Pour les adolescents interrogés, l'expérience du centre de loisirs ou celle de la colonie a été très positive ; 86 % ont aimé aller au centre de loisirs quand ils étaient à l'école primaire (52 % beaucoup, 34 % sans plus), 81 % avaient envie de partir en colonie la première fois (64 % beaucoup, 17 % oui mais sans plus), et 78 % sont repartis après leur premier séjour. Pour 46 %, le premier départ est trop récent pour avoir pu être suivi d'un second, mais il le sera probablement. Pour 16 %, l'opportunité ne s'est pas présentée pour des questions d'offre, d'organisation familiale ou de places disponibles.

#### 1 – Aller au centre de loisirs pour retrouver ses amis

Ils ont aimé aller au centre de loisirs en premier lieu pour s'y amuser, puis pour y voir leurs amis et les animateurs. Ils mettent en avant les sorties plus que les activités, et au quatrième rang la possibilité de nouer de nouvelles relations. La pratique d'une diversité d'activités est tout autant appréciée que les activités précises. Mais il ne semble pas que celles-ci soient centrales dans l'appréciation des adolescents. En effet, ce n'est pas parce que l'offre des clubs ou associations ne leur plaisait pas qu'ils ont aimé aller au centre de loisirs (8 % seulement).

*Graphique 15 - Quand tu étais en primaire, pour quelles raisons aimais-tu aller au centre de loisirs ?*

% d'adolescents ayant répondu qu'ils avaient aimé aller au centre de loisirs (beaucoup ou sans plus)





Ainsi, le centre de loisirs est pour les adolescents d'abord le lieu où l'on s'amuse et se retrouve. Les sorties apportent probablement un caractère exceptionnel, voire festif.

C'est d'ailleurs concernant les sorties, mais également les nouvelles rencontres, la relation aux animateurs et les apports éducatifs que les plus positifs se distinguent des plus modérés. Découvrir, apprendre, rencontrer, se situent au centre de l'attrait que représente le centre de loisirs pour les jeunes.

C'est un lieu de socialisation amicale, entre soi, d'autant plus fortement que sa fréquentation a été précédée par celle de la crèche. Les adolescents qui l'ont fréquentée dans leur petite enfance apprécient plus que les autres le centre de loisirs pour y rencontrer leurs amis. Les nouvelles rencontres, les sorties et s'amuser sont par ailleurs plus valorisés par les jeunes qui sont partis ensuite en séjour. Leur attitude, plus ouverte sur l'extérieur, a contribué à favoriser leur départ. Ces résultats soulignent la relation entre la pratique des accueils collectifs, l'expérience acquise et ce qui est vécu ensuite.

Parmi les adolescents qui n'ont pas fréquenté le centre de loisirs, 8 % auraient fortement souhaité y aller, 15 % moins fortement, 19 % ne savent pas, et 50 % ne l'auraient pas souhaité.

Ce sont là encore les amis, ceux que l'on retrouve ou ceux que l'on rencontre qui les auraient attirés pour 75 % d'entre eux, les activités (pour 93 %) et les sorties (88 %).

Parmi les adolescents interrogés, 26 % continuent à fréquenter un centre de loisirs. La moitié d'entre eux sont âgés de 11 ans, et 40 % de 12 à 14 ans. Ils apprécient toujours ce qu'ils ont aimé quand ils étaient plus jeunes, avec toutefois une plus grande distance avec les animateurs. A la question ouverte, qu'est ce qui te plaît aujourd'hui, 41 % répondent spontanément les activités, les jeux, 51 % retrouver leurs amis, 26 % les sorties, 18 % l'ambiance, 14 % des activités spécifiques, 10 % les animateurs et 5 % rencontrer de nouvelles personnes.

Parmi ceux qui ont arrêté de s'y rendre, 15 % auraient souhaité continuer d'y aller, pour les mêmes raisons que celles citées ci-dessus : 41 % d'entre eux répondent spontanément « *pour être avec leurs amis* », plutôt que pour y « *faire de nouvelles rencontres* » (9 %). Une proportion comparable (44 %) cite les activités en général, et 24 % l'ambiance, s'amuser. Seuls 6 % évoquent des activités spécifiques, 13 % de nouvelles activités, 11 % les sorties, et 8 % les animateurs. Fréquemment âgés de 11 à 12 ans, ils sont nombreux à être partis en colonie ou en mini-camp.

L'âge est la première raison invoquée spontanément (par 27 % d'entre eux), quand on les interroge sur l'arrêt de leur fréquentation du centre de loisirs. Globalement, ils estiment que la structure n'est plus adaptée : 28 % répondent qu'ils sont trop âgés, 22 % qu'ils s'y ennuiant et n'ont plus envie de s'y rendre. Ils préfèrent être avec leurs camarades dans un autre cadre (13 %), 5 % soulignent d'ailleurs qu'ils n'ont plus d'amis au centre.

Cet arrêt est effectivement lié à une nouvelle étape de leur vie : 7 % évoquent l'entrée au collège, les cours le matin et les devoirs à faire, 8 % disent qu'ils préfèrent rester chez eux, 5 % qu'ils sont autonomes, 5 % qu'ils pratiquent des activités en club. Pour 6 % la décision a été prise par les parents. Ils sont peu nombreux à motiver l'arrêt par une critique globale de la structure (3 %) ou par le fait qu'ils n'aimaient pas y aller (2 %).

Quant à ceux qui expriment une attitude négative à l'égard du centre de loisirs, soit qu'ils n'aient pas aimé y aller soit qu'ils n'auraient pas souhaité s'y rendre, ils mettent en avant l'ennui, leur relation à leur famille et les activités.

Ceux qui ont fréquenté le centre de loisirs et l'ont vécu de manière négative soulignent pour près de 90 % d'entre eux, qu'ils s'y sont ennuyés<sup>154</sup>. Plus de 80 % auraient préféré rester chez eux avec leur famille, et 75 % n'aimaient pas les activités proposées, expliquant ainsi l'ennui éprouvé (pour plus de 80 % d'entre eux). Près de 60 %, plus fréquemment issus des classes moyennes à supérieures (cadres, professions indépendantes, professions intermédiaires) auraient d'ailleurs préféré pratiquer des activités en club ou association. Les raisons suivantes, « *tu n'aimais pas les animateurs* », « *tu ne t'étais pas fait de copains* », « *tu n'avais pas d'amis qui y allaient* » sont plus en retrait mais ne sont pas pour autant négligeables. Elles ont été relevées par plus de 40 % des adolescents, et concernent la relation aux autres, camarades ou animateurs.

Ceux qui ne souhaitaient pas aller au centre de loisirs notent en premier lieu qu'ils préféreraient rester chez eux avec leur famille, puis qu'ils préféreraient pratiquer des activités en club ou association. Mais seuls 34 % soulignent que les activités proposées par le centre de loisirs ne leur plaisaient pas. Il semble donc que la majorité des adolescents n'avait pas d'informations sur ces propositions. La préférence pour le club ou l'association relèverait davantage d'un choix de pratique spécifique par rapport à l'offre du centre de loisirs qui apparaît généraliste. Par ailleurs, on retrouve l'importance des pairs : près de 40 % ne souhaitaient pas aller au centre de loisirs parce que leurs amis n'y allaient pas. Enfin, en écho à l'importance des sorties pour ceux qui manifestent une attitude positive à l'égard du centre de loisirs, 30 % des adolescents réticents pensent qu'on y est « *enfermé toute la journée* » et 24 % « *le centre de loisirs ressemble trop à l'école* », soit au total 34 %.

Interrogés sur les projets ou souhaits que la fréquentation du centre de loisirs a pu susciter chez eux, ils adhèrent à deux propositions : partir en colonie, et poursuivre ainsi leur pratique des accueils collectifs, et organiser eux-mêmes des activités avec des amis. Les mêmes adolescents adhèrent aux deux propositions pour près de la moitié d'entre eux. Le projet de devenir animateur ou de passer le Bafa concerne au total 31 % des adolescents interrogés.

---

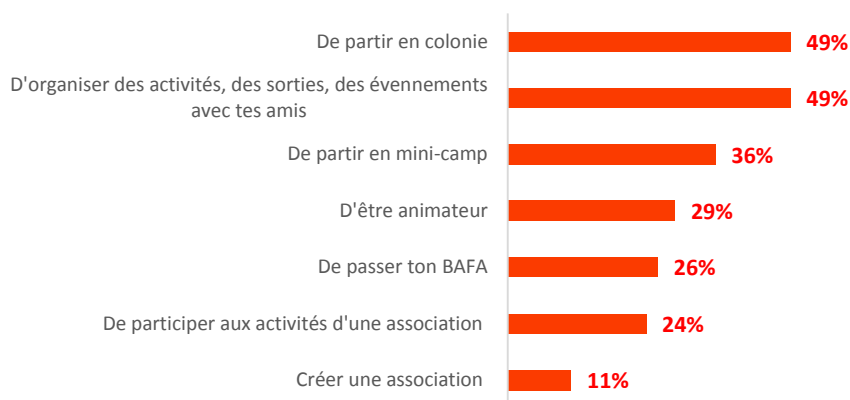
<sup>154</sup> A la différence des précédentes, il s'agit d'une question fermée proposant une liste d'items.

*Graphique 16 - Si tu n'aimais pas aller au centre de loisirs/si tu ne souhaitais pas y aller, était-ce parce que...*

% parmi les adolescents ayant répondu qu'ils n'avaient pas aimé aller au centre de loisirs (pas vraiment et pas du tout) et parmi ceux qui n'auraient pas souhaité s'y rendre (pas vraiment et pas du tout)



*Graphique 17 - Est-ce qu'aller au centre de loisirs, au club d'ados t'a donné envie de...*



## 2 – Partir en colo avec ses amis pour de nouvelles rencontres

Le départ en colonie s'inscrit effectivement pour les adolescents dans la continuité de la fréquentation du centre de loisirs. Ils sont d'autant plus nombreux à avoir renouvelé cette expérience qu'ils avaient fréquenté le centre de loisirs précédemment, 82 % d'entre eux sont repartis (78 % en moyenne)<sup>155</sup>. Cette proportion atteint 100 % quand le projet de départ en colonie fait explicitement suite à la fréquentation du centre de loisirs, c'est parce que le jeune s'y ennue que la famille pense à le faire partir.

Interrogés sur leurs motivations (graphique 18), ils adhèrent à plusieurs des items proposés par les questionnaires, leurs motivations sont nombreuses et ils en choisissent jusqu'à 6. « *Découvrir une autre forme de vacances que les vacances en familles* » se situe en tête de leurs premières réponses pour 40 % d'entre eux, un tiers souligne leur intérêt pour les activités proposées. Au final, celles-ci sont majoritairement citées, par près de 70 % des jeunes et sont suivies par le voyage et la découverte de nouveaux territoires (54 %). Partir sans ses parents, être en vacances avec ses copains ou avec d'autres jeunes sont mentionnés par un tiers des jeunes.

Ces motivations varient selon l'origine sociale mais également selon l'expérience précédente des accueils collectifs. Les enfants d'ouvriers valorisent la pratique des activités alors que les enfants de cadres se montrent davantage motivés par le fait de partir sans leurs parents.

Les jeunes qui ont fréquenté la crèche dans leur petite enfance puis le centre de loisirs adhèrent plus fortement que les autres au projet de partir en vacances avec leurs copains. La seule fréquentation du centre de loisirs apparaît susciter une motivation plus grande pour la mobilité et les vacances avec des jeunes inconnus.

La pratique des accueils collectifs semble donc favoriser une plus forte adhésion au collectif comme lieu de socialisation amicale, l'expérience du centre de loisirs apparaît susciter plus spécifiquement le désir d'une ouverture vers de nouvelles rencontres ou territoires. On peut faire l'hypothèse que cette pratique, contribuant à l'apprentissage de la relation aux autres, permet plus facilement de se projeter vers l'inconnu.

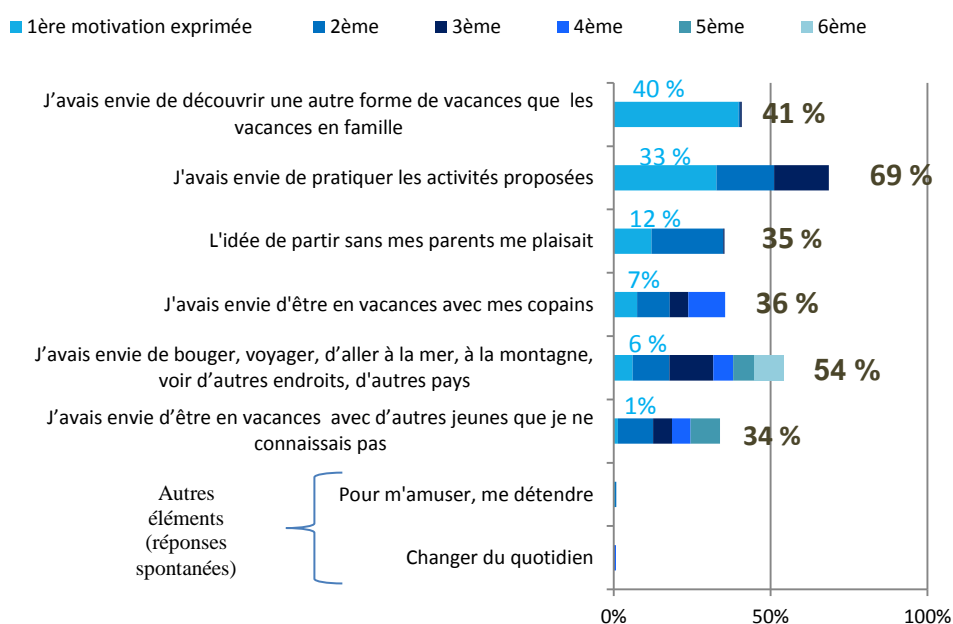
Ainsi, la peur de l'inconnu constitue une crainte majeure pour ceux qui étaient réticents à partir la première fois en colonie. Parmi les raisons proposées, ils ne retiennent pas « *tu n'aimais pas le lieu* » ou « *tu n'aimais pas les activités* », mais 54 % d'entre eux adhèrent à l'item « *tu ne connaissais personne* ». A la liste des propositions, 12 % ajoutent spontanément qu'ils ne connaissaient pas les colos, 4 % qu'ils étaient trop jeunes, ou que le séjour était trop long ou que ce n'était pas leur choix. Autant de réponses qui renvoient probablement à la difficulté de la séparation.

---

<sup>155</sup> En revanche, la proportion de ceux qui avaient envie de partir est identique.

On retrouve cette difficulté exprimée par ceux qui ne sont pas repartis après un premier séjour. Ceux qui invoquent une mauvaise expérience sont en effet peu nombreux : 4 % se sont mal intégrés lors de leur premier séjour, 1 % évoque des problèmes avec des animateurs, 1 % des activités décevantes, 1 % des problèmes d'hébergement, 2 % répondent simplement qu'ils n'en ont pas envie. Les raisons les plus fréquemment exprimées concernent leur relation à leurs proches : 6 % répondent spontanément qu'ils préfèrent rester avec celles-ci, 1 % pour partir avec leurs parents et 7 % ont d'autres projets, 5 % estiment en effet qu'ils sont trop âgés<sup>156</sup>.

*Graphique 18 - Qu'est-ce qui te plaisait le plus dans l'idée de partir en colo ?*  
% parmi les répondants



Les critères de choix du séjour sont cohérents avec les motivations au départ, les activités se situent au premier rang et la destination au second. Celle-ci est davantage mentionnée quand la motivation était de voyager, et les activités sont plus fréquemment citées quand elles constituaient une motivation mais également quand celle-ci était de partir en vacances avec ses amis. Elles fournissent ainsi un contenu à ces vacances.

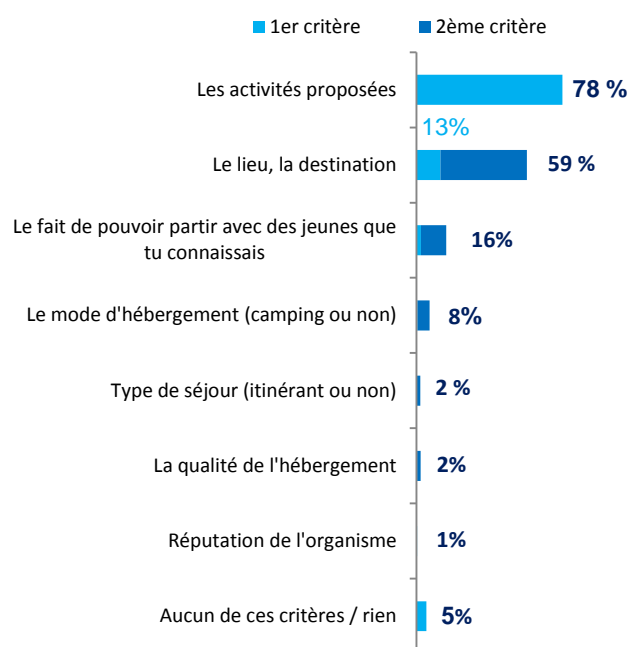
Les autres critères sont très peu retenus. Parmi ces derniers, « *partir avec des jeunes que tu connaissais* » est plus fréquemment cité quand la motivation était effectivement de partir avec ses copains mais également sans ses parents. On peut s'étonner de la faible proportion d'adolescents ayant retenu ce critère (16 %) alors que 38 % répondent par ailleurs qu'ils sont partis avec des jeunes qu'ils connaissaient et que c'était important pour 79 % d'entre eux (très important pour 43 %). De plus, les deux tiers avaient échangé avec leurs amis avant le départ et seulement 24 % s'étaient retrouvés dans le même séjour par hasard.

<sup>156</sup> Seuls 6 % soulignent un problème de coût, et 3 % des raisons de santé ou une situation de handicap.

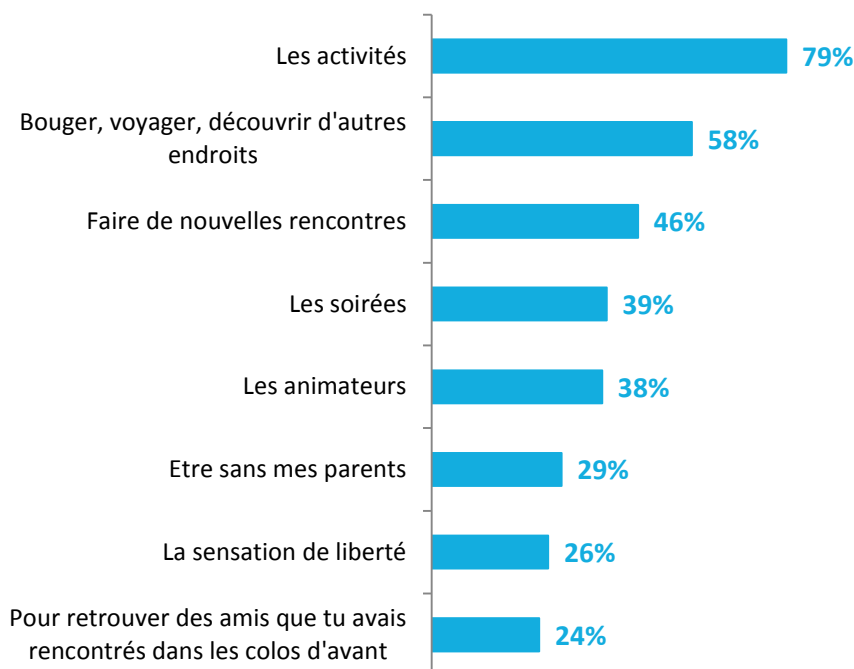
Quand c'est la demande de l'adolescent ou de l'enfant qui a suscité le projet de départ en colonie (selon les parents), 86 % d'entre eux avaient organisé le départ commun avec leurs camarades.

Si partir avec ces amis n'est pas un critère retenu par les jeunes dans le choix du séjour, il apparaît que c'est pour nombre d'entre eux une condition indispensable au départ, le projet de départ naît d'échanges entre pairs. Mais partir entre amis n'exclue pas pour autant l'ouverture à de nouvelles rencontres. Si celle-ci n'était pas un élément moteur du projet de premier départ, elle le devient après l'expérience du premier séjour.

*Graphique 19 - Quels sont les deux critères qui ont le plus compté pour toi dans le choix du séjour ?*



*Graphique 20 - Qu'est-ce qui t'a donné envie de repartir en colonie ?*  
% parmi les adolescents repartis en colonie, réponses multiples



Autres éléments ajoutés par les réponses spontanées des adolescents : pour être avec mes amis 2 %, pour le plaisir 2 %, pour le cadre 2 %, pour partir avec mes frères et sœurs 1 %, car j'ai appris des choses 1 %, ce n'est pas mon choix 1 %.

C'est ce que montrent leurs réponses à la question de leurs motivations à repartir après le premier séjour (graphique 20). L'importance des activités progresse encore du premier au second séjour exprimant probablement leur satisfaction à cet égard, mais après celles-ci, « faire de nouvelles rencontres » motive également une proportion croissante d'entre eux.

Partis la première fois avec leurs amis, le premier séjour leur aura donné le désir de renouveler ce qu'ils y ont vécu, c'est-à-dire rencontrer d'autres jeunes et nouer des relations avec eux. Ce désir est d'autant plus marqué qu'ils ont fait l'expérience du collectif avant le départ en colonie : la proportion d'adolescents qui répond avoir souhaité repartir en colonie pour faire de nouvelles rencontres atteint 68 % quand ils ont fréquenté la crèche ou la halte-garderie puis le centre de loisirs.

A ce désir s'ajoute celui de revoir les camarades rencontrés en colonie (pour 24 % des adolescents interrogés), et qui élargissent le réseau amical de départ.

Voyager reste une motivation pour près de 60 % des adolescents, pour le premier départ comme pour les suivants, plus marquée pour ceux issus de familles peu diplômées<sup>157</sup>.

<sup>157</sup> 69 % quand les parents ont un niveau baccalauréat ou un niveau inférieur.

Les corrélations entre ces motivations montrent deux types de logiques qui structurent celles-ci<sup>158</sup>. D'une part, le désir de voyager, de partir sans ses parents sont associés à la sensation de liberté. D'autre part, la relation aux autres qu'il s'agisse d'amis, d'animateurs ou de jeunes encore inconnus est liée aux soirées et aux activités.

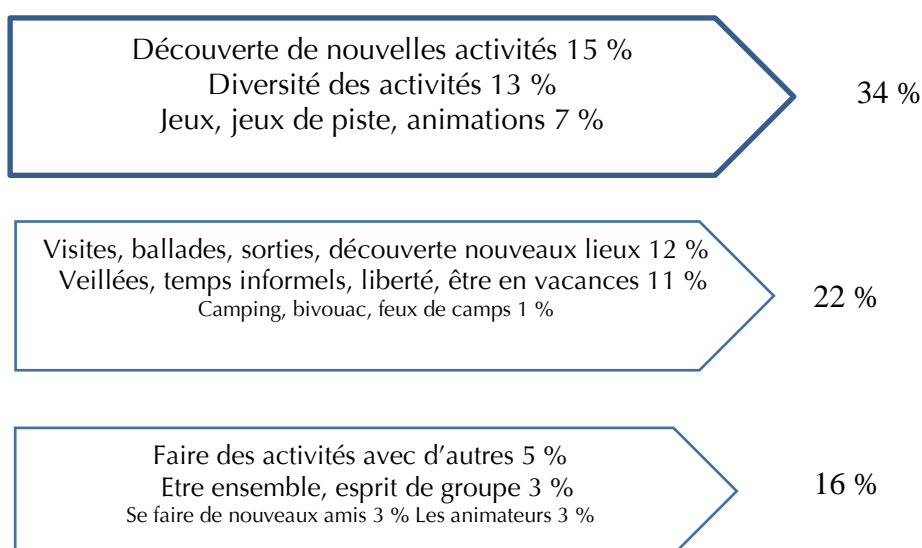
Si l'on examine la relation entre les critères de choix du séjour et les motivations, on retrouve la même relation entre l'activité et la relation aux autres, le plaisir, les soirées, la liberté.

Quand on interroge les adolescents sur ce qui leur plaisait dans ces activités, seule la moitié d'entre eux cite une activité spécifique qu'ils avaient envie de pratiquer (cf. schéma 5).

### *Schéma 5 - Qu'est-ce qui te plaît dans les activités ?*

Question ouverte posée aux adolescents ayant répondu que les activités étaient un des deux critères sur lesquels ils avaient choisi le séjour

#### **Une pratique spécifique (ski, surf, équitation...), qu'on aime 53 %**



Mer, plage, montagne, neige 11 %

Ne sait pas, tout 6 % Apprendre 3 %

Pour un tiers des adolescents, interrogés, il s'agit davantage de découvertes, de diversité, voire de jeux ou animations. Pour 22 % d'entre eux, le plaisir des activités est associé à des temps informels. Pour 16 % elles sont le support de la relation aux autres et pour 11 %, elles sont l'occasion de profiter de l'environnement naturel.

<sup>158</sup> Cf. les résultats d'une Analyse en Composante Principale réalisée sur les réponses des adolescents à cette question.



Concernant la destination (graphique 23), c'est la beauté des paysages, leur découverte qui motive un tiers des jeunes, et plus spécifiquement la mer, pour 30 % d'entre eux, toujours fortement associée aux vacances.

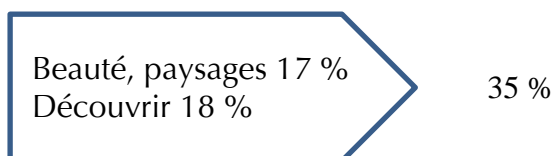
### *Schéma 6 - Qu'est-ce qui te plaît dans la destination ?*

Question ouverte posée aux jeunes ayant répondu que la destination était un des deux critères sur lesquels ils avaient choisi le séjour.

#### **Mer 30 %**

Montagne 12 %

Campagne 6 %



Climat 10 %

Rupture avec quotidien 11 %

Ce qu'on y fait 9 %

Mode hébergement 7 %

La proximité au domicile 3 %

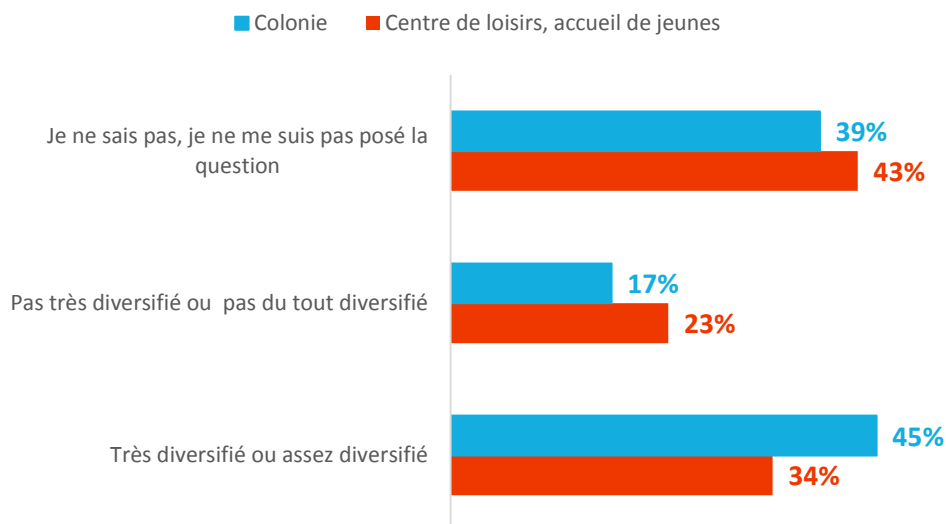
### **3 – De la diversité aux styles**

Après les parents, nous avons également interrogé les adolescents sur leur perception de la diversité des publics accueillis en centre de loisirs et colonie et sur leur attitude à cet égard.

Leur perception des publics accueillis en centre de loisirs ou en colonie est relativement comparable. Pour près de 40 % d'entre eux, ce n'est pas une question pertinente, environ 20 % estiment que le public était peu diversifié. En revanche, cette diversité apparaît davantage présente pour eux dans le cadre de leur premier séjour (pour 45 %) qu'au centre de loisirs ou à l'accueil de jeunes (pour 34 %).

*Graphique 21 - Dans le centre de loisirs, accueil de jeunes, club ado, que tu fréquentes ou que tu fréquentais, est-ce que tu avais l'impression qu'il y avait des jeunes de milieux sociaux et culturels... ?*

*Cette colo était à ton avis fréquentée par des jeunes de milieux sociaux et culturels... ?*



Les trois quart des adolescents interrogés répondent qu'ils apprécient cette diversité culturelle et sociale, pour 71 % en colonie, et 77 % en centre de loisirs.

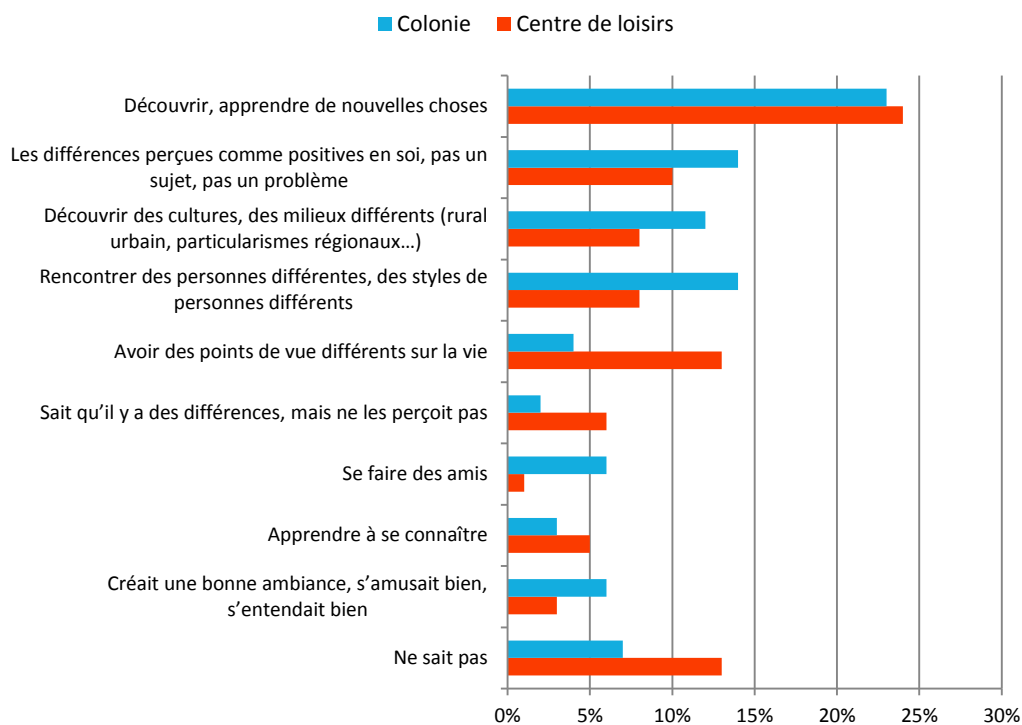
Ils sont proportionnellement plus nombreux à répondre que les différences n'ont pas d'importance pour eux concernant les séjours (27 %) que pour le centre de loisirs (15 %). De même, ces différences ne plaisent pas pour 7 % d'entre eux dans le cadre de cet accueil et seulement 2 % en colonie.

Les raisons pour lesquelles ils apprécient cette diversité varient également selon le type d'accueil. Si l'enrichissement personnel prédomine de manière générale, c'est davantage sur le mode de la découverte et de la rencontre en colonie et de l'échange de points de vue au centre de loisirs. C'est d'ailleurs davantage dans ce cadre que les différences ne sont plus perçues. Soulignons à cet égard que les différences sont davantage perçues par les adolescents comme étant liées à un large éventail de caractéristiques (rural/urbain, particularismes régionaux...) ou des styles de personnalité, l'origine sociale ou culturelle étant peu citée.

Inscrit dans le quotidien des adolescents, dans leur cadre de vie, le centre de loisirs ou l'accueil de jeunes favorise ces échanges sur le moyen ou long terme, et contribue ainsi probablement à gommer les différences.

La colonie accueillant sur un temps plus court des enfants et des adolescents, dont la majorité ne se connaît pas, se caractérise pour eux par une plus grande diversité et par la découverte de celle-ci.

*Graphique 22 - Pourquoi ces différences te plaisent ?*  
 % parmi les adolescents ayant répondu que la diversité leur plaisait.



## Conclusion

---

### Des parcours éducatifs

L'analyse des éléments moteurs des processus décisionnels et des critères de choix des parents met en évidence les fonctions qu'ils attribuent au centre de loisirs : garde, accès aux loisirs, socialisation. Leur intérêt pour les caractéristiques pédagogiques de la structure, en termes de projet éducatif et d'encadrement, est manifeste. Il est favorisé par leur propre expérience des centres de loisirs dans leur enfance, mais également par la relation de proximité qu'ils peuvent entretenir avec la structure, en milieu rural ou dans de petites agglomérations.

Pour les colonies, le souvenir positif des parents contribue fortement à susciter leur désir de faire vivre la même expérience à leur enfant. Mais c'est la demande de celui-ci, en relation avec ses camarades, ou les informations, principalement délivrées par la mairie, ou les conseils de l'entourage, qui joue un rôle moteur et initie le projet de départ.

A chacune de ces étapes, ces choix d'inscription au centre de loisirs puis en colonie, sont favorisés par la pratique précédente des accueils collectifs, qu'il s'agisse des modes de garde de la petite enfance, puis du centre de loisirs ou du mini-camp pour la colonie. Si les parents n'explicitent pas toujours cette continuité, elle est attestée par les taux de pratiques. Les usagers des centres des loisirs sont nombreux à avoir été accueillis précédemment en crèche ou en halte-garderie, le taux de départ en colonie est plus élevé parmi ceux qui ont fréquenté un centre de loisirs, et plus encore parmi ceux qui sont partis en mini-camps.

Les typologies d'usagers réalisées à partir des motivations des parents et caractérisées par leurs pratiques, leurs critères de choix et de décision permettent de dégager quelques tendances sur la construction de ces parcours.

Ces typologies mettent d'abord en évidence l'importance du contenu éducatif des centres de loisirs et des colonies pour la majorité des familles. Ce contenu éducatif est associé à leur dimension ludique qui constitue la première attente des familles et des enfants, et aux activités qui occupent une place centrale.

Pour une minorité de familles, la fréquentation du centre de loisirs s'inscrit dans un parcours éducatif voulu, qui conduit de la crèche, mais surtout de la halte-garderie, au départ en colonie. Cette continuité répond alors à un projet de socialisation de l'enfant, dès la petite enfance. Pour la moitié de ces familles pourtant caractérisées par une attitude volontariste et des attentes fortes à l'égard des accueils collectifs, le parcours s'interrompt avant le départ en colonie. La préférence pour les vacances en famille, mais surtout leur image négative des séjours liée à leur propre expérience d'enfant constituent des obstacles majeurs du départ en colonie.

Pour d'autres familles, les attentes éducatives à l'égard du collectif, peu prégnantes a priori, se seraient plutôt construites ou développées au fil des expériences. C'est la fonction de garde de la crèche qui est fortement réinvestie dans le centre de loisirs et motive l'inscription, mais également la possibilité pour l'enfant de pratiquer des activités, voire plus secondairement d'apprendre à vivre avec les autres. Ces attentes à l'égard du centre de loisirs s'appuient également sur l'expérience des parents et s'expriment à partir de la demande d'activités. Une attitude éducative des parents, plus centrée sur l'enfant lui-même que sur la relation parent/enfant, favorise alors l'expression d'un intérêt pour les dimensions éducatives des séjours alors que le centre de loisirs représentait principalement un mode de garde.

Pour des familles résidant en zone rurale ou à faibles revenus, le centre de loisirs permet la pratique d'activités dans un contexte, où l'offre est rare ou peu accessible financièrement. Dans la continuité de ce profil ou d'une attitude centrée sur la fonction de garde du centre de loisirs, la colonie constitue un mode d'accès au départ en vacances. Cette fonction sociale attribuée aux accueils collectifs est également un des fils conducteurs qui motive certains parcours, du centre de loisirs, voire de la crèche, à la colonie. Ces parcours sont favorisés par l'offre proposée par la commune, dans une relation de proximité avec les parents, et avec un soutien financier qui permet l'accès des familles à ces accueils.

Ces continuités et discontinuités s'observent également concernant les attitudes des parents à l'égard de la mixité sociale. Ils expriment globalement des attentes comparables à l'égard des deux types d'accueils fréquentés par leur enfant : socialisation entre soi pour 30 % d'entre eux, ouverte à la mixité sociale pour 45 % d'entre eux. Mais on observe des décalages d'un type d'accueil à l'autre qui renvoient à la spécificité de leurs fonctions pour les parents. Pour certaines familles valorisant la socialisation entre soi pour le centre de loisirs, voire n'exprimant aucune attente à ce sujet, la colonie constitue le lieu d'une socialisation ouverte à la diversité. D'autres qui manifestaient leur intérêt pour cette diversité dans le cadre du centre de loisirs n'y adhèrent pas concernant le séjour de leur enfant. La possibilité que celui-ci rencontre une plus grande diversité de publics en colonie que dans le contexte quotidien du centre de loisirs semble plus difficile pour ces parents. Mais ces résultats soulignent l'ouverture potentielle offerte par le départ en colonie et perçue par les parents.

Les résultats des typologies soulignent également la relation étroite entre la demande d'activités et les attentes éducatives des familles. L'activité n'apparaît pas dans leurs réponses comme une fin en soi, elles lui donnent un contenu éducatif. C'est cette conception de l'activité et sa valorisation que l'on retrouve comme un des fils conducteurs de ces parcours qui conduisent du centre de loisirs à la colonie. La pratique d'activités, diversifiées ou spécifiques, est en effet présente dans les motivations des familles à l'égard des colonies quel que soit le profil dominant de leurs attentes. Mais elle est associée à la socialisation de manière plus marquée chez les usagers du centre de loisirs, et de manière générale chez les familles qui manifestent une attitude positive à l'égard des accueils collectifs dès la petite enfance. Pour une faible minorité d'usagers des colonies (5 %), la pratique d'activités spécifiques est le premier critère du choix du séjour et pour ces familles, c'est le développement des compétences de leur enfant qui est davantage attendu que sa socialisation.

Si les activités, voire la destination ou la mobilité, occupent une place centrale dans les attentes des parents, on n'observe pas l'attitude consumériste souvent dénoncée qui consisterait à réduire ces séjours à une offre d'activités ou de voyage.

Ces résultats rencontrent l'analyse des données recueillies auprès des jeunes. Si les activités sont le premier critère sur lequel ils choisissent leur séjour, il s'agit tout autant d'expérimenter une pratique spécifique que de vivre à partir de celle-ci, des temps informels de plaisir, en relation avec les autres. C'est en effet la relation aux autres qui constitue le moteur de la pratique des accueils collectifs pour les jeunes. On va au centre de loisirs pour retrouver ses amis, on organise avec eux le départ en colo, pour chercher ensuite à faire de nouvelles rencontres.

Les résultats de l'enquête ouvrent également des interrogations sur ce que les parents entendent par projet éducatif, terme proposé par le questionnaire et qu'ils ont plébiscité dans leurs réponses mais qui revêt probablement un contenu différent de ce que les professionnels lui donnent. Par ailleurs, si les typologies réalisées à partir des motivations concernant la socialisation et la mixité sociale montrent une variété d'attitudes, il reste à examiner la manière dont elles se traduisent dans les faits.

## Bibliographie

---

Authier J.Y., Lehman-Frisch S., 2014, « *Confronter ses enfants à la mixité, Discours et pratiques des parents de classes moyennes supérieures dans deux quartiers gentrifiés de Paris et San Francisco* », Politiques sociales et familiales, n° 117, septembre, pp.59-70.

Authier J.Y., Lehman-Frisch S., 2013, « *La mixité dans les quartiers gentrifiés : un jeu d'enfants ?* », Métropolitiques, 2 octobre.

Authier J.Y., Lehman-Frisch S., Dufaux F., 2012, « *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco* », Dossiers d'études, Cnaf, n° 153.

Bigot R., Hoibian S., Daudey, E., 2015, « *Comment se prennent les décisions au sein du couple ?* », Politiques sociales et familiales, n° 119, pp. 72-79.

Bigot R., Croutte P., 2014, « *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française* », Crédoc, Conseil Général de l'Economie, de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies (Cge) et de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (Arcep).

Crédoc, 2000, « *Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans* », Observatoire National du Tourisme.

Crépin A., Guillaudeau V., Boyer D., Pélamourgues B., 2013, « *Baromètre d'accueil du jeune enfant 2013* », L'essentiel, n° 14, novembre.

Cousin B., Paugam S., 2014, « *Liens locaux, les déclinaisons de l'entre soi dans les quartiers de classes supérieures* », Paugam S. (Dir.), « *L'intégration inégale, force, fragilité et rupture des liens sociaux* », Puf, pp. 155-171.

Desjardins J., 2007, « *L'analyse de régression logistique* », Tutorials in Quantitative Methods for Psychology, vol. 1(1), p. 35-41.

Détrez C., 2014, « *Les loisirs à l'adolescence : une affaire sérieuse* », Informations sociales, n° 181, Cnaf.

Gouta N., 2007, « *L'influence de l'adolescent dans la décision familiale d'achat* », 6<sup>ème</sup> Journées Normandes de Recherches sur la Consommation : société et consommations, 19-20 Mars, Groupe ESC Rouen.

El Aoud N., Khira A., « *Conflit parents/adolescents lors de la décision d'achat des vêtements : proposition et validation d'un modèle* », La revue des sciences de Gestion, 2013/3, n° 261-262, p. 105-120.

Glevarec H., 2009, « *La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial* », La Documentation Française, coll. « questions de culture ».

- Howell D.C., 2004, « *Méthodes statistiques en sciences humaines* », De Boeck.
- Klein G., 2008, « *Naturalistic decision making* », *Human Factors*, vol. 50, n° 3, pp. 456-460.
- Lebraty J.F., 2007, « *Décision et Intuition : un état des lieux* », *Education & Management*, pp. 33-37.
- Lelièvre C. (dir.), 2006, « *Les mixités sociales* », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 929, La Documentation Française.
- Lignier W., Pagis J., 2012, « *Quand les enfants parlent l'ordre social, enquête sur les classements et jugements enfantins* », *Politix*, 3, n° 99, p. 23-49.
- Lignier et al., 2012, « *La différenciation sociale des enfants* », *Politix*, 3, n° 99, pp. 9-21.
- Lignier W., Pagis J., 2014, « *Inimitiés enfantines. L'expression précoce des distances sociales* », *Genèses*, 2014/3, n° 96, pp. 35-61.
- Louvel D., 2010, « *De la représentation des vacances à celle de la colo : paroles d'adolescents* », *JPA / Université de Bretagne occidentale*, Brochure n° 9.
- Maurin E., 2004, « *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social* », Editions Le Seuil.
- Mediaprism / Les Francas, 2012, « *Importance accordée à l'éducation, perception des centres de loisirs* ».
- Merle P., 2010, « *Structure et dynamique de la ségrégation sociale dans les collèges parisiens* », *Revue française de pédagogie*, 1, n° 170.
- Monforte I., 2013, « *Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ? Entre fréquentation des centres de loisirs et départs en vacances* », *Ovlej-Études et recherches de La JPA*, Dossier d'étude n° 163, Cnaf.
- Monforte I. 2014, « *De l'entre soi familial à la sociabilité : un enjeu pour les vacances des enfants et des adolescents* », *Informations sociales, Familles et loisirs*, Cnaf, n° 181, pp. 20-28.
- Octobre S. 2006, « *Les loisirs culturels des 6-14 ans. Contribution à une sociologie de l'enfance et de la prime adolescence* », *Enfances, Familles, Générations*, n° 4, printemps, pp. 1-28
- Octobre S., Détrez C., Mercklé P., Berthomier N., 2010, « *L'enfance des loisirs* », Ministère de la Culture et de la Communication, Dep.
- Ovlej, 2005, « *Centres de vacances, colonies de vacances... Perception et attentes des parents* », *Bulletin* n° 10-15, Avril.



Ovlej, 2006, « *Les 5-19 ans et les vacances en 2004. Types de pratiques et accessibilité* », Bulletin n° 17, Octobre.

Ovlej, 2013, « *Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille* », Bulletin n° 41, mars.

Ovlej, 2013, « *Les colos aujourd'hui : un modèle de vacances socialement partagé qui perdure et se transforme* », Bulletin n° 42, juillet.

Ovlej, 2014, « *Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation en 2011* », Bulletin n° 43, mai.

Ovlej, 2015, « *Centres de loisirs, mini-camps, colonies : choix et expériences du collectif* », Bulletin n° 44, avril.

Pagis J., « *Une ethnographie des socialisations enfantines* », Genèses, 2013/4 n° 93, pp. 176-183.

Preteille E., 2002, « *Comment analyser la ségrégation sociale ?* », Etudes foncières, dossier mixité, Adef, n° 98, pp.10-11

Touriscopie, 2003, « *Les processus de décision en matière de vacances à l'intérieur de la famille, les vacances ou l'art de la négociation* », Direction du Tourisme / bureau de la stratégie.

Van Hoorebeke D., « *L'émotion et la prise de décision* », Revue Française de gestion, 2008/2, n° 182, pp. 33-44.

Van Zanten A., 2003, « *Les classes moyennes et la mixité scolaire, collèges et parents dans deux communes des Hauts de Seine* », Annales de la recherche urbaine, n° 93, pp. 131-140.

**Parution dans la collection des Dossiers d'études – Décembre 2016**